

# Baromètre des places d'apprentissage Avril 2016 Rapport détaillé des résultats

Enquête auprès des jeunes et des entreprises  
sur mandat du

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI



# Impressum

Baromètre des places d'apprentissage

Avril 2016

Editeur:

Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Einsteinstrasse 2

3003 Berne

Rédaction:

LINK Institut de recherche marketing et sociale

Spannortstrasse 7/9

6003 Lucerne

Susanne Graf / Aylin Wagner

# Sommaire (1/2)

› <b>Vue d'ensemble de la situation du marché de l'apprentissage le 15 avril 2016</b>	P. 5
› Situation du marché de l'apprentissage le 15 avril 2016	P. 6
› Vue d'ensemble des entreprises	P. 10
› Vue d'ensemble des jeunes	P. 11
› Offre et demande de places d'apprentissage selon les branches	P. 12
› Etat de l'attribution des places d'apprentissage le 15 avril 2016	P. 15
› <b>Offre de places d'apprentissage: les entreprises</b>	P. 19
› Offre de places d'apprentissage le 15 avril 2016	P. 20
› Etat de l'attribution des places d'apprentissage	P. 23
› Etat de la décision sur l'offre de places d'apprentissage	P. 30
› Places d'apprentissage vacantes l'an dernier (2015)	P. 35
› Demandes présentées aux entreprises	P. 40
› Formation professionnelle initiale avec attestation fédérale	P. 45
› Offre de places d'apprentissage avec maturité professionnelle	P. 48
› Evolution de l'offre de places d'apprentissage par rapport à l'an dernier	P. 49

# Sommaire (2/2)

› <b>Demande de places d'apprentissage: les jeunes</b>	P. 55
› Jeunes confrontés au choix d'une formation	P. 56
› Intérêts des jeunes confrontés au choix d'une formation	P. 61
› Situation des accords chez les jeunes confrontés au choix d'une formation	P. 69
› Jeunes confrontés au choix d'une formation et intéressés par l'apprentissage	P. 74
› Demande de places d'apprentissage le 15 avril 2016	P. 77
› Déroulement des postulations aux places d'apprentissage	P. 86
› Situation des accords chez les jeunes intéressés par l'apprentissage	P. 92
› <b>Annexe</b>	P. 100

# Vue d'ensemble de la situation du marché de l'apprentissage le 15 avril 2016

# Situation du marché des places d'apprentissage

## le 15 avril 2016 - Vue d'ensemble

La demande de places d'apprentissage chez les jeunes est inférieure au niveau de l'an dernier, tandis que l'offre de places d'apprentissage des entreprises est restée stable.

L'offre de places d'apprentissage dépasse globalement la demande des jeunes en matière de places d'apprentissage.

- › 125 500 jeunes sont confrontés au choix d'une formation. Parmi eux, après extrapolation, 66 000 (2015: 71 500) s'intéressent à une formation professionnelle initiale.
- › L'offre en places d'apprentissage dans les entreprises se monte, après extrapolation, à 79 000 (2015: 80 000).

---

### Méthodologie jeunes:

Méthode d'enquête: Enquête téléphonique CATI  
Univers: Jeunes linguistiquement assimilés dans toute la Suisse, âgés de 14 à 20 ans, atteignables par un téléphone en réseau fixe  
Groupe cible: Jeunes face à un choix de formation  
Taille de l'échantillon: 2834 interviews  
Marge d'erreur: Max. +/- 1,9 % de l'échantillon total  
Pondération: Selon âge, sexe et canton  
Période d'enquête: du 31 mars au 30 avril 2016

### Méthodologie entreprises :

Méthode d'enquête: Enquête écrite (papier / en ligne) avec rappel sous forme téléphonique)  
Univers: Entreprises avec au moins 2 EPT  
Echantillon-cadre: 7100 entreprises, stratifiées par région et nombre de collaborateurs  
Interviews réalisées : Total 5823 interviews  
Ent. avec places d'appr.: 2011 interviews  
Marge d'erreur: Max. +/- 2,3 % dans les entreprises avec place d'apprentissage  
Pondération: Selon région, nb. de collaborateurs et branche  
Période d'enquête : du 30 mars au 6 mai 2016

# Définition des groupes cibles

## **Définition des groupes cibles**

### Echantillon initial des entreprises

Toutes les entreprises en Suisse comptant au moins 2 collaborateurs (en équivalents plein temps EPT). Les résultats décrits se basent sur les informations données par les fournisseurs de formations professionnelles initiales durant l'année de relevé actuelle 2016.

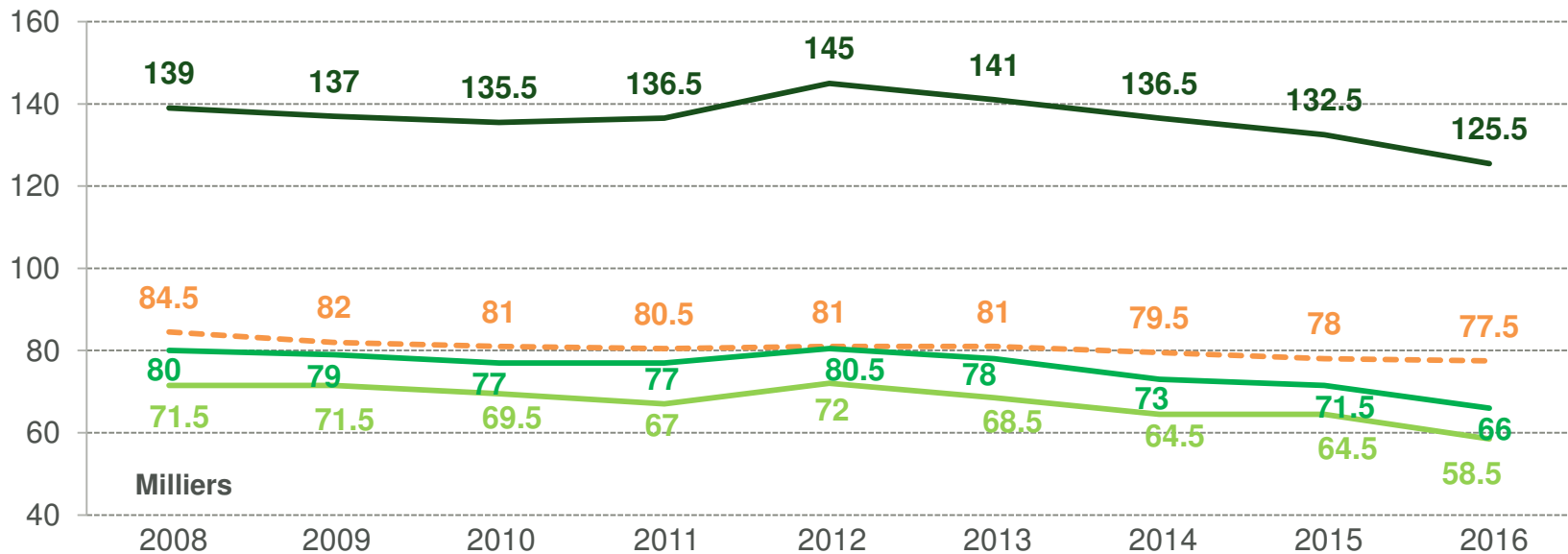
### Personnes cibles de l'enquête auprès des jeunes

Jeunes gens âgés de 14 à 20 ans, résidant en Suisse, et qui se trouvent confrontés au choix d'une formation (niveau secondaire II). Confrontés au choix d'une formation signifie qu'ils sont contraints cette année de prendre la décision relative à la nouvelle orientation de leur formation. Il peut s'agir de jeunes qui se trouvent au terme de la scolarité obligatoire, mais aussi de jeunes qui sortent d'une solution transitoire, d'une école postobligatoire ou d'une formation professionnelle initiale déjà achevée ou interrompue.

Ne font pas partie du groupe cible les jeunes qui se sont déjà décidés définitivement pour une formation générale (p. ex. gymnase ou école de culture générale) ou pour des études supérieures après un diplôme du degré secondaire II.

# Jeunes face au choix d'une formation et intérêt pour un apprentissage

- › En avril 2016, 125 500 jeunes sont confrontés au choix d'une formation (2015: 132 500).
- › 66 000 de ces jeunes (2015: 71 500) s'intéressent à une place d'apprentissage.
- › Le nombre de ceux qui s'intéressent EXCLUSIVEMENT à un apprentissage s'élève à 58 500 (2015: 64 500).

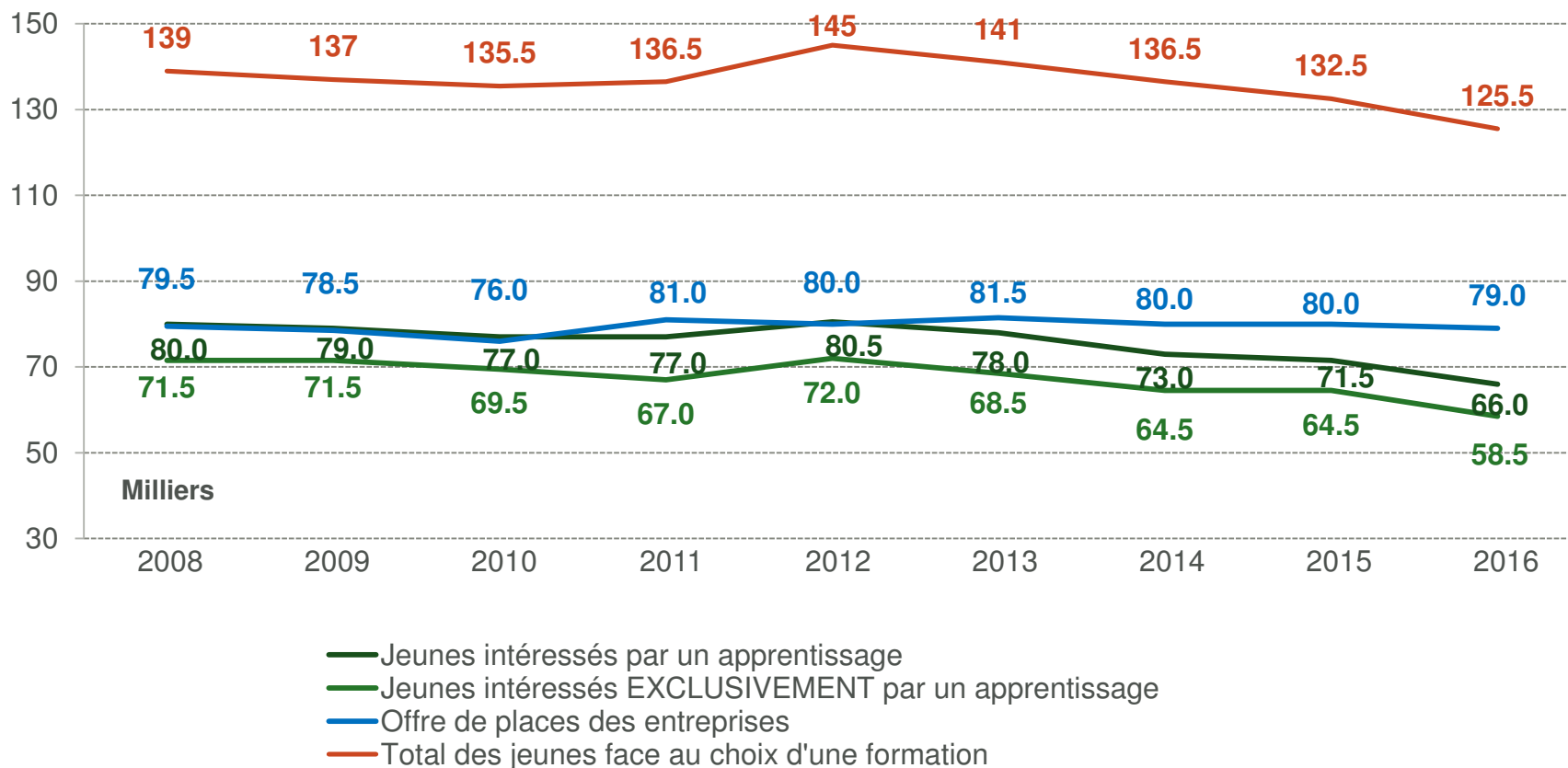


- Sortant de l'école OFS (scénario «référence»)
- Total des jeunes face au choix d'une formation
- Jeunes intéressés par une place d'apprentissage
- Jeunes intéressés EXCLUSIVEMENT par une place d'apprentissage



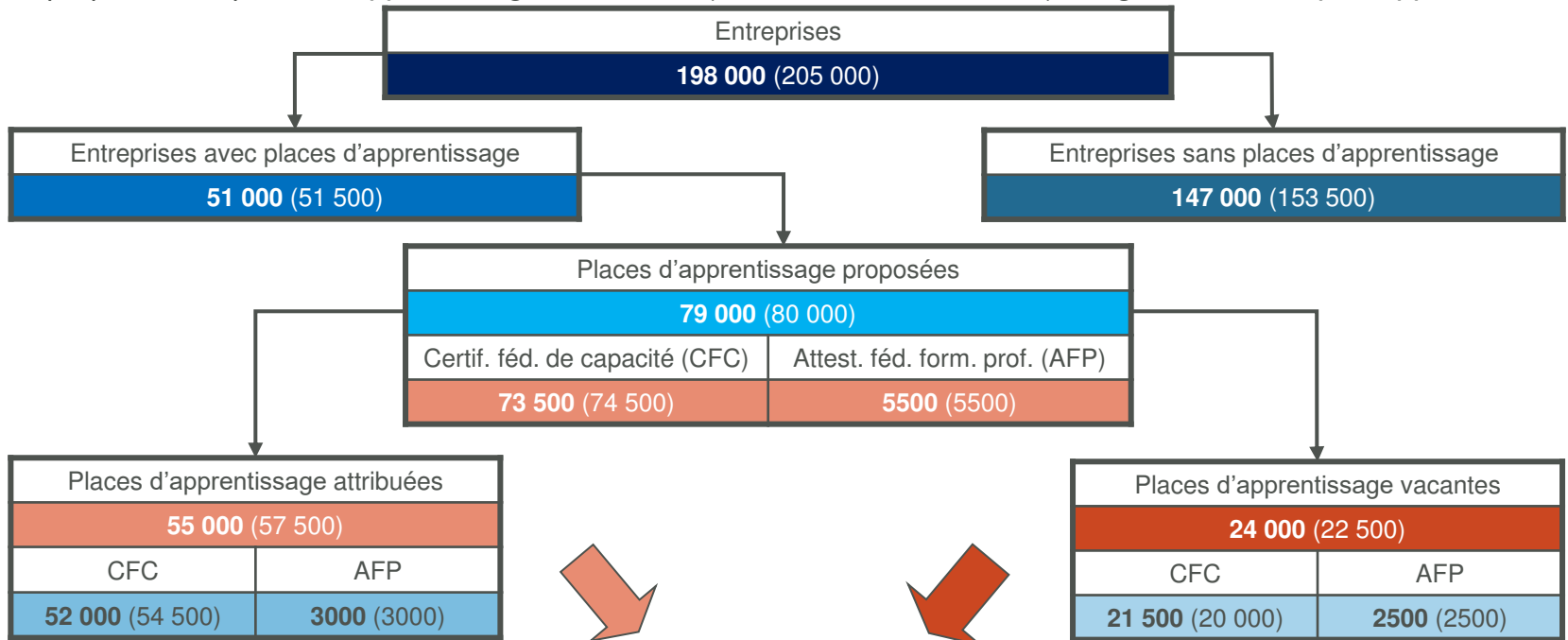
# Marché de l'apprentissage le 15 avril 2016

- › Le nombre de places d'apprentissage proposées atteint 79 000 et dépasse ainsi de 13 000 le nombre de jeunes intéressés par une place d'apprentissage (66 000).
- › Par rapport aux 58 500 jeunes intéressés EXCLUSIVEMENT par une place d'apprentissage, l'offre de places dépasse de 20 500 la demande des jeunes.



# Vue d'ensemble des entreprises

- › Le nombre total de places d'apprentissage proposées a baissé de 1000 places par rapport aux relevés d'avril 2015 (chiffres entre parenthèses).
- › La part des entreprises proposant des places d'apprentissage (2016: 26 % / 2015: 25 %) reste constante.
- › La proportion de places d'apprentissages attribuées (2016: 69 % / 2015: 72 %) a régressé de 3 % par rapport à l'an dernier.

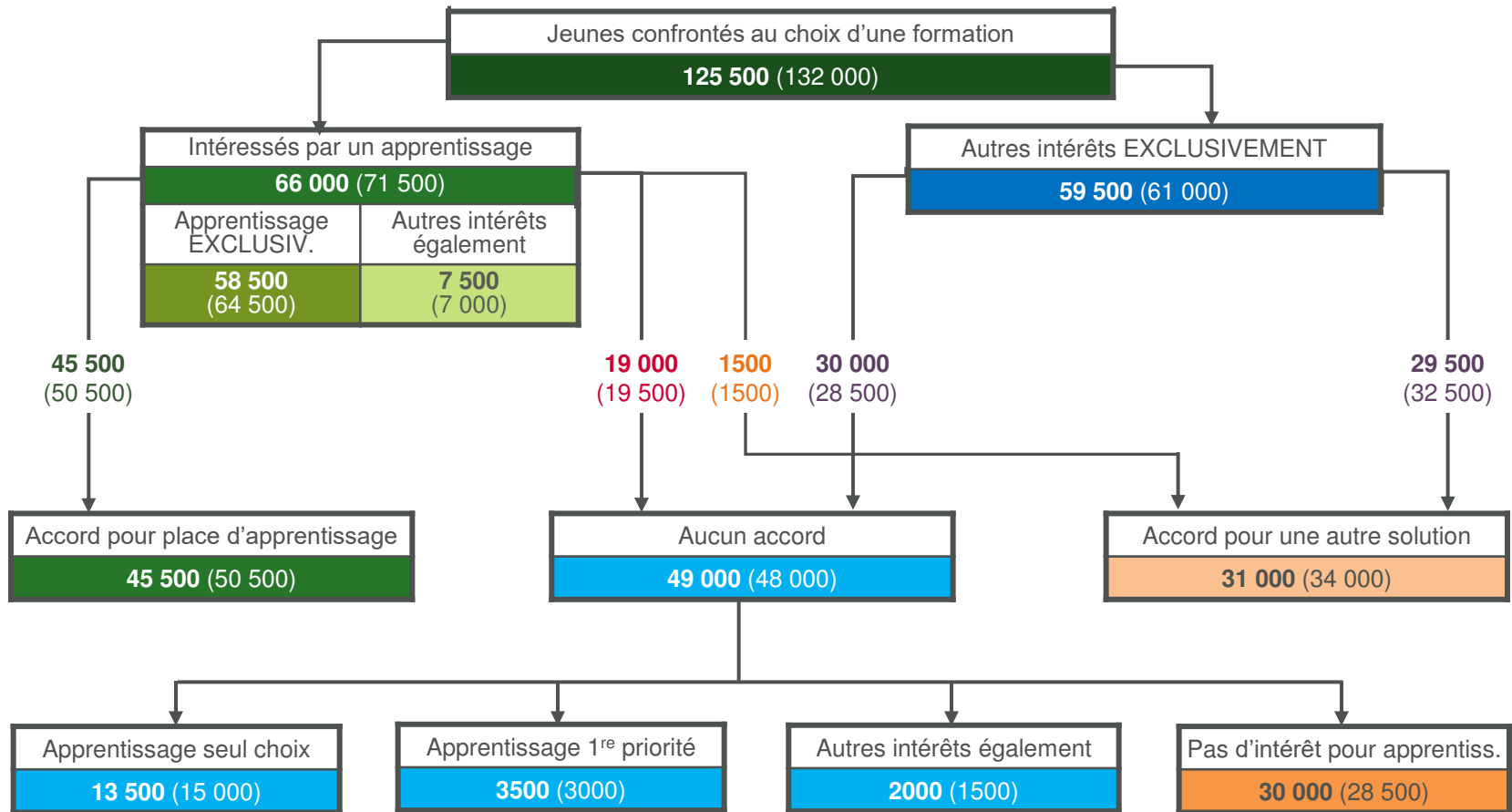


Constr./ archit.	Bureau/ information	Services	Impression, design et métiers d'art*	Santé/ social	Infor- matique *	Agri- culture	Prof. techniques	Indust. de transform.	Vente
56 % (64 %)	82 % (85 %)	48 % (61 %)	77 % (59 %)	84 % (89 %)	75 % (85 %)	77 % (74 %)	65 % (69 %)	57 % (63 %)	64 % (65 %)
44 % (36 %)	18 % (15 %)	52 % (39 %)	23 % (41 %)	16 % (11 %)	25 % (15 %)	23 % (26 %)	35 % (31 %)	43 % (37 %)	36 % (35 %)

- Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» se basent sur de petits échantillons (n < 90).

# Vue d'ensemble des jeunes

- Le nombre de jeunes confrontés à un choix de formation a baissé par rapport à 2015 (chiffres entre parenthèses), et suit ainsi la tendance des années précédentes.
- Le nombre de jeunes sans accord le jour de référence est resté constant par rapport à l'an dernier.



# Offre et demande de places d'apprentissage selon les branches - Vue d'ensemble

La demande de places d'apprentissage dépasse l'offre dans les branches suivantes: «Services», «Impression, design et métiers d'art», «Santé et activités sociales», «Informatique», «Industrie de transformation» et «Vente».

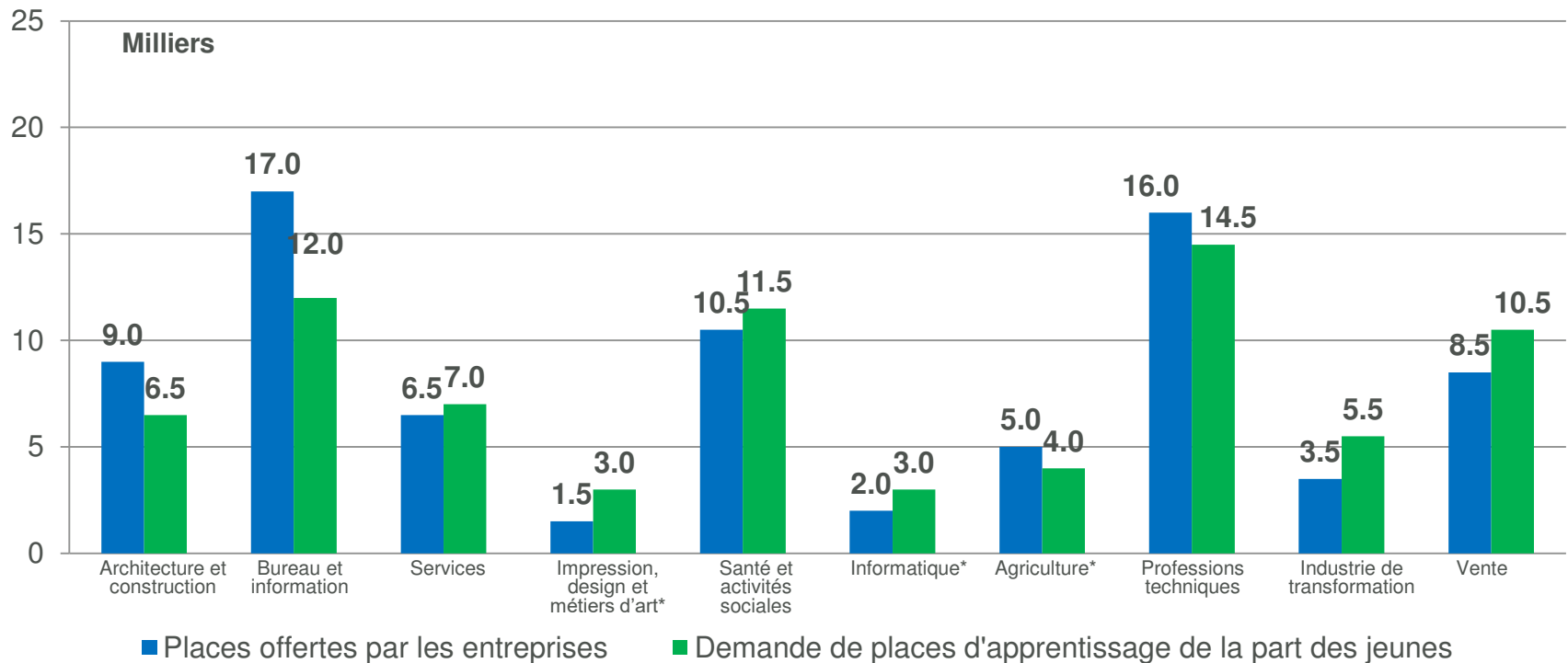
C'est dans les branches «Industrie de transformation» et «Vente» que l'excédent de demandes est le plus fort.

L'offre de places d'apprentissage dépasse la demande dans les branches suivantes: «Architecture et construction», «Bureau et information», «Agriculture» et «Professions techniques».

L'offre de places d'apprentissage AFP est restée constante par rapport à 2015 tandis que la demande a légèrement augmenté.

# Offre et demande de places d'apprentissage par branches

- › Dans les branches «Services», «Impression, design et métiers d'art», «Santé et activités sociales», «Informatique», «Industrie de transformation» et «Vente», la demande dépasse l'offre en places d'apprentissage. Les branches «Industrie de transformation» et «Vente» affichent l'excédent de demandes le plus important.
- › L'offre dépasse la demande dans les branches «Architecture et construction», «Agriculture», «Bureau et information» et «Professions techniques».

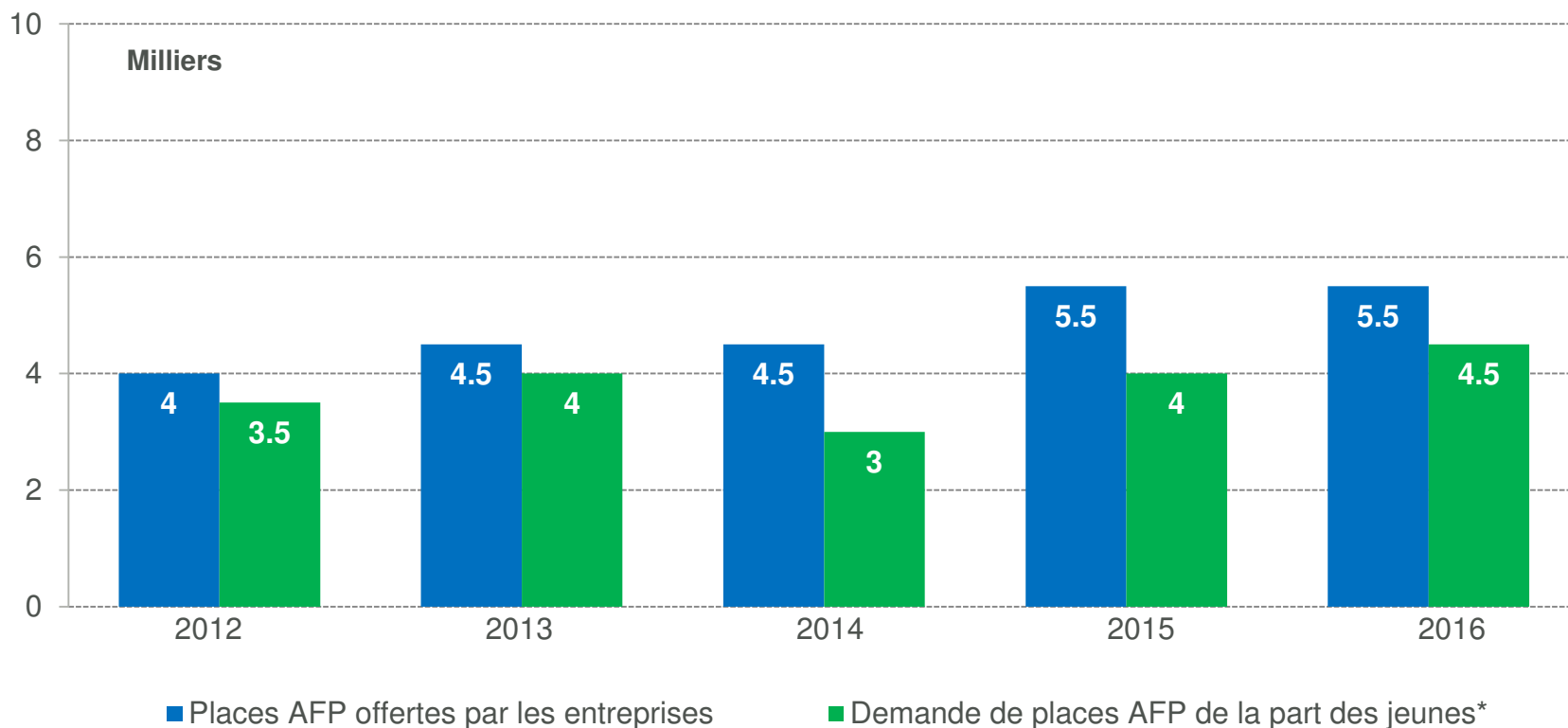


De nombreux jeunes sont intéressés par plusieurs formations professionnelles initiales et apparaissent ainsi dans plusieurs branches.

\* Les données des entreprises dans les branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» ainsi que celles des jeunes dans la branche «Agriculture» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

# Offre et demande de places AFP seulement

- › En avril 2016, l'offre de places d'apprentissage AFP atteint 5500 contre une demande de 4500.
- › L'offre de places AFP est restée constante par rapport à 2015 tandis que la demande de telles places a légèrement augmenté.



\* Pour les jeunes, les données relatives aux places AFP reposent sur de petits échantillons (n < 90).

# Etat de l'attribution des places d'apprentissage le 15 avril 2016 - Vue d'ensemble

Parmi les jeunes qui s'intéressent à une place d'apprentissage, 45 500 (2015: 50 500) disposent d'un accord oral ou écrit pour une place d'apprentissage.

Du côté des entreprises, 55 000 (2015: 57 500) places d'apprentissage ont été définitivement attribuées.

Le nombre de jeunes qui s'intéressent cette année exclusivement à un apprentissage et qui n'ont encore reçu aucun accord se situe à 13 500 (2015: 15 000). Ainsi, l'offre de 24 000 (2015: 22 500) places d'apprentissage vacantes dépasse le nombre de jeunes intéressés exclusivement par une place d'apprentissage et n'ayant pas encore d'accord.

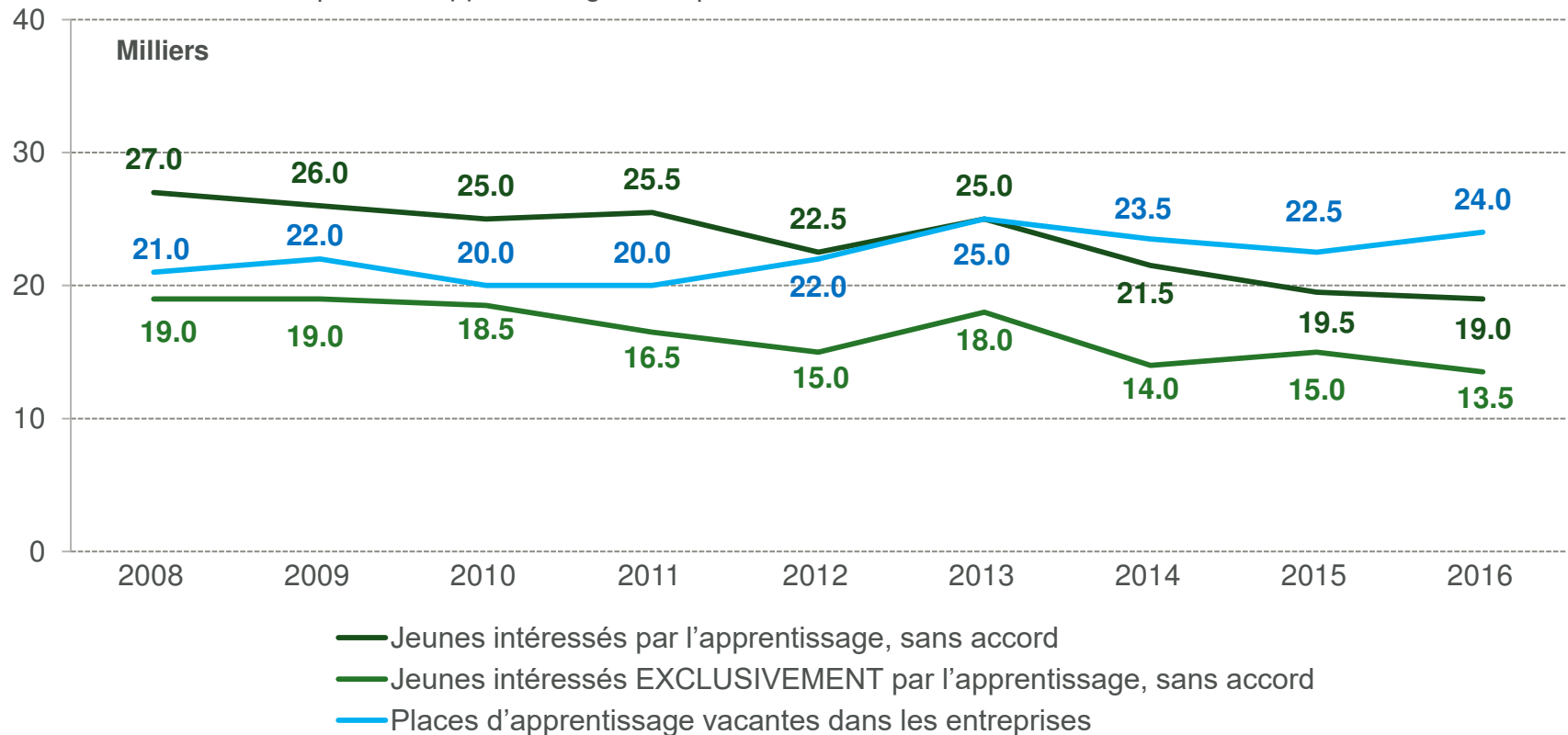
En comparaison de l'année dernière, le niveau d'attribution de places d'apprentissage a baissé: 69 % des places d'apprentissage sont déjà attribuées par les entreprises (2015: 72 %). 69 % des jeunes intéressés par une place d'apprentissage disposent d'un accord (2015: 70 %).

L'expérience en termes d'offre et de demande de ces dernières années montre qu'entre les enquêtes d'avril et d'août, l'offre de places d'apprentissage augmente encore en règle générale. En 2016, l'offre de places d'apprentissage devrait donc encore augmenter en août. Durant cette même période, on peut aussi s'attendre à ce que les jeunes réagissent de façon plus flexible face aux réalités du marché des places d'apprentissage et modifient leurs intérêts.

# Attribution des places d'apprentissage

## le 15 avril 2016

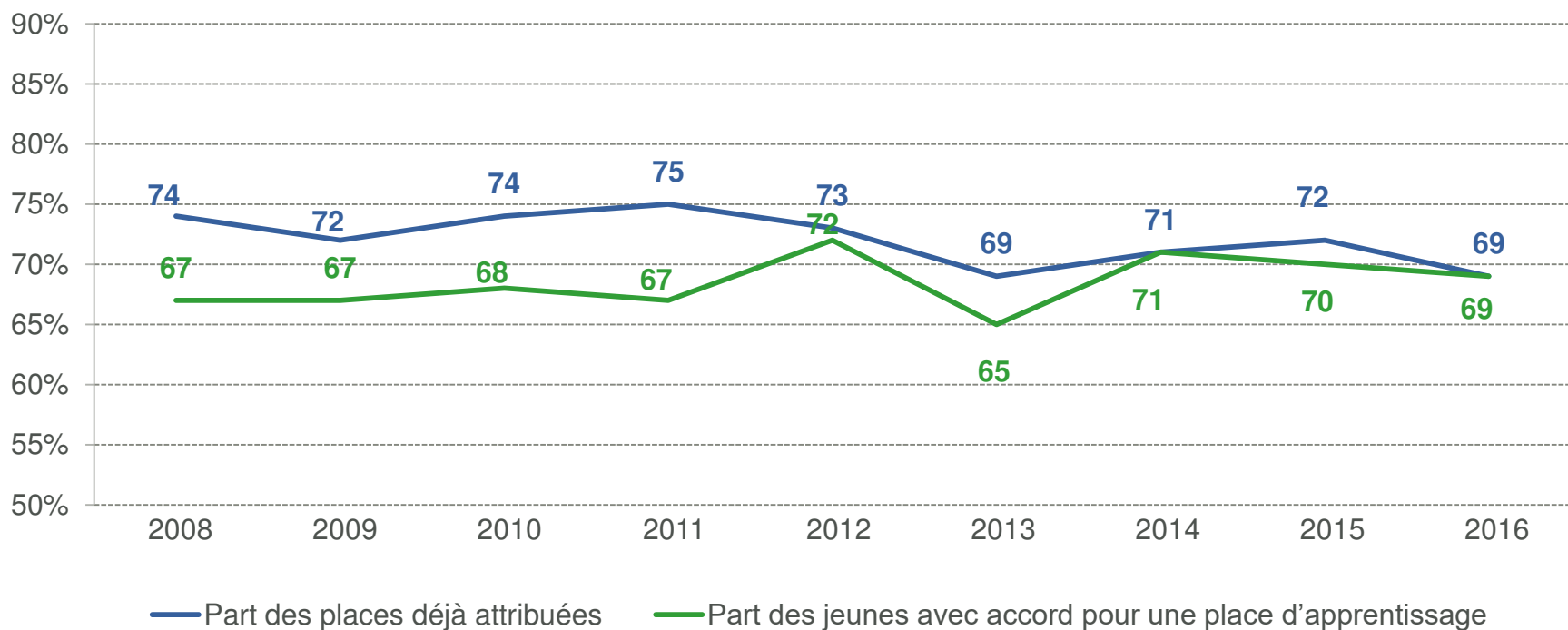
- › L'offre des places d'apprentissage encore vacantes dépasse le nombre de jeunes qui s'intéressent à une place d'apprentissage et qui n'ont pas encore reçu d'accord.
- › 19 000 jeunes intéressés par une formation professionnelle initiale n'ont encore reçu aucun accord au jour de référence. Parmi eux, 13 500 jeunes s'intéressent exclusivement à une formation professionnelle initiale.
- › A l'inverse, 24 000 places d'apprentissage n'ont pas encore été attribuées.





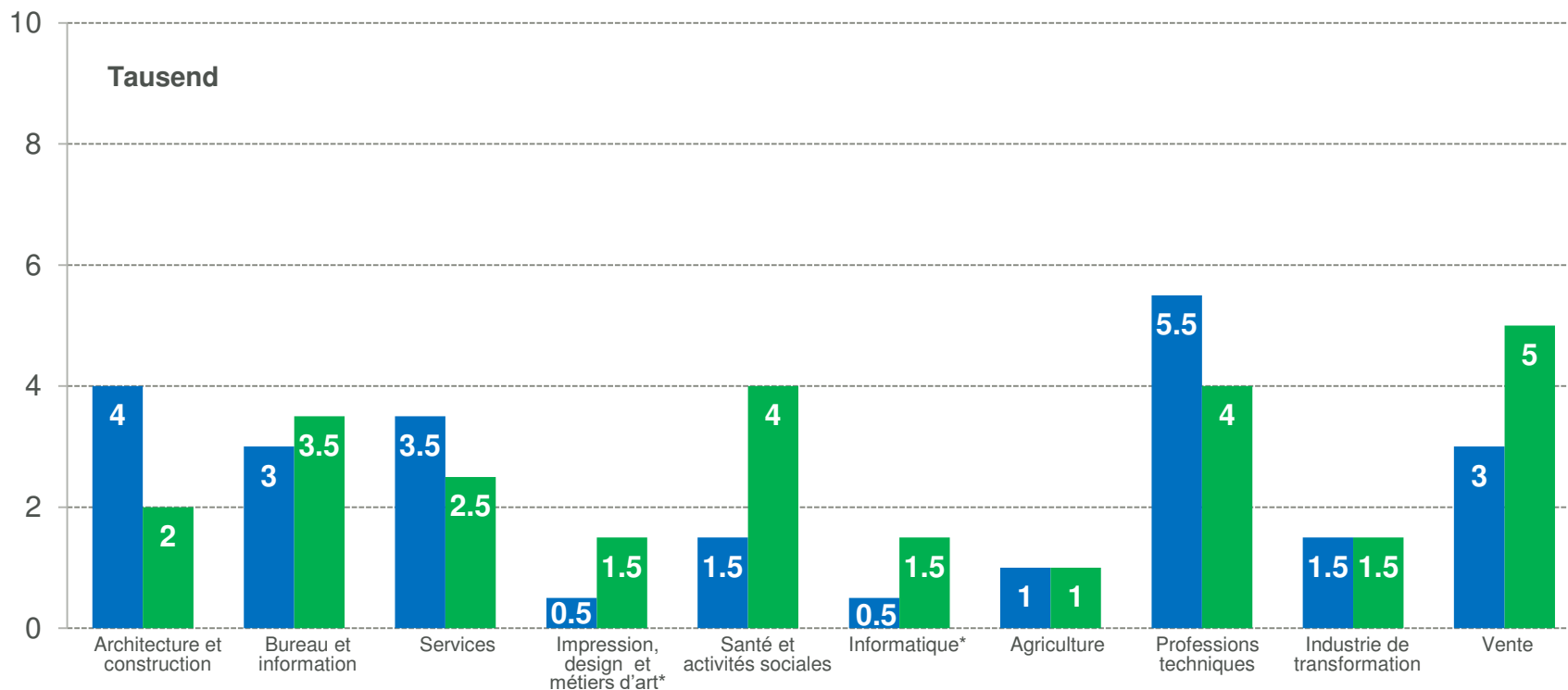
# Attribution des places d'apprentissage le 15 avril 2016

- › Dans les entreprises, 69 % des places d'apprentissage proposées ont été attribuées ou promises fermement au jour de référence.
- › Du côté de la demande, 69 % également des jeunes qui sont intéressés par une place d'apprentissage disposent d'un accord écrit ou oral pour une place d'apprentissage.



# Places vacantes et demandes par branches

- › Dans les branches «Bureau et information», «Impression, design et métiers d'art», «Santé et activités sociales», «Informatique» et «Vente», le nombre de jeunes intéressés par une place d'apprentissage mais sans accord est plus élevé que le nombre de places d'apprentissage vacantes.
- › Dans les branches «Architecture et construction», «Services» et «Professions techniques», il y a encore davantage de places d'apprentissage à attribuer que de demandes.



■ Places vacantes dans les entreprises

■ Demande de place par les jeunes, sans accord

De nombreux jeunes sont intéressés par plusieurs formations professionnelles initiales et apparaissent ainsi dans plusieurs branches.

\* Les données des jeunes dans les branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

## Offre de places d'apprentissage: les entreprises

# Offre de places d'apprentissage le 15 avril 2016

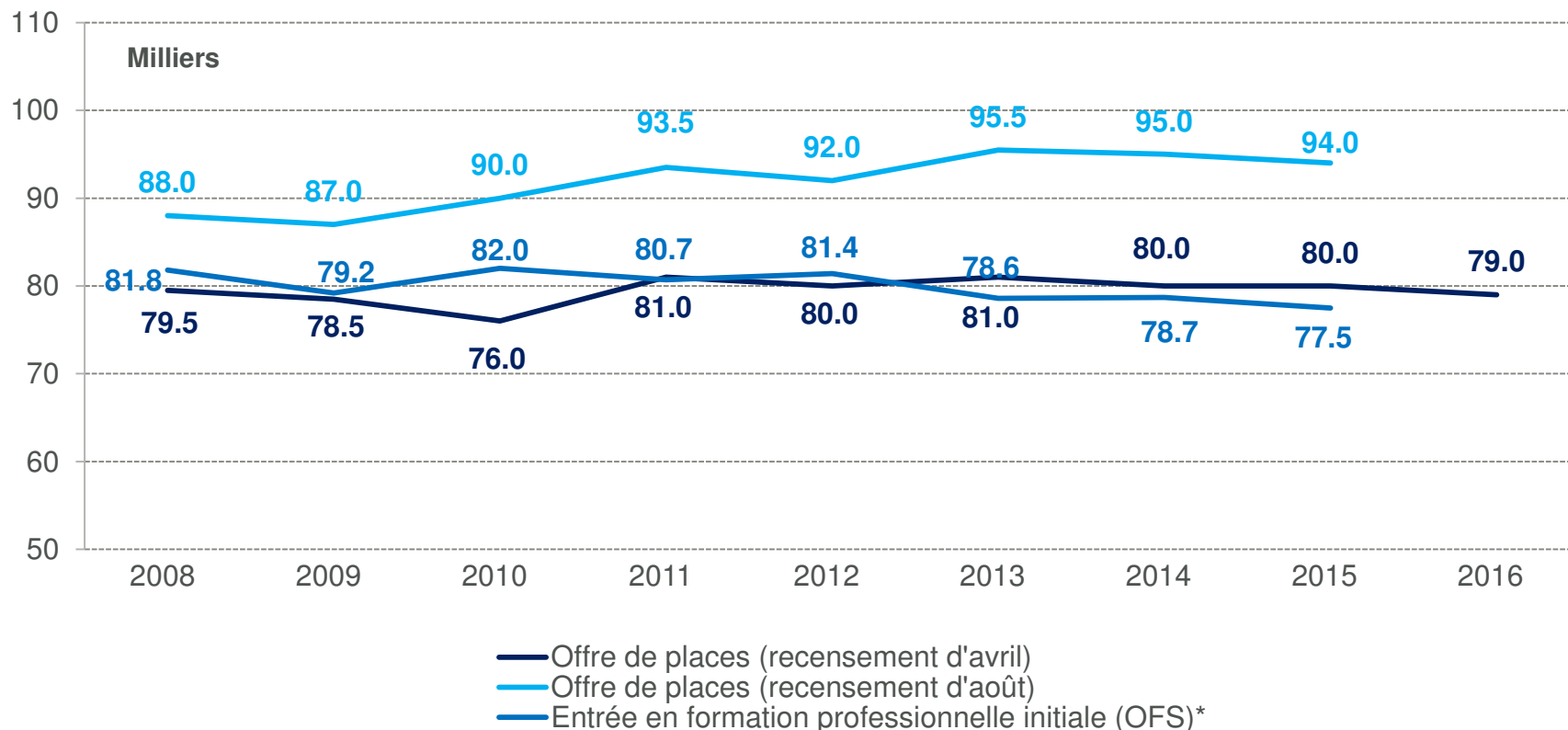
Selon l'enquête, environ un quart de toutes les entreprises de Suisse comptant 2 collaborateurs ou plus (en équivalents plein temps EPT) proposent des places d'apprentissage.

En avril 2016, le nombre de places d'apprentissage proposées s'élève à 79 000 (2015: 80 000). L'expérience montre que l'offre de places d'apprentissage augmente jusqu'au mois d'août.

32 % (2015: 34 %) des entreprises qui forment des apprentis n'offrent pas de nouvelles places d'apprentissage cette année. Il s'agit surtout de petites entreprises qui ne forment qu'un seul ou qu'un petit nombre d'apprentis à la fois et n'ont de ce fait pas de nouvelle place à offrir chaque année. En 2016, la part des entreprises sans nouvelles places d'apprentissage a diminué dans toutes les régions linguistiques.

# Offre de places d'apprentissage en avril et août 2008 - 2016

- › Après extrapolation, on peut faire état d'une offre de 79 000 places d'apprentissage en avril 2016.
- › Selon l'enquête, l'offre de places est un peu plus faible que lors du recensement d'avril 2015.
- › L'expérience montre que l'offre de places d'apprentissage va encore augmenter jusqu'en août.



\* Voir les remarques en annexe

# Entreprises sans nouvelles places d'apprentissage en 2016

- › Environ un tiers des entreprises qui forment des apprentis n'offrent pas de nouvelles places d'apprentissage pour l'année 2016.
- › Il s'agit principalement de petites entreprises qui ne peuvent pas offrir chaque année une place d'apprentissage.
- › La proportion d'entreprises formatrices qui n'offrent pas de nouvelles places d'apprentissage en 2016 a diminué dans les trois régions linguistiques par rapport à l'an dernier.

Entreprises sans nouvelles places d'apprentissage en 2016									
		Total	Taille de l'entreprise (nombre de collaborateurs)				Site de l'entreprise		
			2-9	10-49	50-249	250+	SA	SR	TI
Prévoient de n'offrir <b>aucune</b> nouvelle place d'apprentissage cette année	2016	32%	43%	24%	13%	4%	30%	36%	47%
	2015	34%	44%	25%	17%	5%	32%	37%	49%
	2014	35%	44%	25%	15%	6%	34%	37%	36%
	2013	34%	43%	26%	16%	5%	32%	37%	50%
	2012	36%	45%	23%	15%	7%	33%	41%	51%
	2011	35%	43%	25%	15%	4%	35%	36%	28%
	2010	38%	45%	28%	14%	3%	38%	36%	45%
	2009	38%	48%	25%	20%	3%	37%	41%	48%
	2008	37%	47%	24%	11%	6%	37%	38%	44%

# Etat de l'attribution des places d'apprentissage

Selon les entreprises, 69 % de toutes les places d'apprentissage sont déjà attribuées ou définitivement promises au mois d'avril 2016 (2015: 72 %).

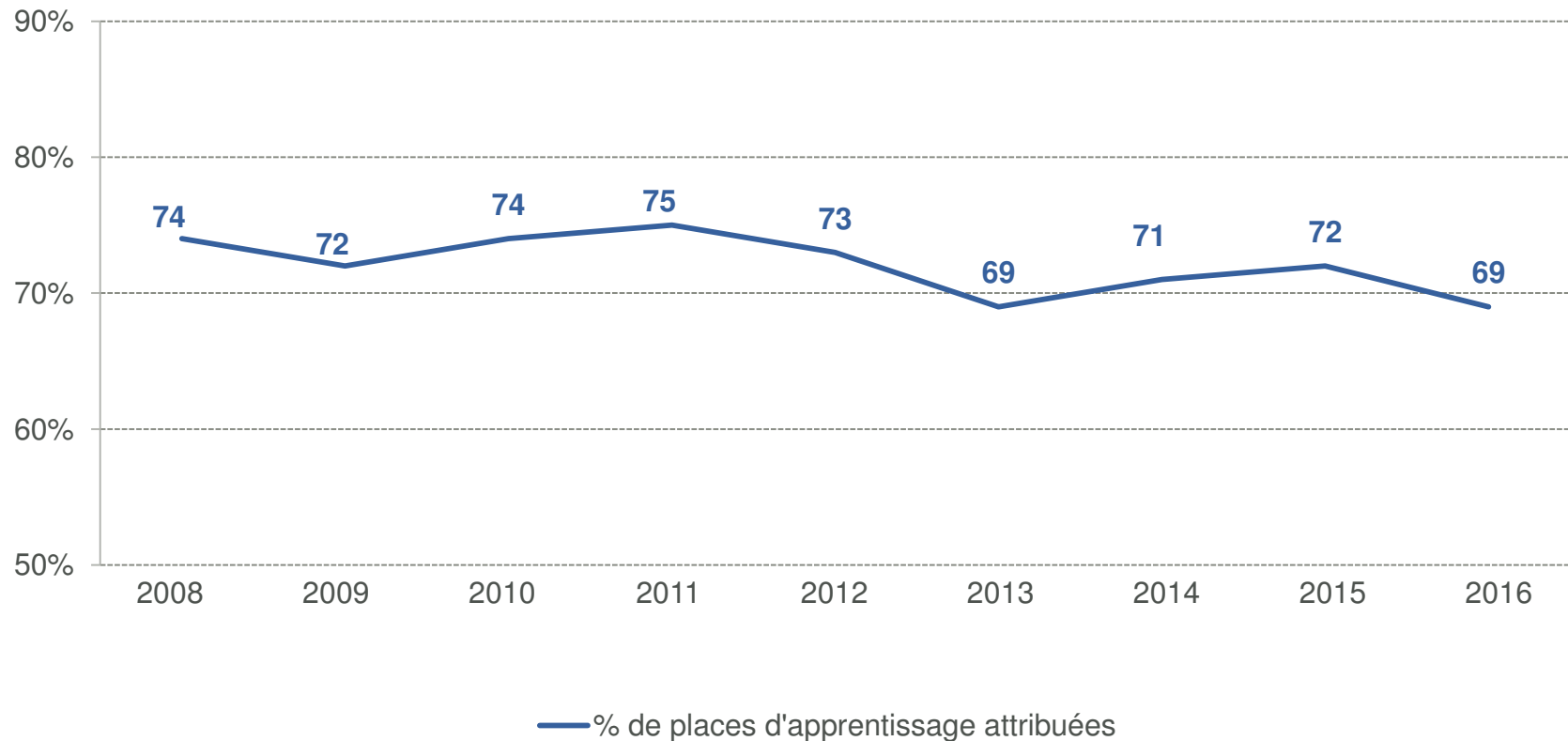
**Branches:** Au total, 24 000 (2015: 22 500) places d'apprentissage sont encore vacantes le 15 avril 2016. On dénombre des places vacantes dans toutes les branches, la plupart étant disponibles dans les branches «Architecture et construction», «Services» et «Professions techniques».

**Régions linguistiques:** Dans le canton du Tessin et en Suisse romande, le recrutement débute traditionnellement plus tard qu'en Suisse alémanique. La proportion des places d'apprentissage attribuées est ainsi sensiblement plus basse en Suisse romande (59 %) et surtout au Tessin (33 %) qu'en Suisse alémanique (73 %).

**Taille de l'entreprise:** En proportion, ce sont surtout les petites entreprises qui disposent encore d'un nombre assez important de places d'apprentissage vacantes.

# Etat de l'attribution des places d'apprentissage

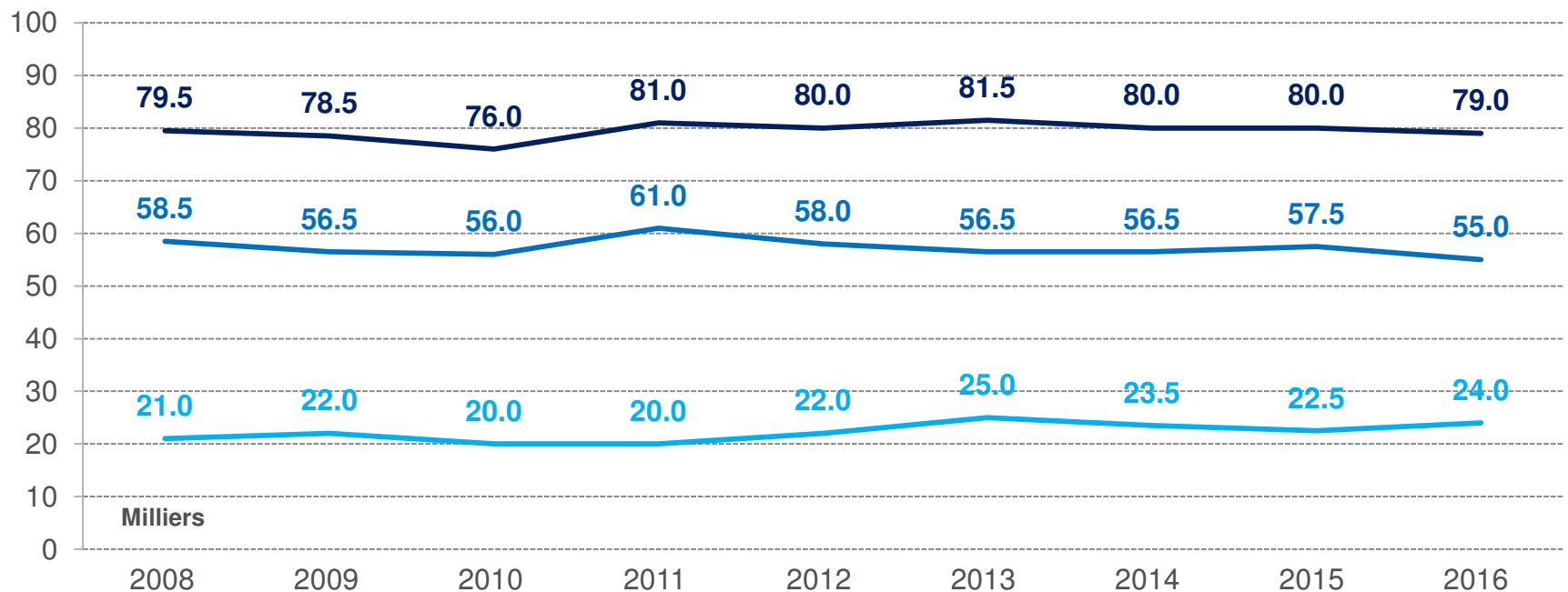
- › Dans les entreprises, 69 % des places d'apprentissage proposées ont déjà été attribuées ou promises définitivement à quelqu'un le jour de référence.





# Places d'apprentissage offertes et déjà attribuées

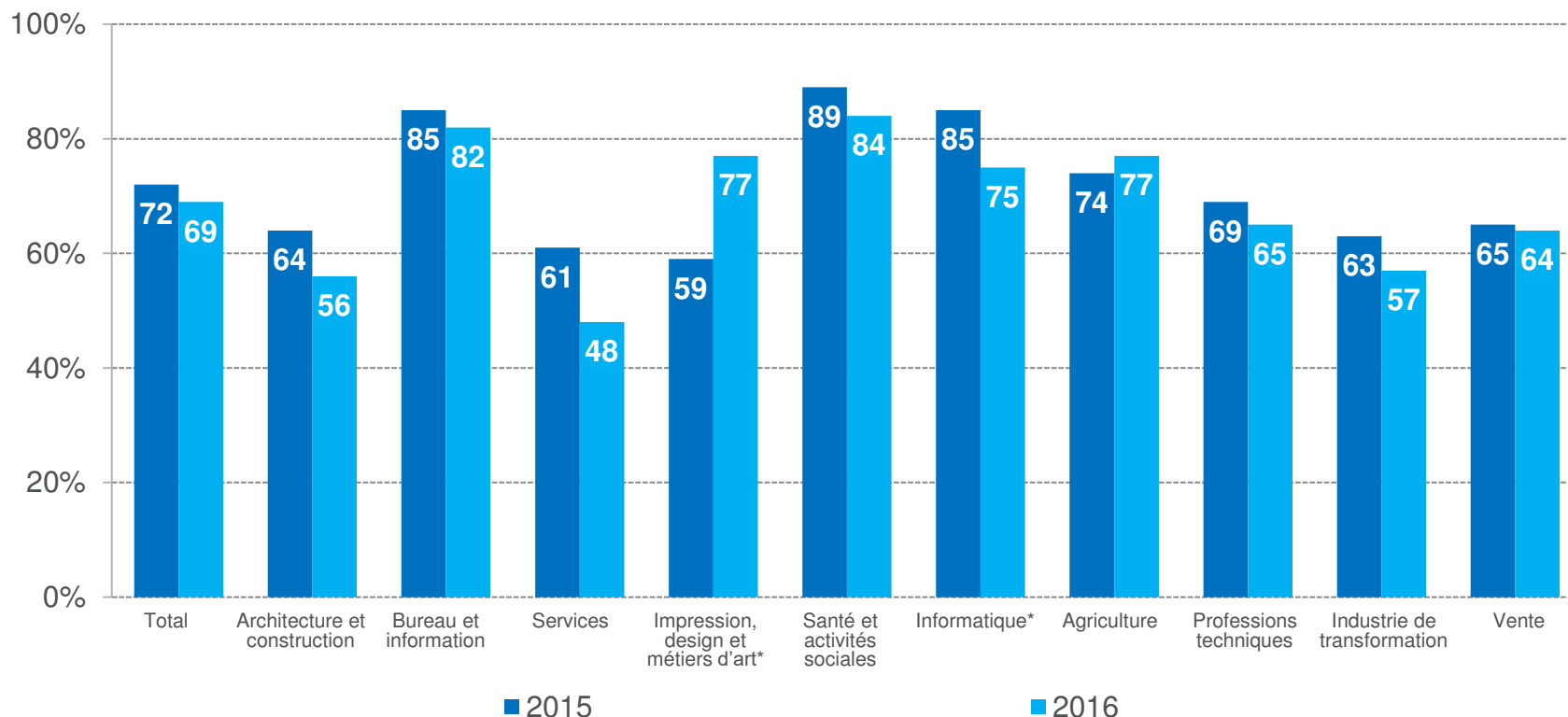
- › Après extrapolation, il existe une offre de 79 000 places d'apprentissage. Cela représente une baisse de 1000 places offertes par rapport à 2015.
- › Parmi celles-ci, 55 000 places d'apprentissage étaient déjà définitivement attribuées le 15 avril 2016.
- › 24 000 places d'apprentissage n'ont pas encore été attribuées définitivement jusqu'au 15 avril 2016.



— Offre de places d'apprentissage — Places d'apprentissage déjà attribuées — Places d'apprentissage vacantes

# Etat de l'attribution des places d'apprentissage selon les branches

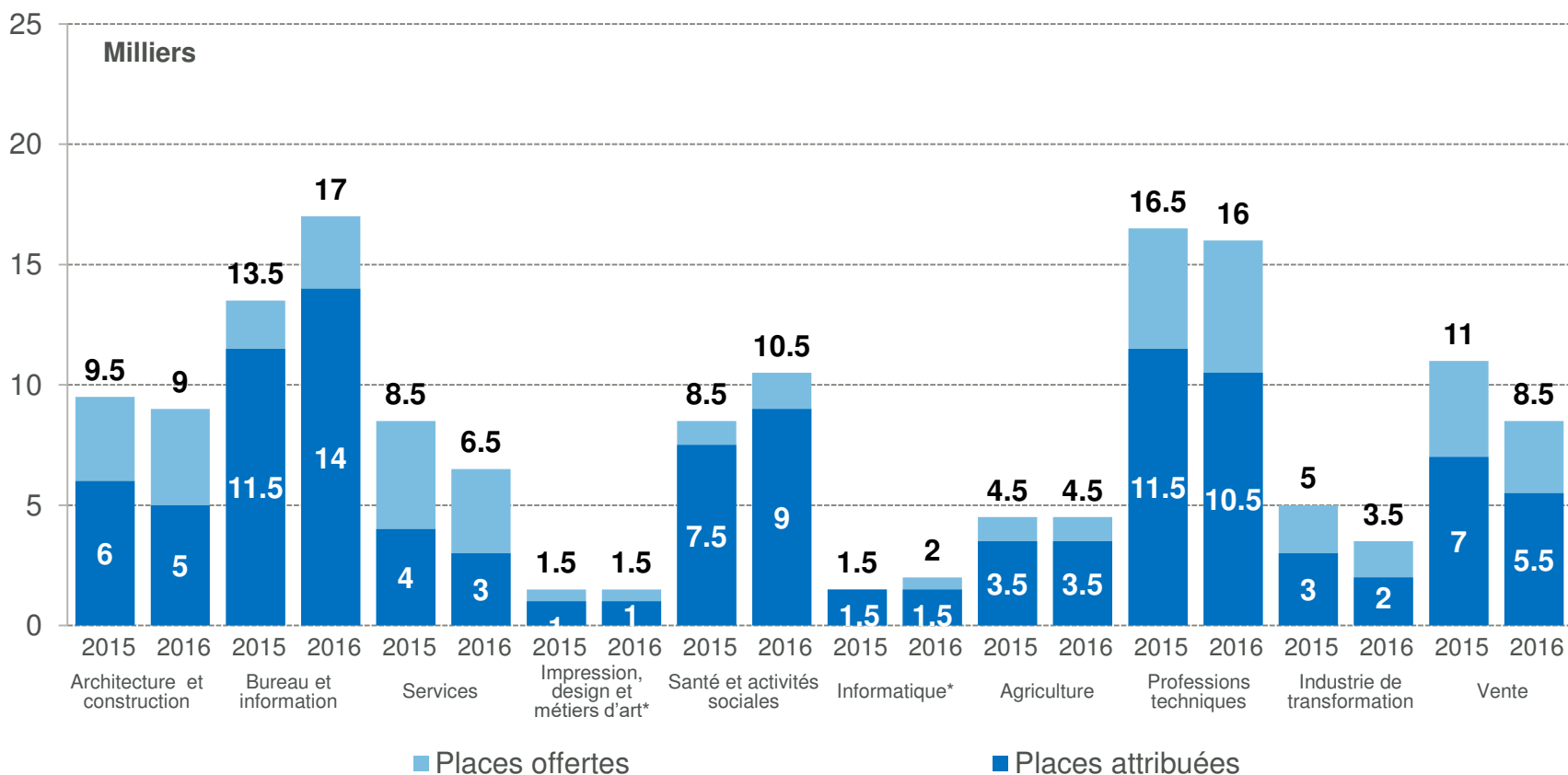
- › L'attribution des places d'apprentissage 2016 est la plus avancée dans les branches «Bureau et information», «Santé et activités sociales», «Informatique» et «Agriculture».
- › A l'inverse, les places d'apprentissage définitivement attribuées sont proportionnellement peu nombreuses dans les branches «Architecture et construction», «Services» et «Industrie de transformation».



\* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

# Places attribuées par rapport à l'offre, selon les branches

- › La majorité des places d'apprentissage encore vacantes se trouvent dans les branches, «Architecture et construction», «Services» et «Professions techniques».
- › Dans les branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique», on ne trouve plus guère de places vacantes.



\* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

# Etat de l'attribution des places d'apprentissage selon les régions

- › Les différentes périodes d'attribution des places d'apprentissage dans les régions sont, cette année aussi, nettement identifiables. En Suisse romande et dans le canton du Tessin, les places d'apprentissage sont attribuées plus tard dans l'année.
- › C'est en Suisse centrale que l'attribution des places d'apprentissage est la plus avancée.

Etat de l'attribution des places d'apprentissage le 15 avril 2016, selon les régions								
		TOTAL	Suisse alémanique				Suisse romande	Tessin
			Total	Suisse orientale	N-O de la Suisse	Suisse centrale		
Places d'apprentissage déjà attribuées au jour de référence	2016	69%	73%	71%	72%	78%	59%	33%
	2015	72%	75%	72%	77%	76%	63%	48%
	2014	71%	76%	78%	73%	77%	56%	36%
	2013	69%	72%	70%	72%	79%	60%	44%
	2012	73%	75%	71%	79%	78%	66%	33%
	2011	75%	77%	78%	76%	82%	69%	50%
	2010	74%	78%	78%	78%	76%	60%	42%
	2009	72%	78%	81%	75%	76%	52%	31%
	2008	74%	80%	79%	81%	78%	63%	15%

# Etat de l'attribution des places d'apprentissage selon la taille de l'entreprise

- › L'état de l'attribution des places d'apprentissage est généralement en relation avec la taille de l'entreprise. Dans les petites et moyennes entreprises, la proportion des places d'apprentissage attribuées est plus faible que dans les entreprises plus grandes.
- › Dans les entreprises de 2 à 49 collaborateurs, la proportion des places d'apprentissage déjà attribuées a diminué par rapport à l'an dernier.

Etat de l'attribution des places d'apprentissage le 15 avril 2016, selon la taille de l'entreprise						
		TOTAL	Taille de l'entreprise (nombre de collaborateurs)			
			2-9	10-49	50-249	250+
Places d'apprentissage déjà attribuées au jour de référence	<b>2016</b>	<b>69%</b>	<b>63%</b>	<b>65%</b>	<b>73%</b>	<b>78%</b>
	2015	72%	68%	69%	73%	78%
	2014	71%	61%	71%	76%	78%
	2013	69%	63%	69%	76%	73%
	2012	73%	69%	69%	80%	72%
	2011	75%	72%	70%	78%	80%
	2010	74%	70%	72%	75%	81%
	2009	72%	63%	72%	76%	82%
	2008	74%	60%	74%	84%	83%

# Etat de la décision sur l'offre de places d'apprentissage

La décision relative au nombre de places d'apprentissage proposées pour l'année 2016 est prise définitivement à 85 % (2015: 84 %).

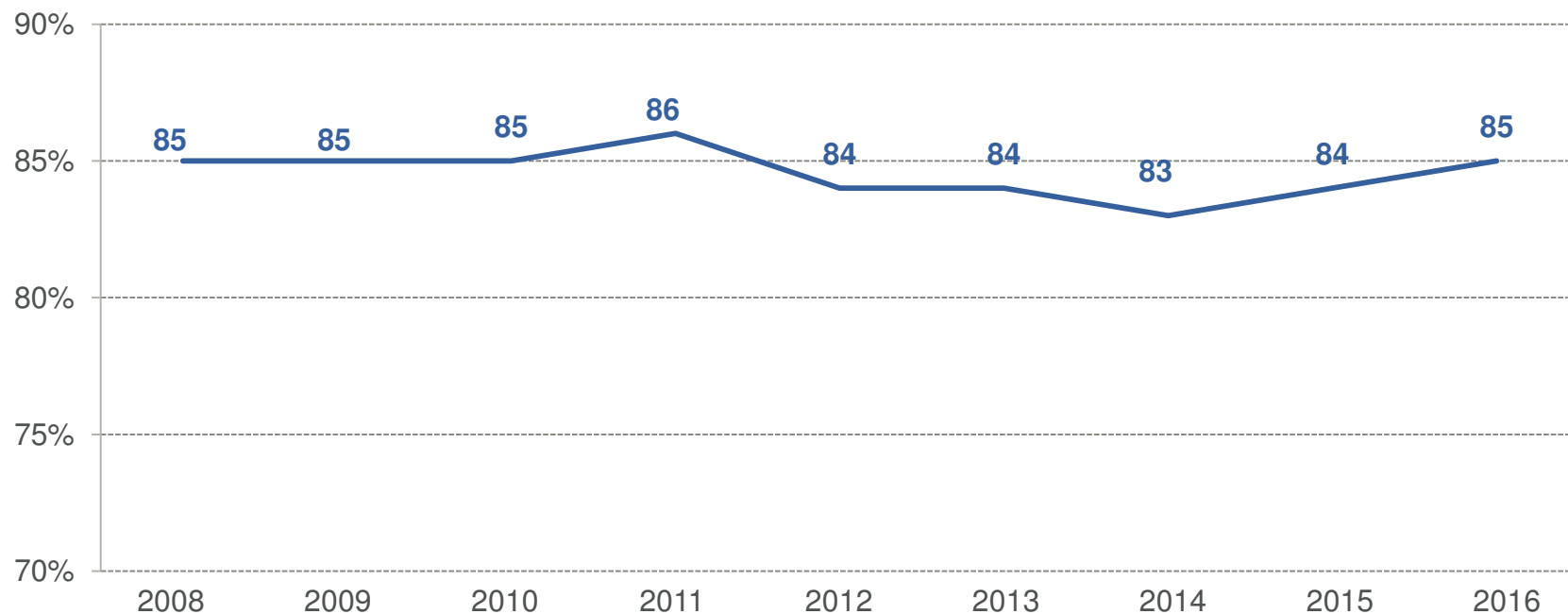
**Branches:** Le processus de décision sur le nombre définitif de places d'apprentissage est déjà très avancé dans toutes les branches. Il est le plus avancé dans les branches «Bureau et information», «Impression, design et métiers d'art», «Santé et activités sociales», «Informatique» et dans la «Vente».

**Régions linguistiques:** Au Tessin (66 %), le processus de décision est moins avancé qu'en Suisse alémanique (86 %) et qu'en Suisse romande (82 %).

**Taille de l'entreprise:** C'est dans les grandes entreprises de 250 collaborateurs et plus que la décision sur l'offre définitive de places d'apprentissage est la plus avancée (92 %).

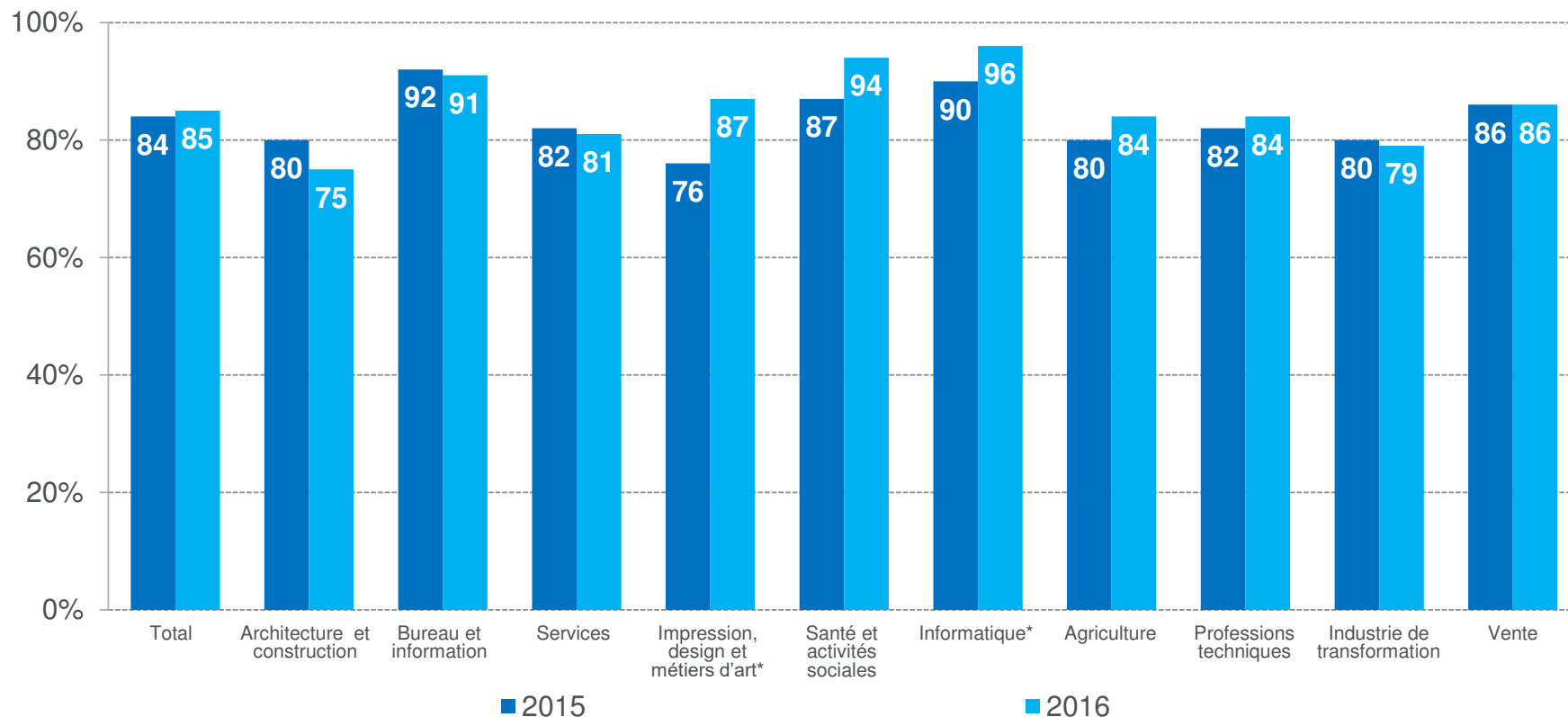
# Etat de la décision sur l'offre de places d'apprentissage

- › La proportion des entreprises formatrices qui ont déjà pris définitivement leur décision sur le nombre de places d'apprentissage à la mi-avril s'établit à 85 % en avril 2016 (2015: 84 %).



# Etat de la décision de l'offre de places selon les branches

- › Le processus de décision sur le nombre définitif de places d'apprentissage est déjà très avancé dans toutes les branches.
- › Les branches «Bureau et information», «Impression, design et métiers d'art», «Santé et activités sociales», «Informatique» et «Vente» se situent au-dessus de la valeur totale de 85 %.

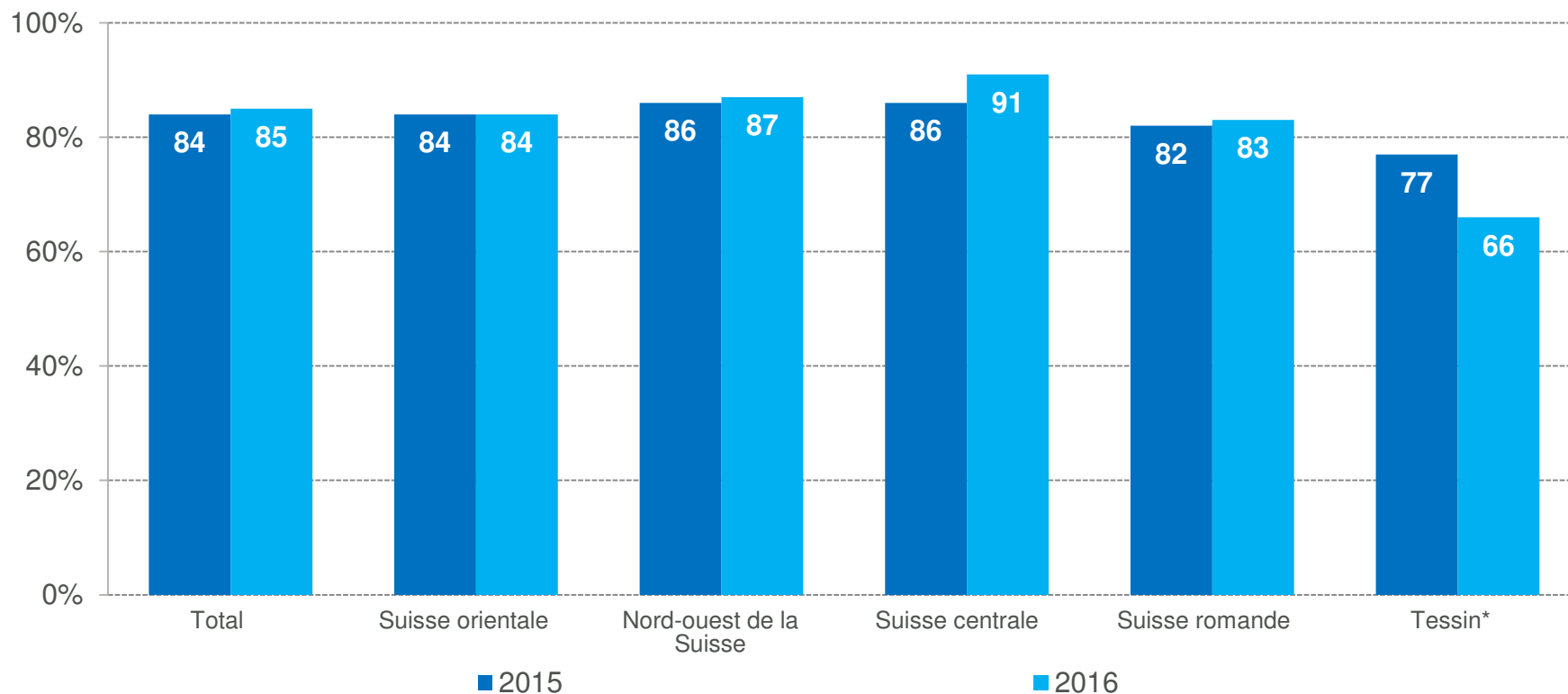


\* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).



# Etat de la décision sur l'offre de places d'apprentissage selon la région

- › Le processus de décision est le plus avancé en Suisse centrale où il dépasse le niveau de l'an dernier.
- › Au Tessin, la situation décisionnelle est moins avancée que l'année dernière et se situe avec 66 % à un niveau inférieur à celui des autres régions.



\* Les données du Tessin sont basées sur un petit échantillon (n < 90).

# Etat de la décision sur l'offre de places d'apprentissage selon la taille de l'entreprise

- › Dans les entreprises de 2 à 9 collaborateurs, la décision relative à l'offre est plus avancée que l'an dernier (85 % contre 81 %); dans les entreprises de 50 à 249 collaborateurs, elle est moins avancée que l'an dernier (85 % contre 89 %).
- › Le processus décisionnel est le plus avancé dans les entreprises de 250 collaborateurs ou plus.

Etat de la décision sur l'offre le 15 avril 2016, selon la taille de l'entreprise						
		TOTAL	Taille de l'entreprise (nombre de collaborateurs)			
			2-9	10-49	50-249	250+
La décision sur le nombre de places d'apprentissage annoncées est <b>définitive</b>	<b>2016</b>	<b>85%</b>	<b>85%</b>	<b>83%</b>	<b>85%</b>	<b>92%</b>
	2015	84%	81%	84%	89%	92%
	2014	83%	81%	82%	86%	91%
	2013	84%	81%	83%	89%	90%
	2012	84%	82%	84%	85%	92%
	2011	86%	84%	84%	90%	91%
	2010	85%	83%	85%	89%	89%
	2009	85%	83%	83%	88%	91%
	2008	85%	82%	86%	86%	90%

# Places d'apprentissage vacantes l'an dernier (2015)

La proportion des places d'apprentissage restées vacantes est, avec 11 %, légèrement supérieure aux valeurs mesurées les années précédentes.

**Branches:** Les proportions les plus élevées de places d'apprentissage vacantes sont mesurées dans les branches «Architecture et construction», «Services», «Agriculture» et «Industrie de transformation».

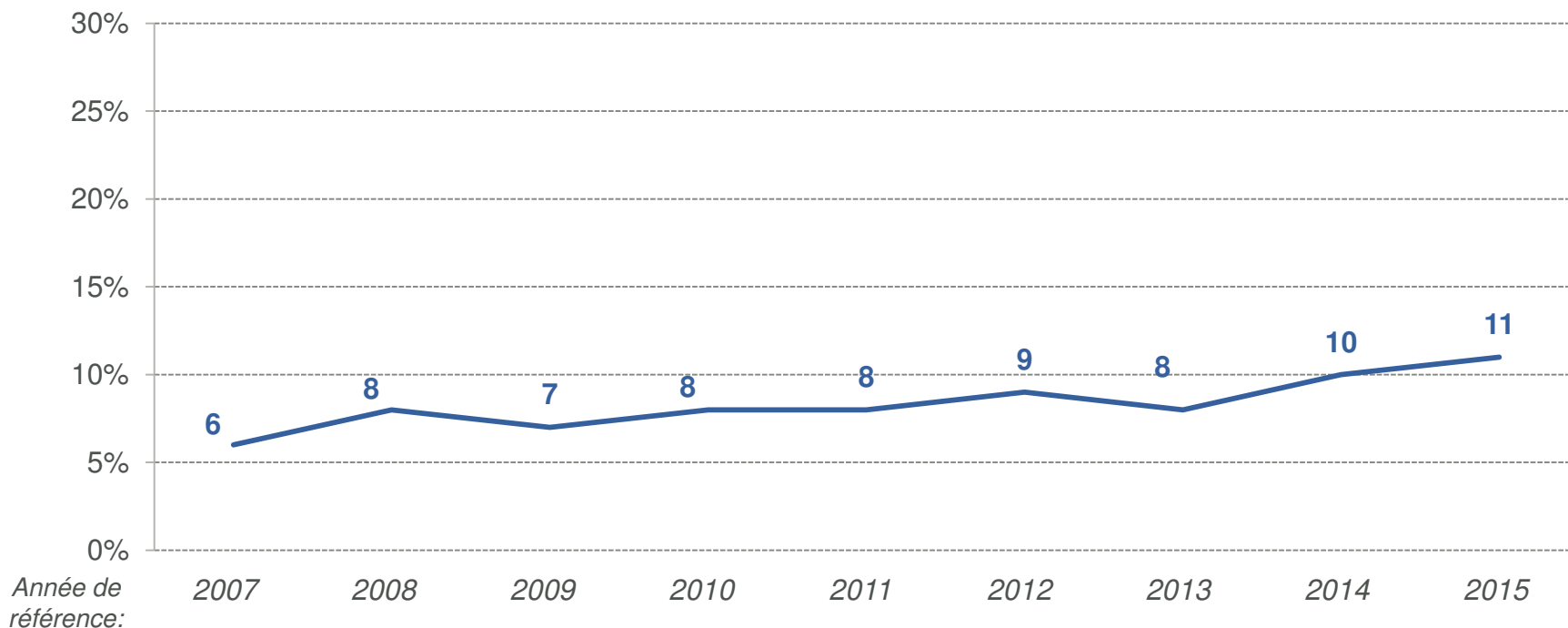
Ce sont les entreprises des branches «Bureau et information», «Impression, design et métiers d'art», « Santé et activités sociales » et «Informatique» qui ont signalé le moins de places vacantes.

**Régions linguistiques:** La proportion des places d'apprentissage restées vacantes l'an dernier est la plus faible en Suisse centrale (9 %) et la plus élevée au Tessin (15 %).

**Taille de l'entreprise:** La proportion des places d'apprentissage vacantes était la plus faible dans les entreprises de 50 collaborateurs et plus (9 %), et la plus élevée dans les entreprises de 2 à 9 collaborateurs (13 %).

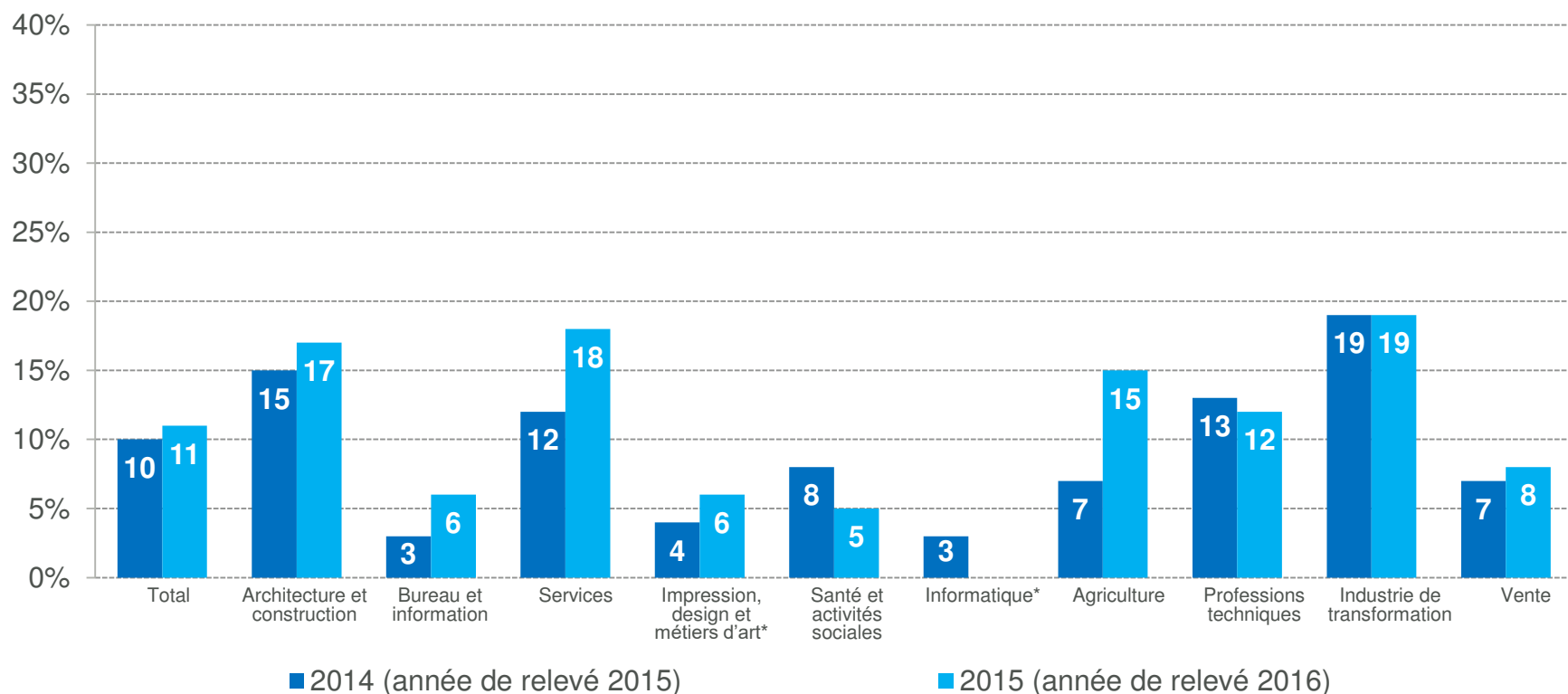
# Proportion des places d'apprentissage restées vacantes l'an dernier (2015)

› Parmi les places d'apprentissage annoncées en 2015, 11 % au total sont restées vacantes



# Proportion des places restées vacantes l'an dernier, selon les branches

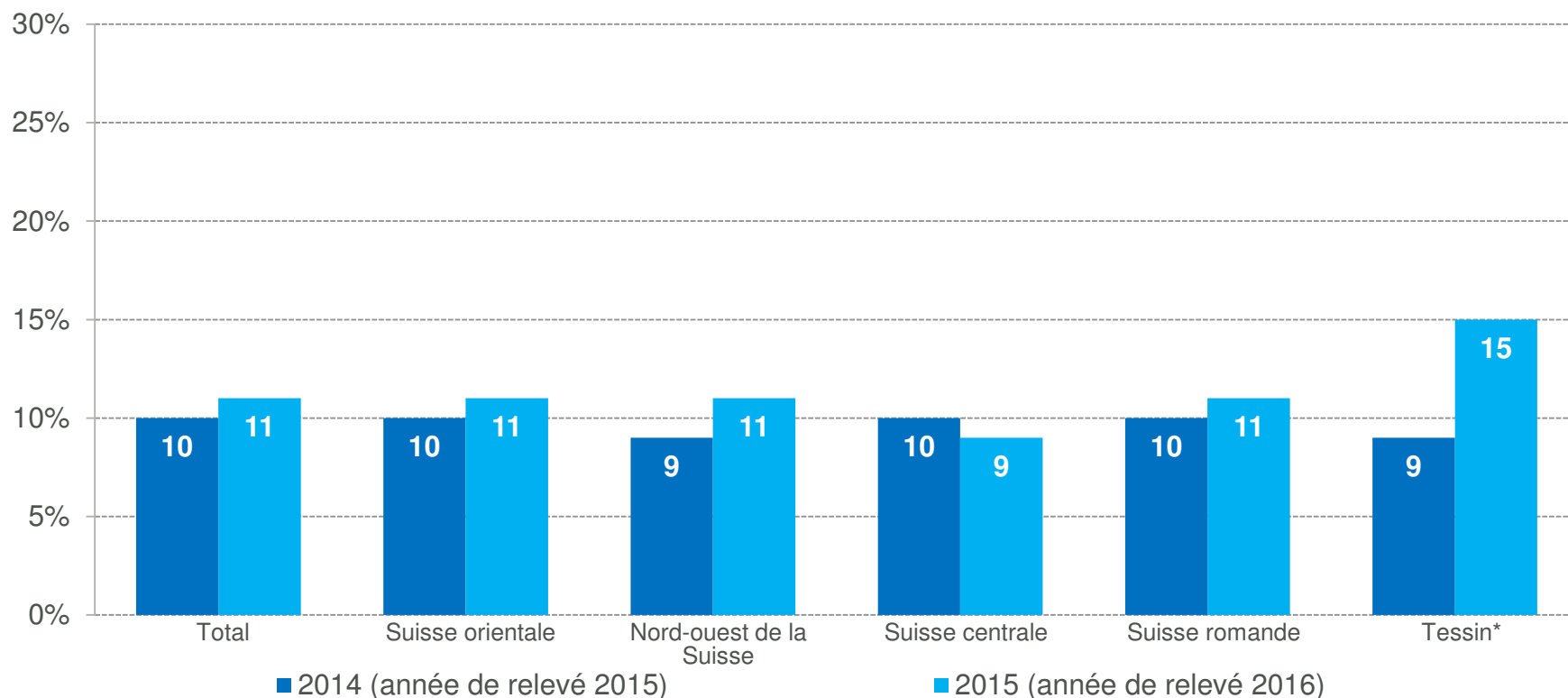
- › Les plus fortes proportions de places d'apprentissage vacantes en 2015 ont été recensées dans les branches «Architecture et construction», «Services», «Agriculture» et «Industrie de transformation».
- › Seule une petite proportion des places proposées dans les branches «Bureau et information», «Impression, design et métiers d'art», « Santé et activités et «Informatique» n'a pu être occupée en 2015.



\* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

# Proportion des places restées vacantes l'an dernier, selon les régions

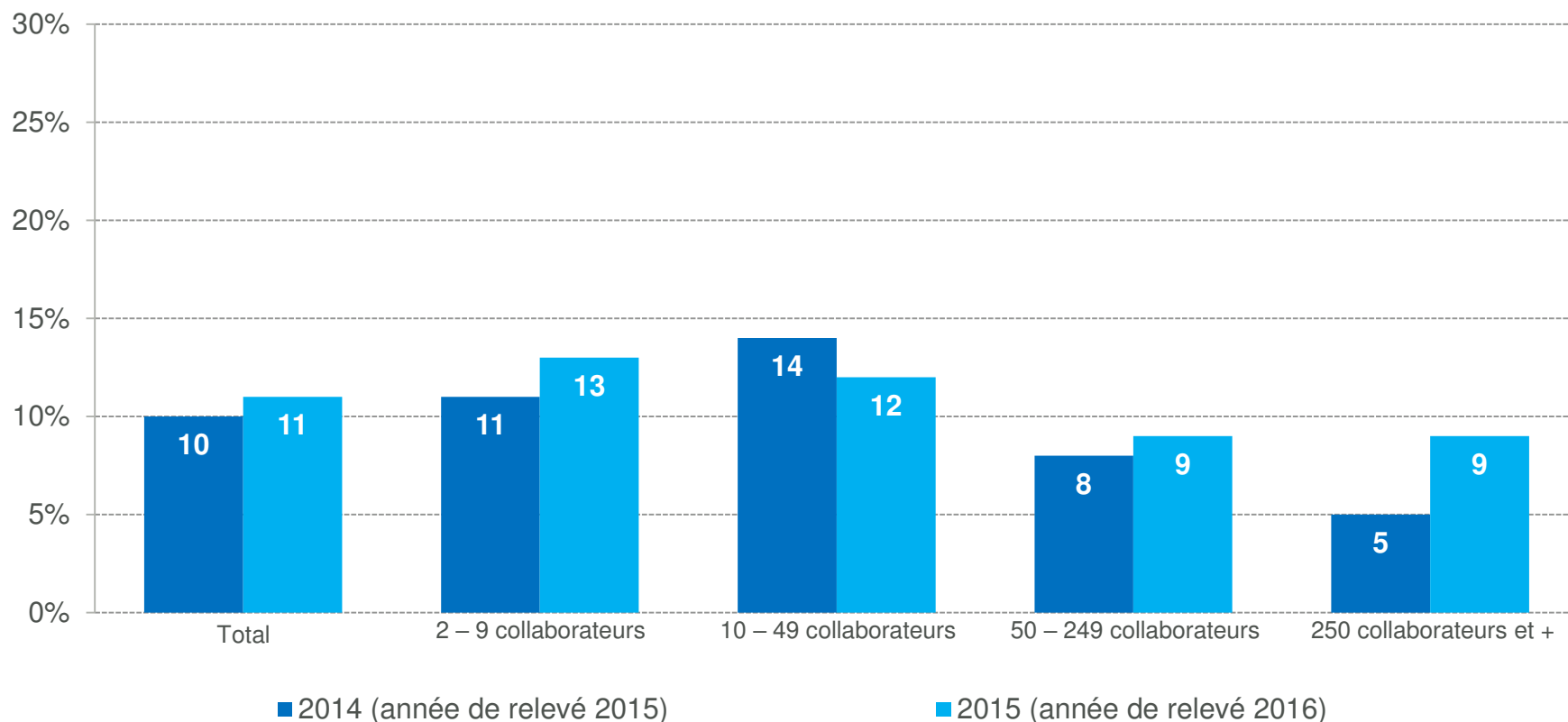
- › La proportion de places d'apprentissage vacantes en 2015 est supérieure à celle de l'année précédente dans toutes les régions, à l'exception de la Suisse centrale.
- › C'est au Tessin que la part des places d'apprentissage vacantes est la plus élevée.



\* Les données du Tessin sont basées sur un petit échantillon (n < 90).

# Proportion des places restées vacantes l'an dernier, selon la taille de l'entreprise

- › Avec 13 % l'année précédente, la proportion de places d'apprentissage vacantes était la plus forte dans les petites entreprises de 2 à 9 collaborateurs.
- › Dans les grandes entreprises de 50 à 249 collaborateurs / 250 collaborateurs et plus, il restait proportionnellement moins de places d'apprentissage vacantes que dans les petites et moyennes entreprises.



# Demandes présentées aux entreprises

En moyenne, les entreprises reçoivent dix (2015: onze) demandes ou postulations par place d'apprentissage offerte.

**Branches:** Selon les branches, les entreprises ont reçu entre quatre (branches «Agriculture» et «Industrie de transformation») et 18 postulations (branche «Impression, design et métiers d'art») par place d'apprentissage.

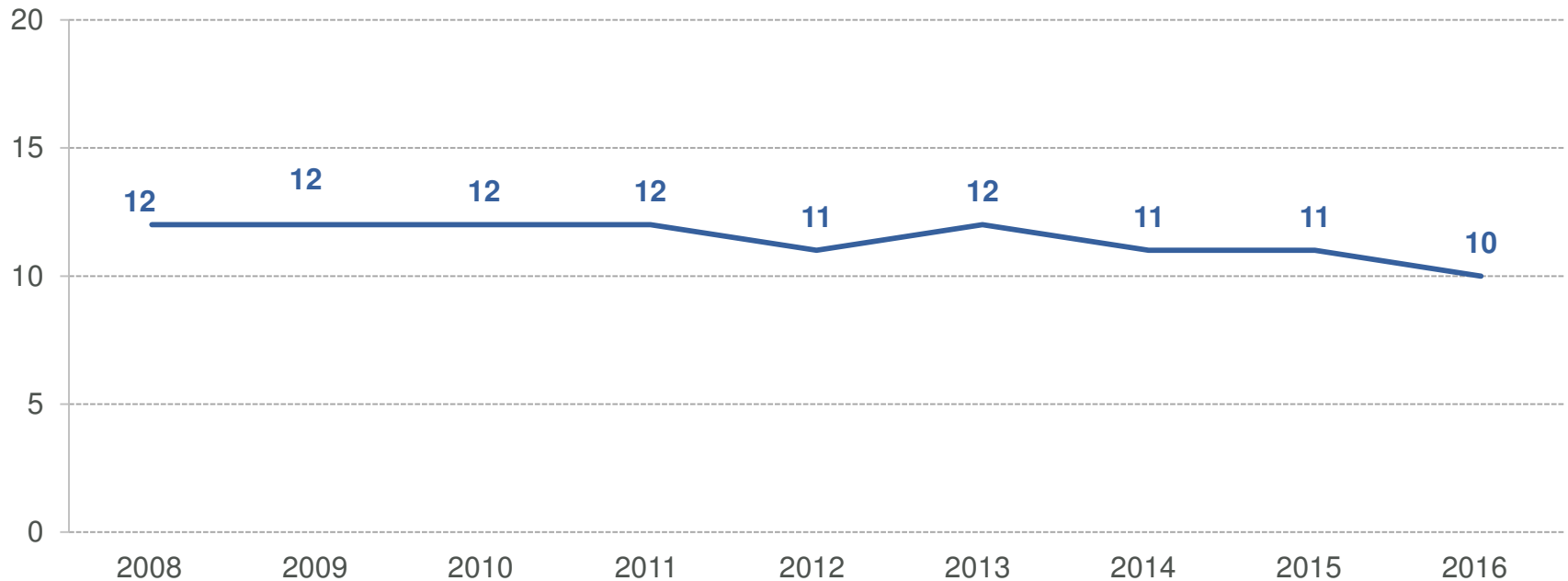
**Régions linguistiques:** Jusqu'au 15 avril 2016, les entreprises en Suisse orientale et du Nord-ouest ont reçu en moyenne dix postulations par place d'apprentissage. En Suisse romande, les entreprises annoncent avoir reçu 12 postulations tandis qu'au Tessin et en Suisse centrale, elles ont enregistré en moyenne 9 postulations.

**Taille de l'entreprise:** En avril 2016, les grandes entreprises ont reçu onze postulations. Avec une moyenne de 9 postulations par place d'apprentissage offerte, les entreprises de 10 à 49 collaborateurs obtiennent le moins de demandes.



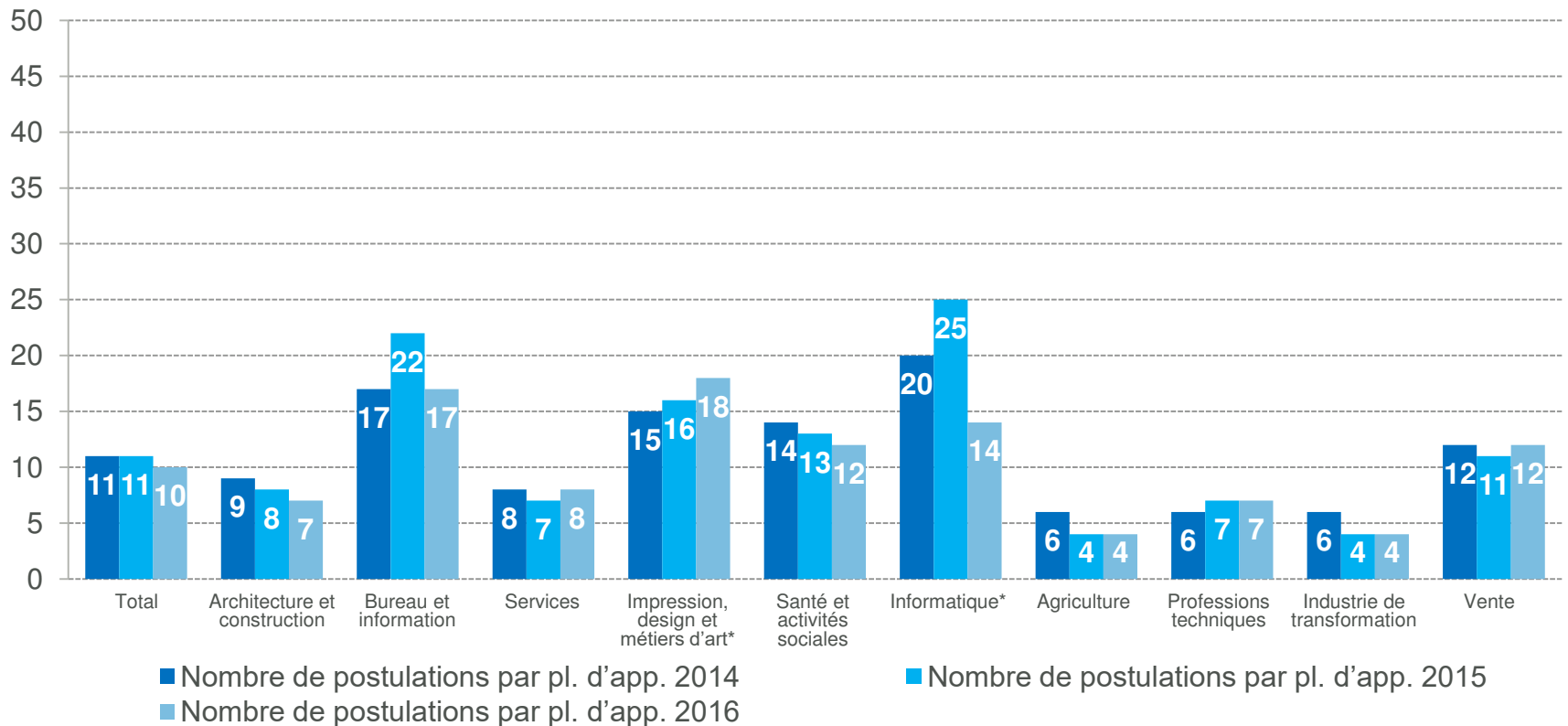
# Demande: nombre de postulations par place d'apprentissage offerte

- › Les entreprises reçoivent en moyenne dix postulations par place d'apprentissage offerte. C'est moins que les années précédentes.



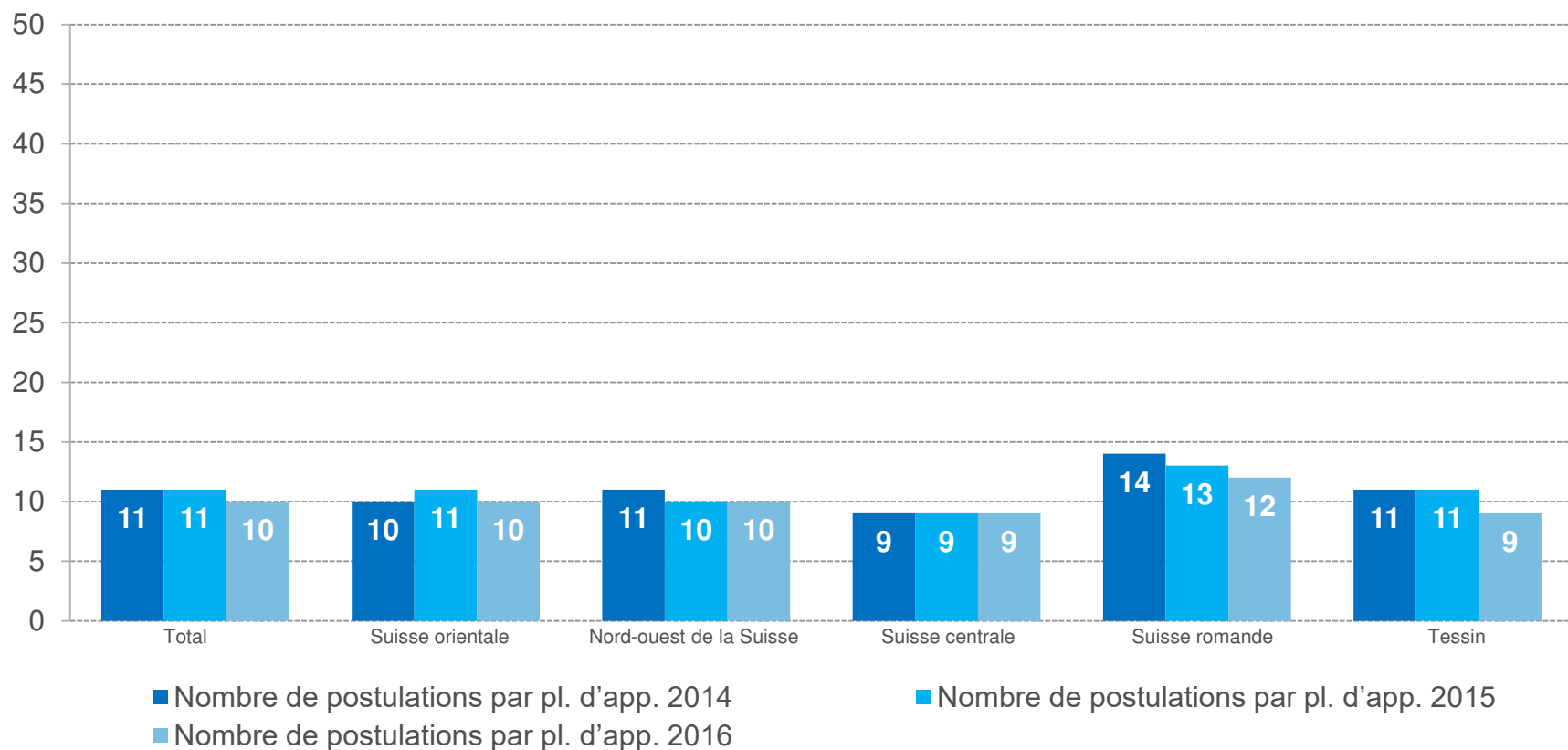
# Nombre de postulations par place offerte selon les branches

- › Le nombre de postulations par place d'apprentissage offerte varie considérablement selon la branche.
- › Les entreprises des branches «Bureau et information», «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» ont reçu le plus de postulations par place d'apprentissage.
- › Comme l'an dernier déjà, les entreprises des branches «Agriculture» et «Industrie de transformation» ont reçu le moins de postulations.



# Nombre de postulations par place offerte, selon les régions

- › En avril 2016, on n'observe guère de différences entre les régions pour ce qui est du nombre de postulations reçues par place d'apprentissage proposée.
- › Les entreprises de Suisse romande ont reçu le plus de postulations par place d'apprentissage offerte.



# Nombre de postulations par place offerte, selon la taille de l'entreprise

- › Les entreprises plus grandes reçoivent en moyenne un peu plus de postulations par place d'apprentissage que les entreprises de plus petite taille.
- › Dans les entreprises de 10 à 249 collaborateurs, le nombre de postulations par place d'apprentissage proposée a reculé par rapport à l'année précédente.

Demandes et postulations par place d'apprentissage offerte le 15 avril 2016, selon la taille de l'entreprise						
		TOTAL	Taille de l'entreprise (nombre de collaborateurs)			
			2-9	10-49	50-249	250+
Nombre moyen de demandes et postulations par place d'apprentissage annoncée	<b>2016</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
	2015	11	10	11	12	11
	2014	11	11	11	10	11
	2013	12	11	12	13	11
	2012	11	12	11	9	12
	2011	12	10	15	11	11
	2010	12	14	11	12	11
	2009	12	14	9	12	12
	2008	12	12	12	11	12

# Formation professionnelle initiale avec attestation fédérale - Vue d'ensemble

- › Après extrapolation, 5500 formations professionnelles initiales avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) sur deux ans sont proposées en avril 2016 (2015: 5500).
- › 52 % de ces places d'apprentissage sont attribuées le 15 avril 2016 (2015: 58 %). Après extrapolation, il reste encore 2500 places d'apprentissage AFP vacantes.
- › En moyenne, onze postulations sont reçues par place d'apprentissage AFP (2015: neuf).
- › L'an dernier, 17 % des places d'apprentissage AFP proposées sont demeurées vacantes.

<b>Formation professionnelle initiale avec attestation fédérales (AFP), comparativement à la formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité (CFC)</b>		
	<b>Formation professionnelle initiale avec CFC</b>	<b>Formation professionnelle initiale avec AFP</b>
Places d'apprentissage proposées en 2016	73 500	5500
Part des places d'apprentissage déjà attribuées en 2016	71%	52%
Places d'apprentissage encore vacantes en 2016	21 500	2500
Nombre de postulations par place d'apprentissage en 2016	10	13
Places demeurées vacantes l'an dernier, en 2015	11%	17%

# Offre de places d'apprentissage avec maturité professionnelle

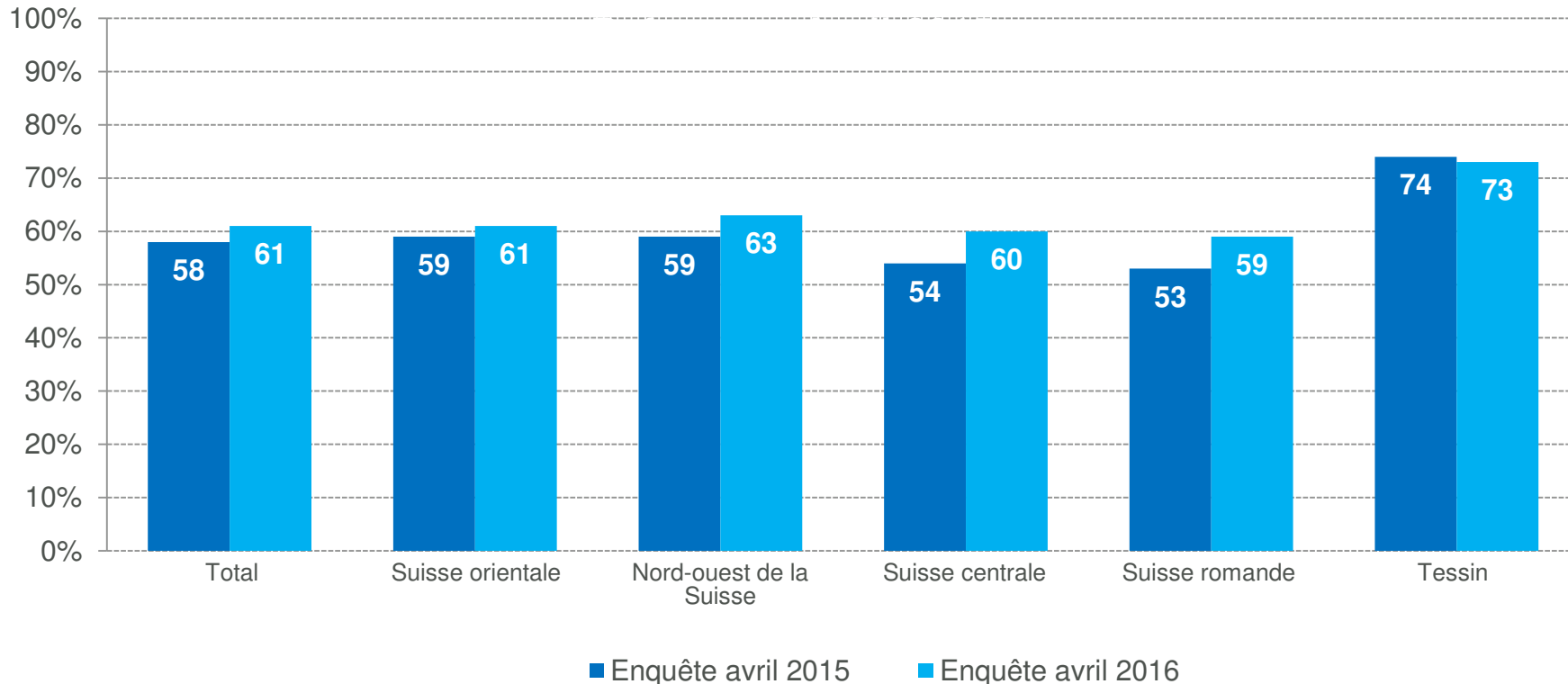
61 % des entreprises qui proposent des places d'apprentissage offrent aux personnes en formation la possibilité de faire une maturité professionnelle pendant leur apprentissage.

**Régions linguistiques:** En Suisse romande, 59 % des entreprises ayant des places d'apprentissage offrent la possibilité d'effectuer une maturité professionnelle, en Suisse alémanique, ce sont 62 % et au Tessin 73 % des entreprises qui offrent cette possibilité.

**Taille de l'entreprise:** Plus l'entreprise compte de collaborateurs, plus la possibilité de proposer la maturité professionnelle est grande: la part des entreprises de 2-9 collaborateurs offrant la possibilité de la maturité professionnelle s'élève à 53 %, celle des entreprises de 250 collaborateurs ou plus offrant cette possibilité atteint 87 %.

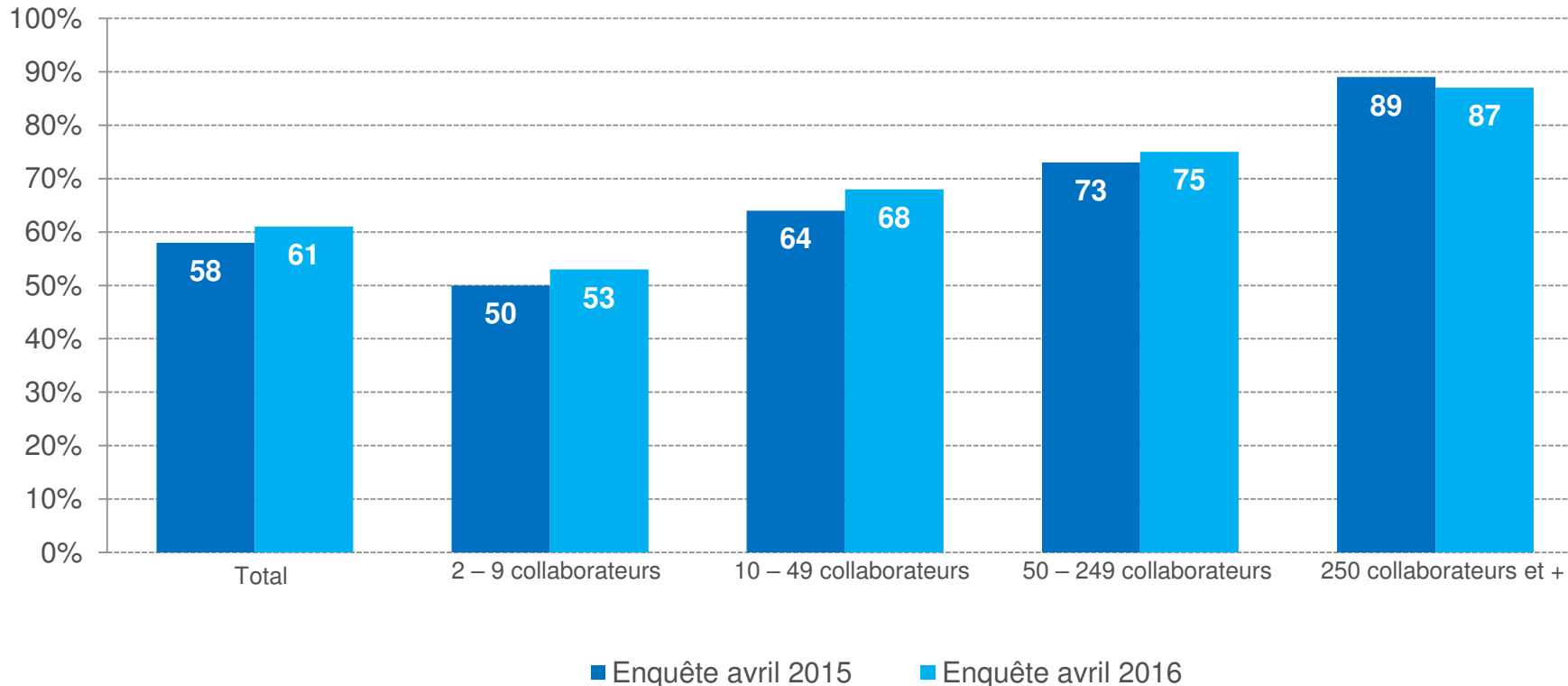
# Offre de places d'apprentissage avec maturité professionnelle, selon les régions

- › 61 % des entreprises qui proposent des places d'apprentissage offrent aux personnes en formation la possibilité d'effectuer la maturité professionnelle durant leur apprentissage.
- › La plus grande proportion d'entreprises avec cette offre se trouve au Tessin avec 73 %.
- › En Suisse romande, 59 % des entreprises offrent cette possibilité.



# Offre de places d'apprent. avec maturité professionnelle, selon la taille de l'entreprise

- › Plus l'entreprise est grande, plus elle est disposée à offrir aux jeunes la possibilité d'effectuer une maturité professionnelle durant leur apprentissage.
- › Parmi les petites entreprises, environ la moitié propose cette possibilité; parmi les entreprises de 250 collaborateurs et plus, elles sont 87 % à la proposer.





# Evolution de l'offre de places d'apprentissage par rapport à l'an dernier

Comparativement à l'an dernier, la plupart des entreprises formatrices offrent cette année le même nombre de places d'apprentissage.

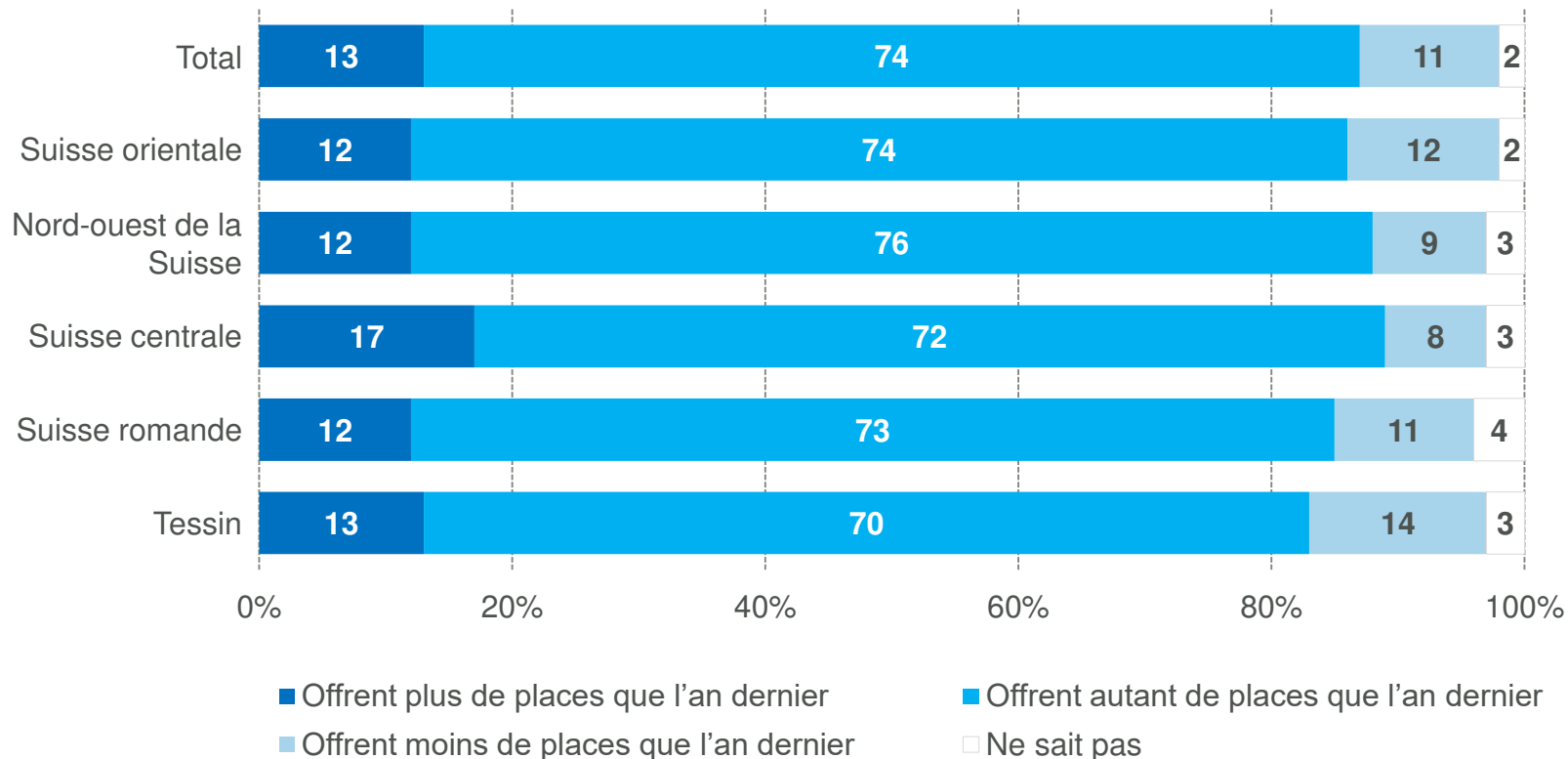
Les variations annuelles planifiées dans l'offre de places d'apprentissage, qui font que le nombre de places proposées n'est pas identique d'une année à l'autre, sont citées le plus souvent comme raison à la fois de l'augmentation de l'offre de places et de la diminution du nombre de places offertes.

Concernant la raison pour laquelle elles proposent plus de places d'apprentissage que l'an dernier, les entreprises citent souvent également le souci de la relève professionnelle.

Pour 4 % des entreprises, l'introduction de la formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) en 2004 a été un facteur d'incitation pour proposer davantage de places d'apprentissage.

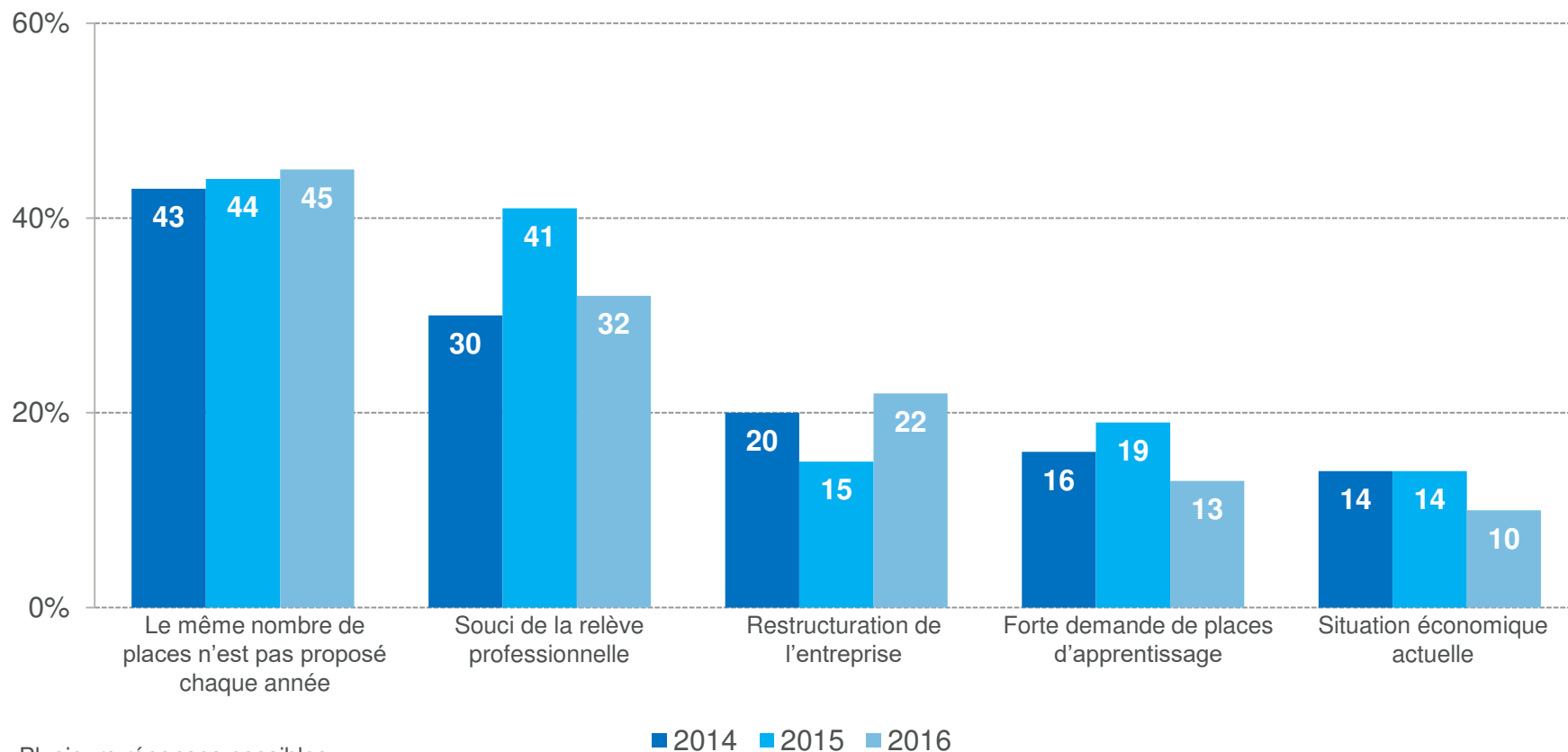
# Evolution de l'offre de places en 2016 par rapport à l'an dernier – selon les régions

- › La plupart des entreprises offrent cette année autant de places d'apprentissage que l'an dernier.
- › La part de celles qui offrent plus de places d'apprentissage est légèrement plus élevée que celles qui en offrent moins. Ce n'est qu'au Tessin que la part des entreprises qui offrent moins de places est légèrement supérieure à celles qui en offrent davantage.



# Raisons de l'augmentation du nombre de places par rapport à l'an dernier

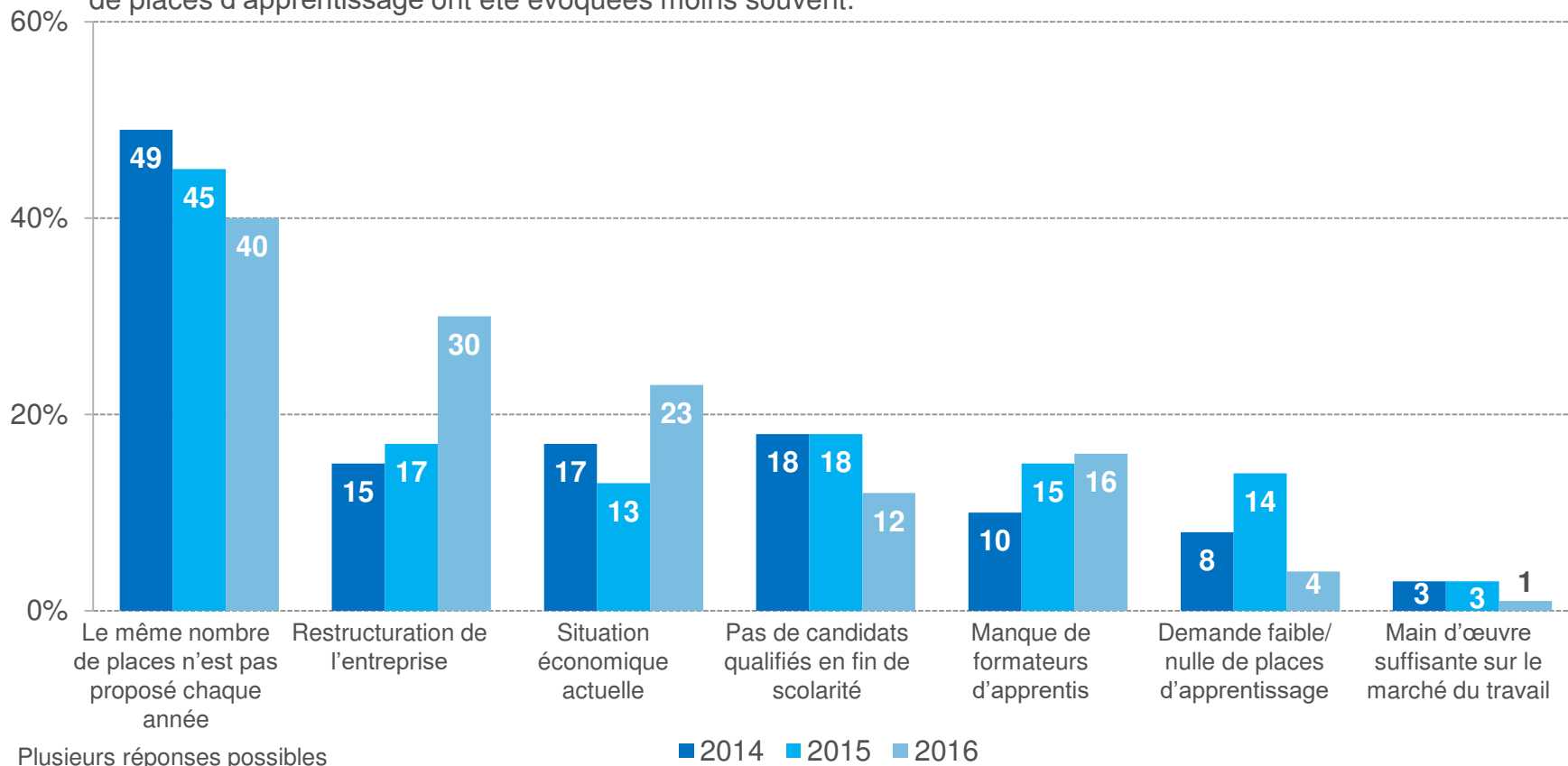
- › Les raisons les plus souvent évoquées pour expliquer l'augmentation de l'offre de places d'apprentissage ont légèrement changé par rapport à l'an dernier. Les variations annuelles planifiées de l'offre de places d'apprentissage qui font que le nombre de places proposées n'est pas identique d'une année à l'autre, ainsi que le souci de la relève professionnelle sont les raisons qui demeurent au premier plan.



Plusieurs réponses possibles

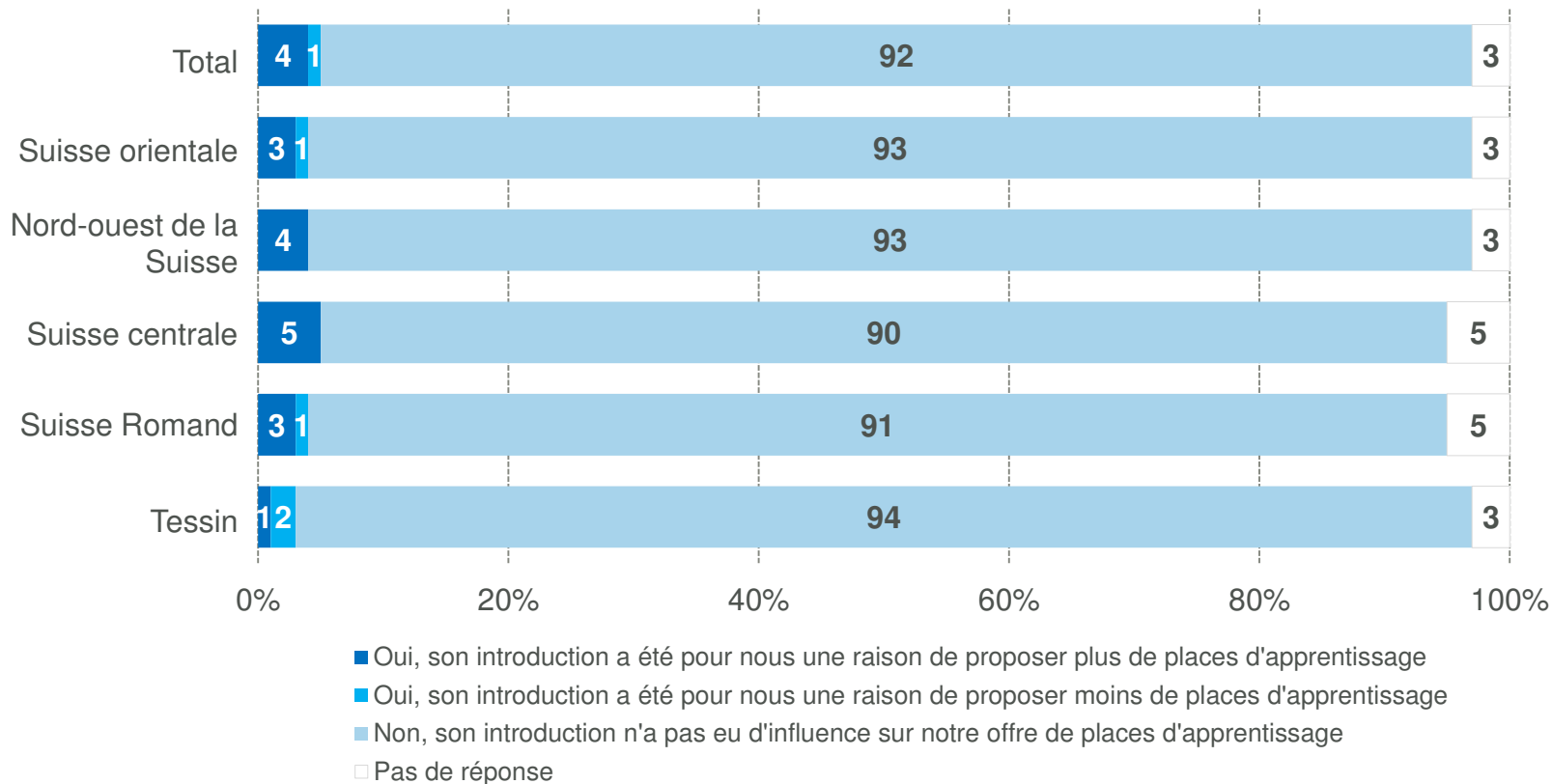
# Raisons de la diminution du nombre de places par rapport à l'an dernier

- › La diminution du nombre de places d'apprentissage est principalement due au fait que le nombre de places d'apprentissage proposées n'est pas identique d'une année à l'autre.
- › Une restructuration de l'entreprise et la situation économique actuelle ont été citées plus souvent que l'an dernier comme raisons de la diminution. L'absence de candidats qualifiés en fin de scolarité et la faible demande de places d'apprentissage ont été évoquées moins souvent.



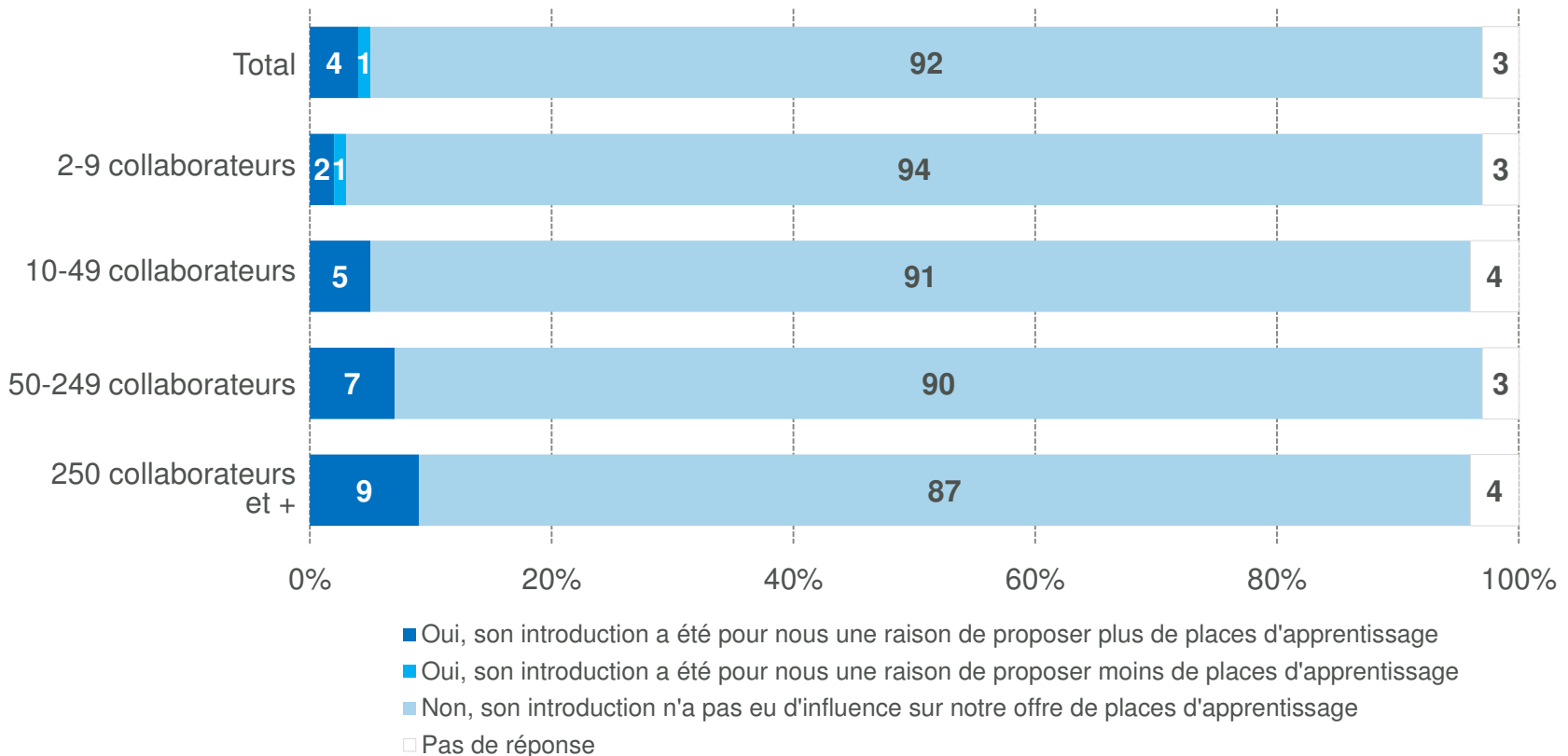
# Changement de l'offre de places d'app. suite à l'introduction de l'AFP – selon les régions

- › L'introduction de la formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) en 2004 a incité 4 % des entreprises à proposer davantage de places d'apprentissage. 1 % des entreprises proposent à présent moins de places d'apprentissage en raison de cette offre.
- › C'est en Suisse centrale et dans le Nord-ouest de la Suisse que l'introduction de l'apprentissage AFP a eu la plus grande influence sur l'offre de places d'apprentissage.



# Changement de l'offre de places d'app. suite à l'introduction de l'AFP – selon la taille de l'entreprise

- › Dans la plupart des entreprises, la formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) n'a pas eu d'influence sur l'offre de places d'apprentissage.
- › Plus l'entreprise est grande, plus l'introduction de l'apprentissage AFP a été un motif pour proposer davantage de places d'apprentissage: 9 % des entreprises de plus de 250 collaborateurs offrent plus de places en raison de l'introduction de l'AFP.



## Demande de places d'apprentissage: les jeunes

# Jeunes confrontés au choix d'une formation

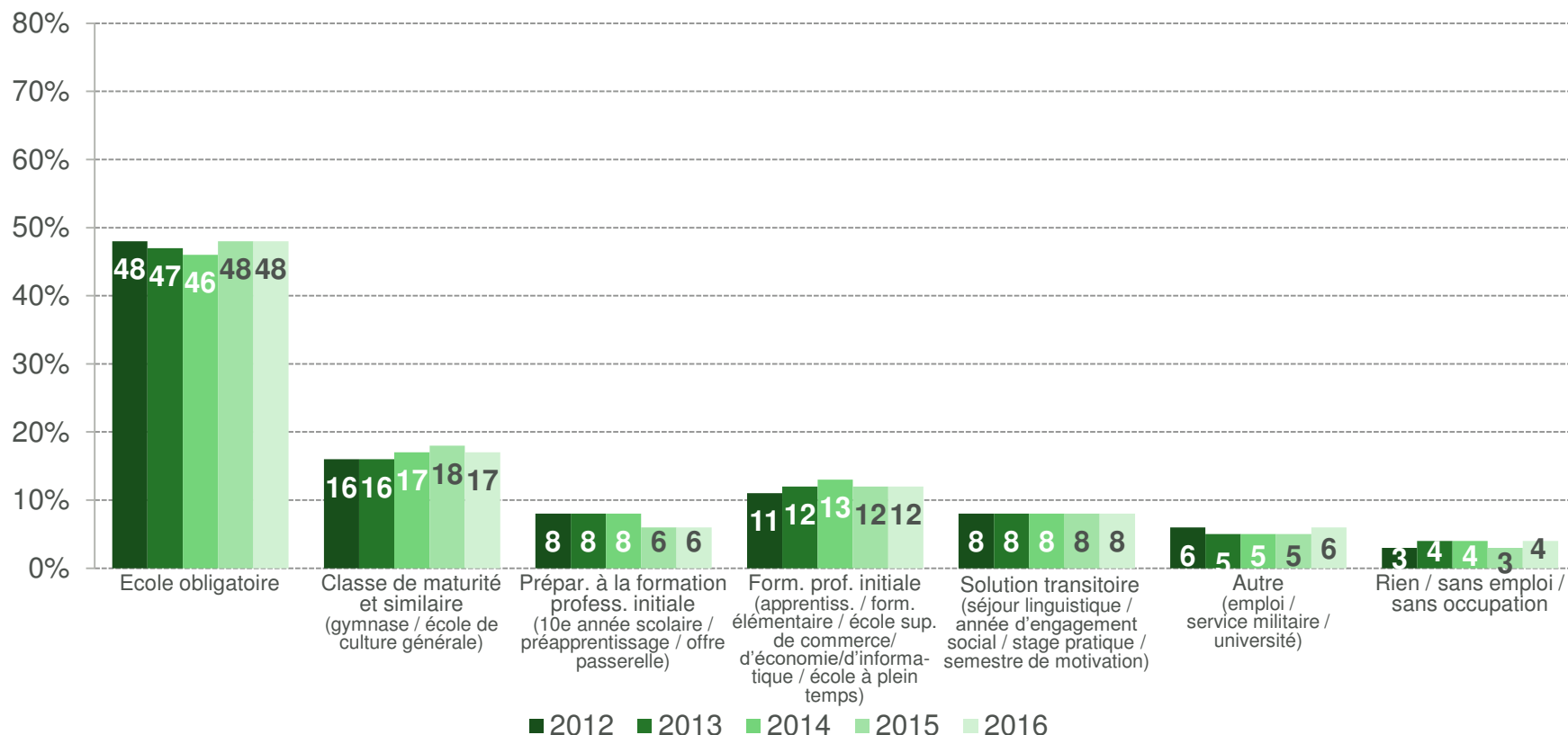
Le nombre de jeunes confrontés au choix d'une formation se situe à 125 500.

48 % (2015: 48 %) des jeunes confrontés au choix d'une formation fréquentent actuellement l'école obligatoire. Le reste se répartit entre les jeunes qui suivent une préparation à une formation professionnelle initiale (6 %) ou qui sont déjà dans une formation professionnelle initiale (12 %), les jeunes qui proviennent d'une école de maturité (17 %) et ceux qui vivent actuellement une solution transitoire (8 %) ou font autre chose (6 %). 4 % sont sans travail.



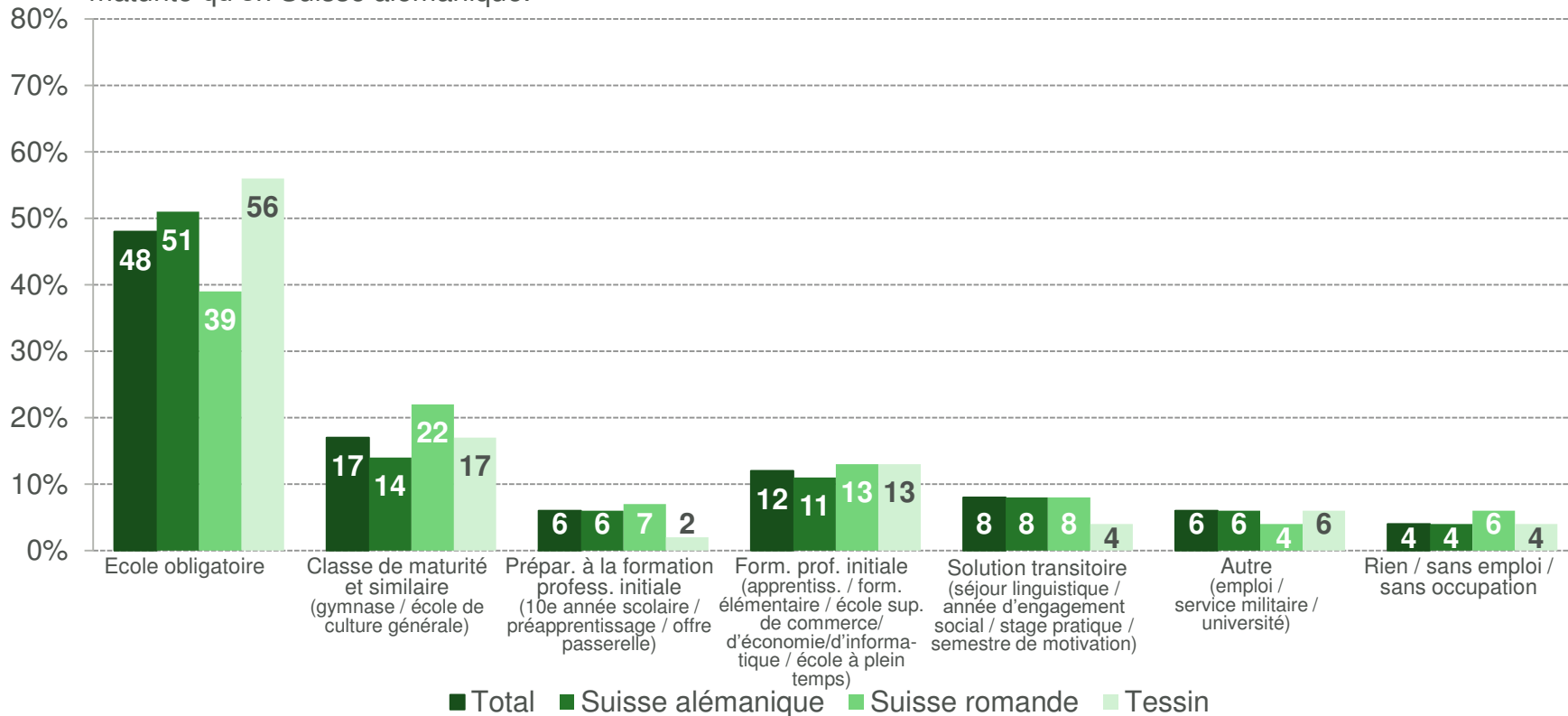
# Jeunes confrontés au choix d'une formation – situation actuelle

- › Près de la moitié de tous les jeunes confrontés au choix d'une formation en avril 2016 fréquentent actuellement l'école obligatoire.
- › La part des jeunes confrontés au choix d'une formation, qui proviennent d'une école de maturité ou similaire, se situe à 17 % en 2016, et la part de ceux qui sont déjà en formation professionnelle initiale se situe à 12 %.



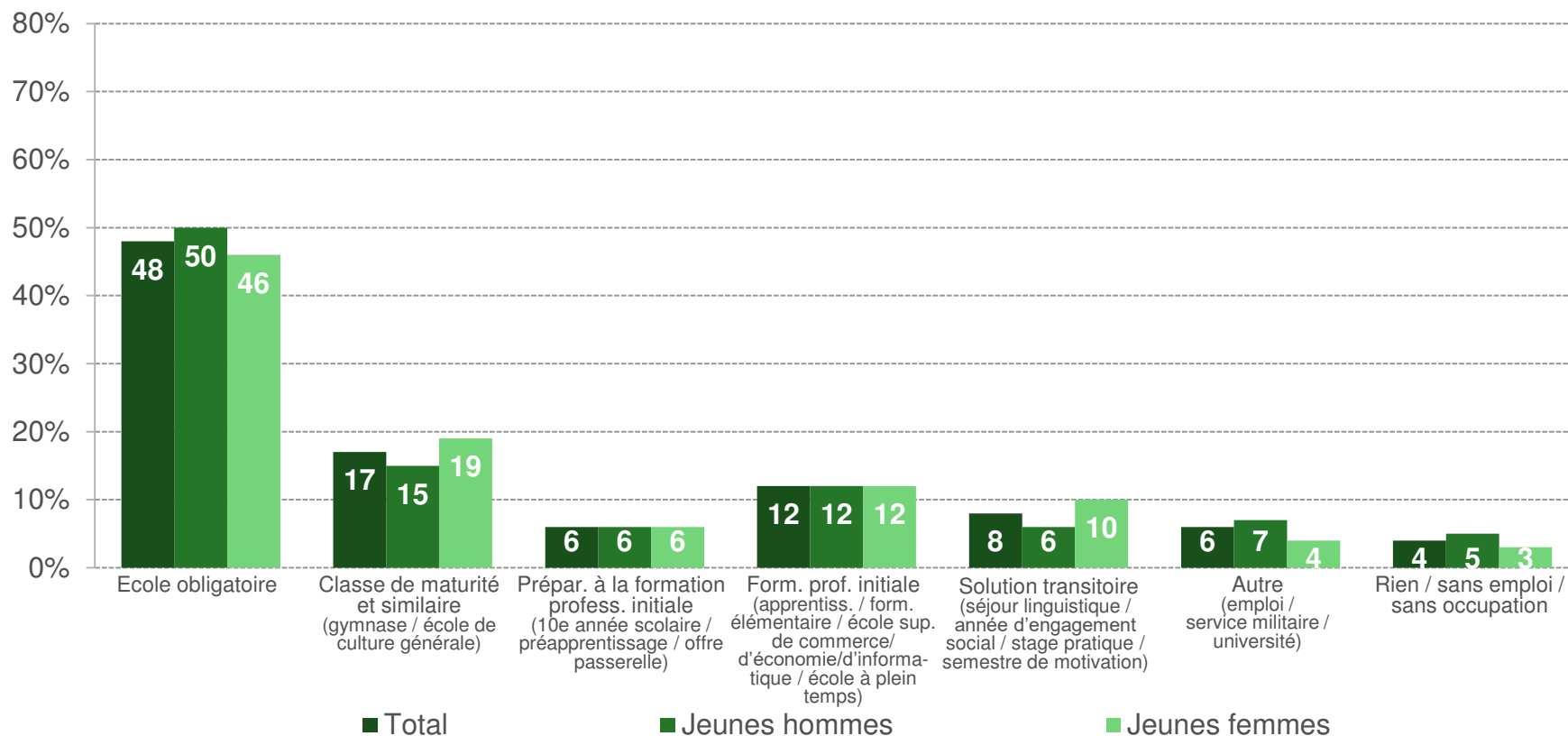
# Jeunes confrontés au choix d'une formation, selon les régions

- › Concernant la situation actuelle des jeunes interrogés en avril 2016, on peut observer de grandes différences régionales au niveau de la scolarité obligatoire et des écoles de maturité.
- › Les jeunes en cours de scolarité obligatoire sont significativement plus nombreux en Suisse alémanique et au Tessin qu'en Suisse romande.
- › En Suisse romande et au Tessin, on compte actuellement nettement plus de jeunes fréquentant une école de maturité qu'en Suisse alémanique.



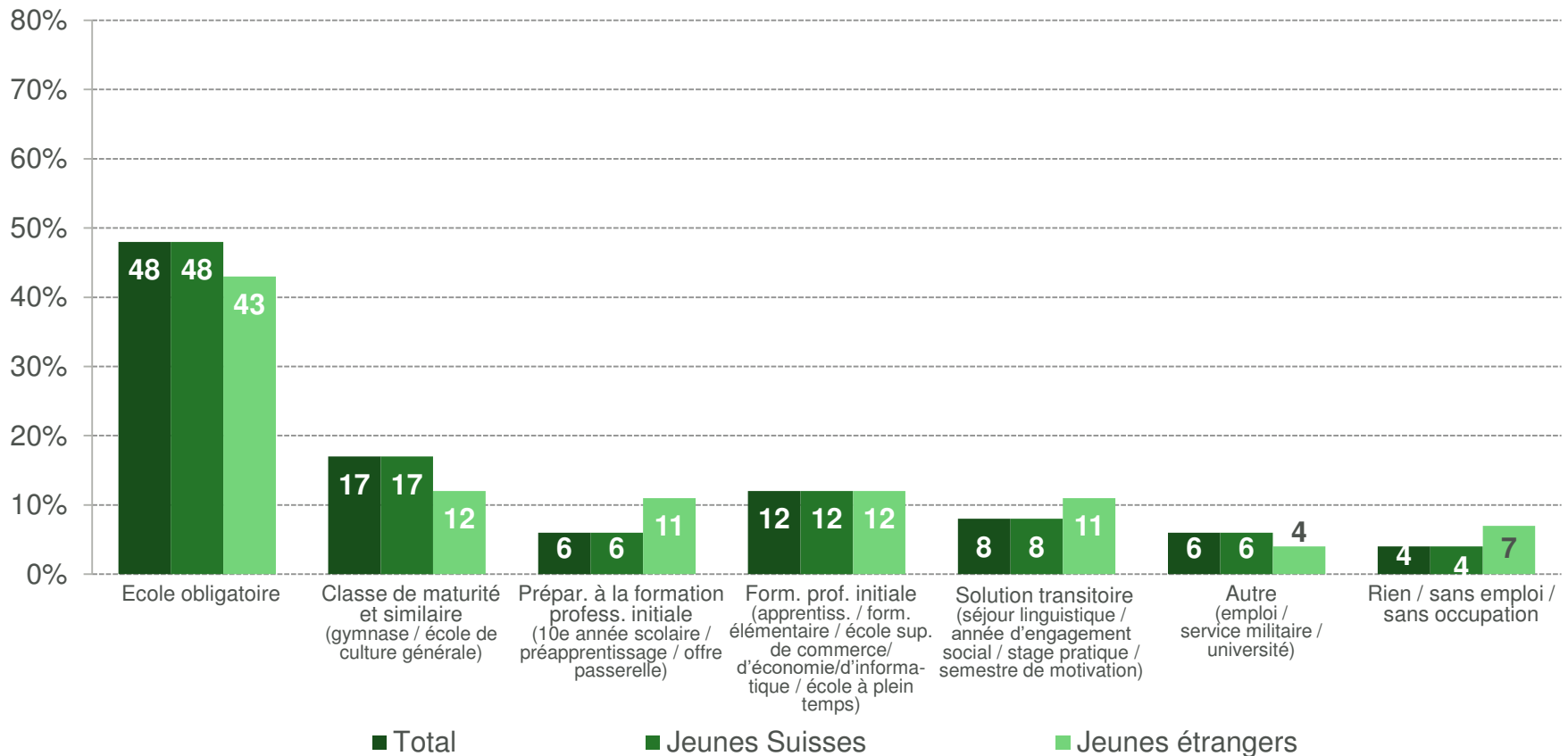
# Jeunes confrontés au choix d'une formation, selon le sexe

- › Les jeunes hommes confrontés au choix d'une formation fréquentent actuellement plus souvent l'école obligatoire que les jeunes femmes.
- › Les jeunes femmes qui sont confrontées au choix d'une formation fréquentent actuellement plus souvent une école de maturité ou optent plus souvent pour une solution transitoire que les jeunes hommes.



# Situation actuelle des jeunes face au choix d'une formation, selon la nationalité

- › Les jeunes de nationalité suisse confrontés au choix d'une formation sont plus souvent issus d'une école de maturité que les jeunes de nationalité étrangère.
- › Les jeunes étrangers confrontés au choix d'une formation sont plus souvent issus d'une préparation à la formation professionnelle initiale ou d'une solution transitoire.



# Intérêts des jeunes confrontés au choix d'une formation

En avril 2016, 62 % (2015: 63 %) des jeunes confrontés au choix d'une formation s'intéressent à une formation professionnelle initiale.

**Régions linguistiques:** Les jeunes Suisses alémaniques constituent avec 64 % le groupe le plus important des jeunes intéressés par une formation professionnelle initiale. En Suisse romande (24 %) et au Tessin (15 %), les jeunes qui s'intéressent à une école de maturité sont nettement plus nombreux qu'en Suisse alémanique (6 %).

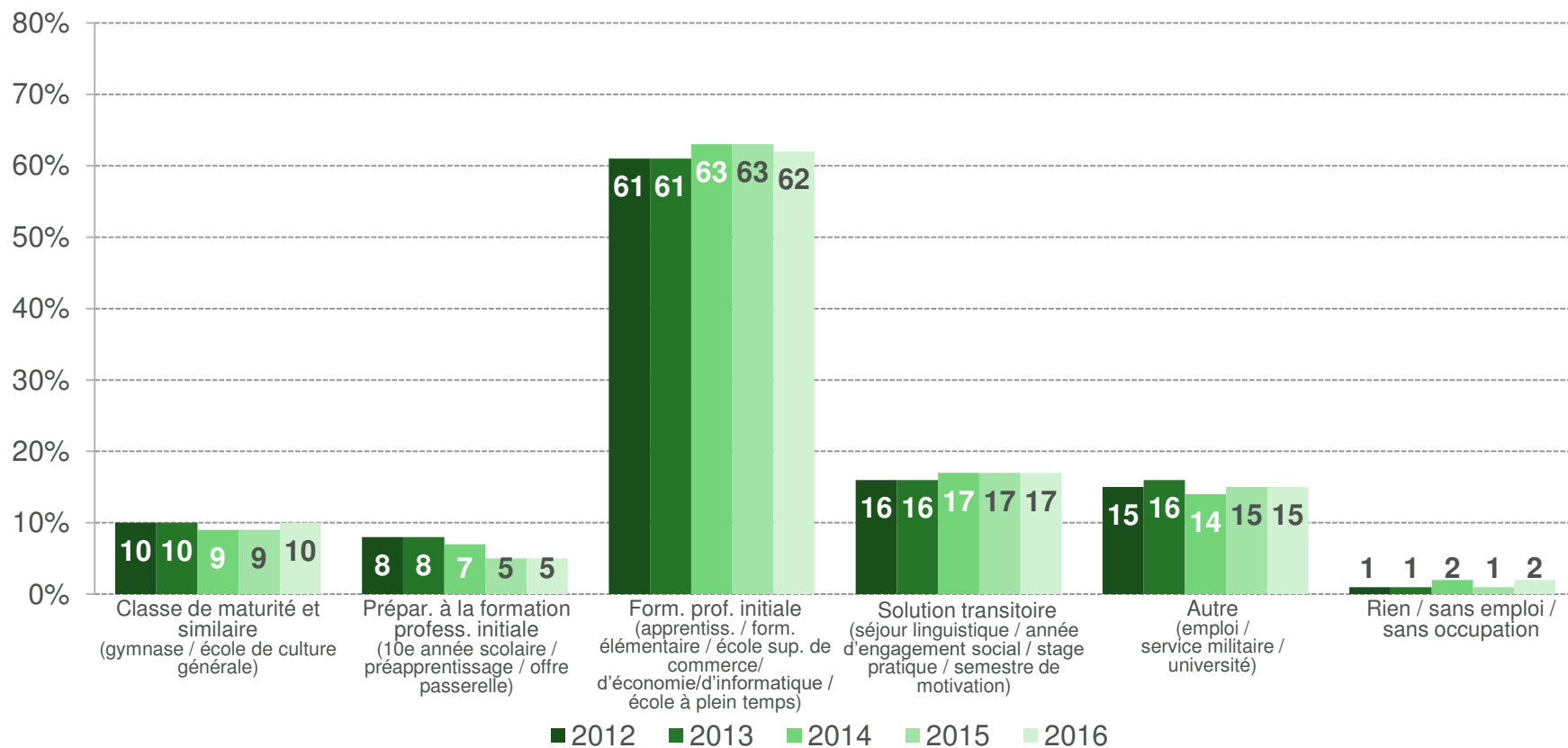
**Sexe:** Il existe des préférences diversement marquées dans l'intérêt pour les formations professionnelles initiales (jeunes hommes: 69 %, jeunes femmes: 54 %), dans l'intérêt pour les solutions transitoires (jeunes hommes: 10 %, jeunes femmes: 24 %) et dans l'intérêt pour une école de maturité ou similaire (jeunes hommes: 6 %, jeunes femmes: 13 %).

**Nationalité:** Les jeunes étrangers (70 %) s'intéressent plus souvent à une formation professionnelle initiale que les jeunes Suisses (60 %).

Les bonnes perspectives de carrière sont un élément important ou très important pour la plupart des jeunes confrontés au choix de la formation.

# Intérêts des jeunes

- Les désirs des jeunes confrontés au choix d'une formation ne présentent que de faibles variations d'une année à l'autre. En comparaison du mois d'avril 2015, la part de ceux qui souhaitent suivre une préparation à une formation professionnelle initiale a légèrement diminué, tandis que la part des jeunes face au choix d'une formation et qui souhaitent fréquenter une école de maturité a un peu augmenté.



Les jeunes ont pu formuler jusqu'à 3 souhaits de formation.

# Intérêts des jeunes, selon leur situation actuelle

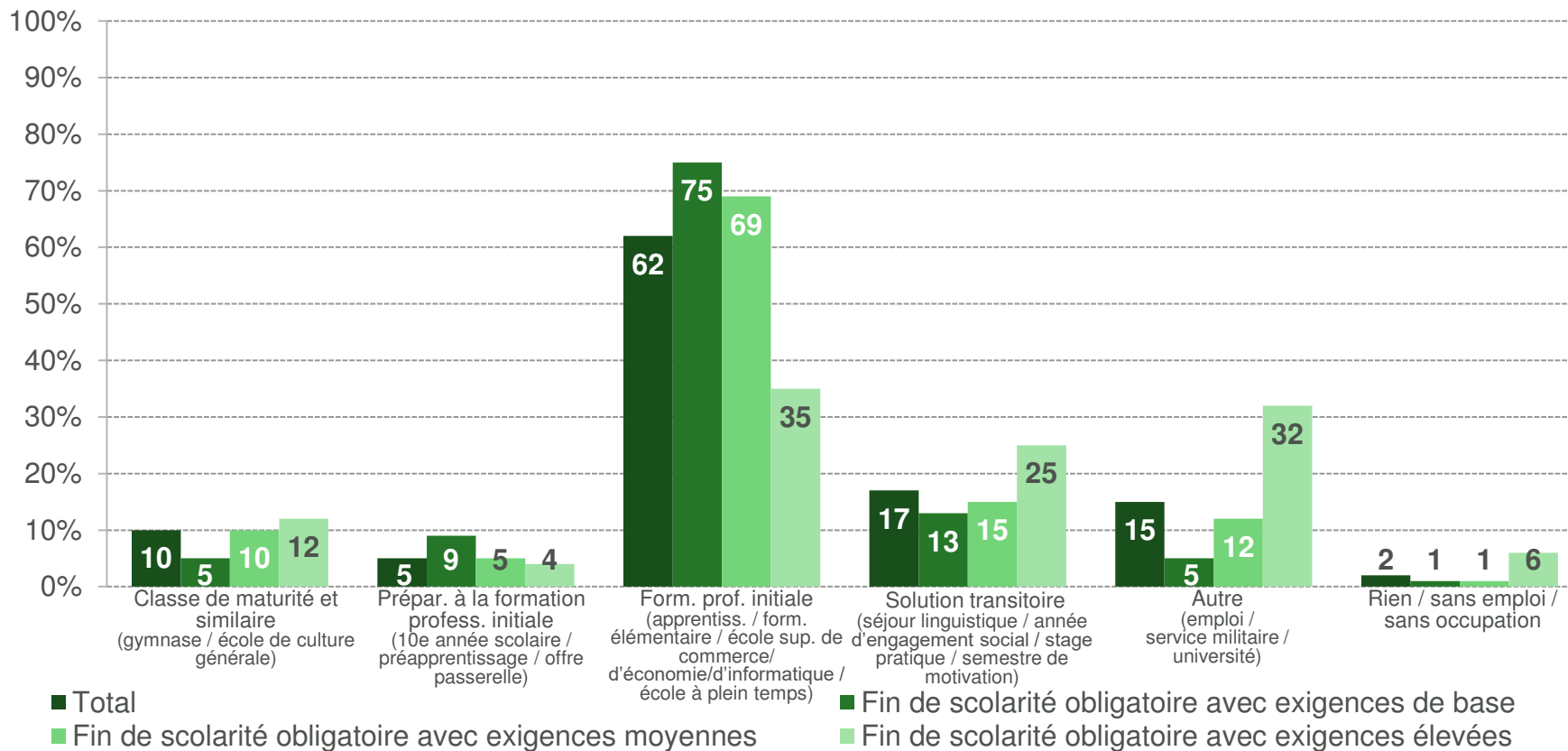
- › Les désirs de formation dépendent fortement du statut actuel de la formation.
- › Les jeunes sortant de la scolarité obligatoire, d'une préparation à la formation professionnelle initiale et de solutions transitoires souhaitent débiter le plus souvent une formation professionnelle initiale.
- › Ce sont surtout les jeunes actuellement en formation professionnelle initiale ou qui suivent une école de maturité, qui s'intéressent à des solutions transitoires et à d'autres solutions sous la forme d'un emploi, du service militaire ou d'une formation universitaire.

## Intérêts généraux des jeunes face au choix d'une formation

		Statut actuel de formation					
	Base: Jeunes face au choix d'une formation	TOTAL	Ecole obligatoire	Ecole de maturité	Prép. à la formation prof. initiale	Formation prof. initiale	Solutions transitoires
Désir de formation	Ecole de maturité	10%	13%	8%	8%	2%	9%
	Préparation à la formation professionnelle initiale	5%	9%	2%	3%	2%	1%
	Formation professionnelle initiale	62%	76%	12%	85%	63%	72%
	Solutions transitoires	17%	9%	39%	6%	26%	13%
	Autre (emploi / service militaire / université)	15%	1%	48%	3%	21%	14%
	Rien / sans emploi	2%	1%	5%	0%	2%	1%

# Intérêts des jeunes selon le niveau de leur scolarité obligatoire

- › Le niveau de la scolarité obligatoire a un impact sur les désirs de formation des jeunes. Plus leur niveau scolaire est bas, plus ils mentionnent comme souhait une formation professionnelle initiale ou la préparation à cette formation.
- › Les jeunes issus d'une scolarité obligatoire avec des exigences élevées s'intéressent plus souvent à une solution transitoire, à une autre solution ou à une école de maturité.

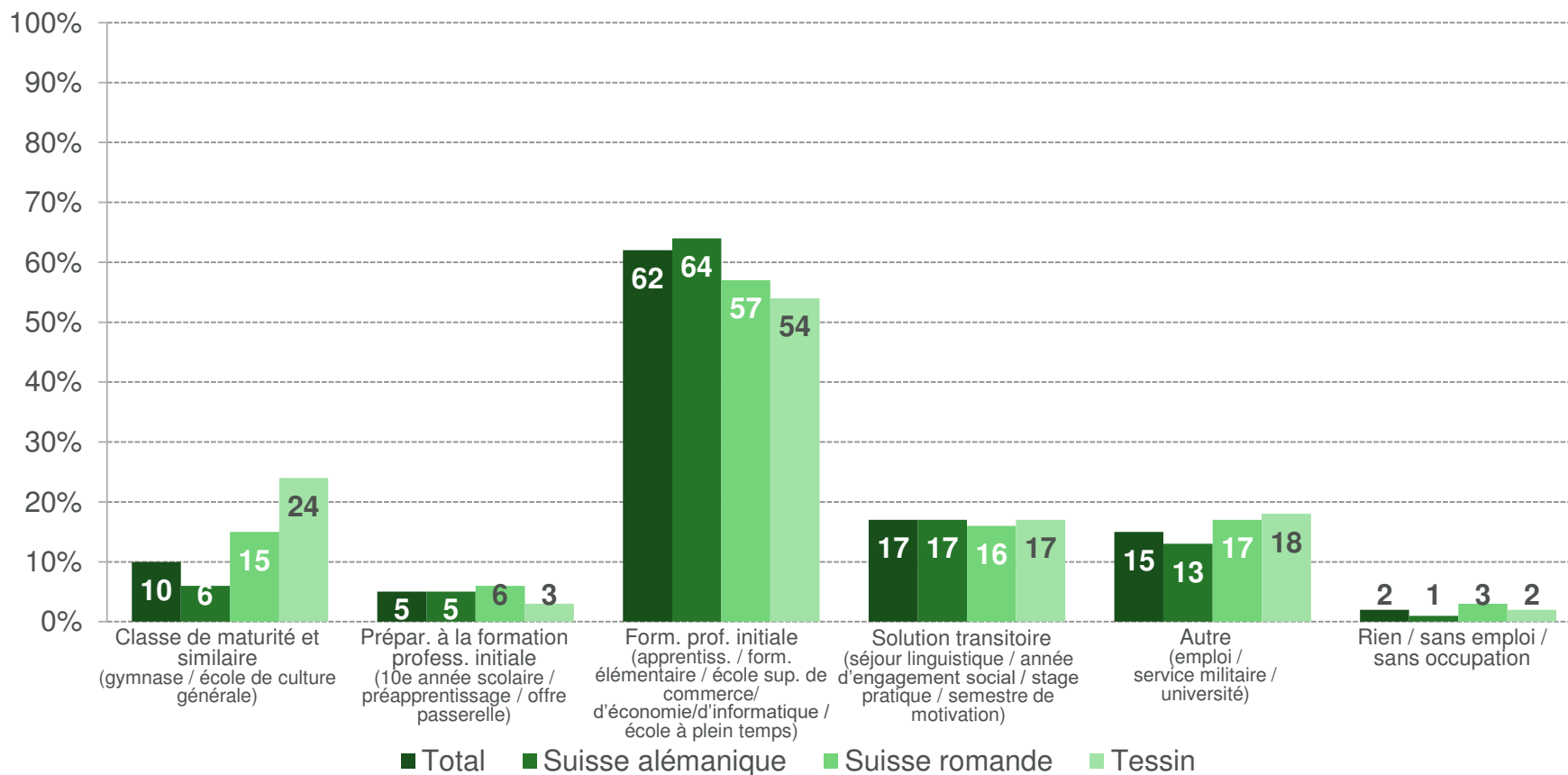


Les jeunes ont pu formuler jusqu'à 3 souhaits de formation.



# Intérêts des jeunes, selon les régions

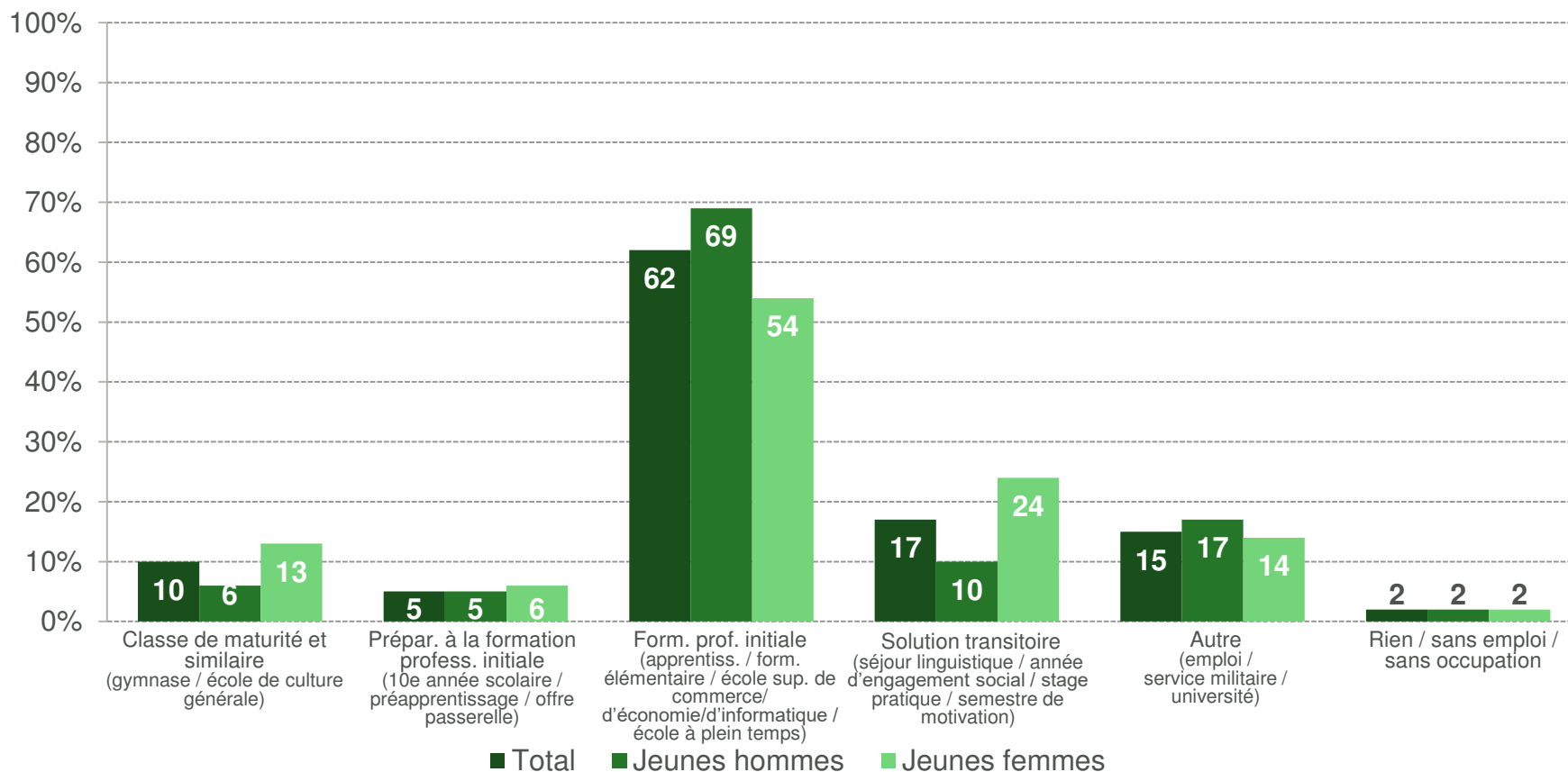
- › Les intérêts des jeunes confrontés au choix d'une formation présentent des différences selon les régions.
- › L'intérêt pour la formation professionnelle initiale est le plus élevé en Suisse alémanique. En Suisse romande et au Tessin, les jeunes s'intéressant à une école de maturité sont nettement plus nombreux qu'en Suisse alémanique.



Les jeunes ont pu formuler jusqu'à 3 souhaits de formation.

# Intérêts des jeunes, selon le sexe

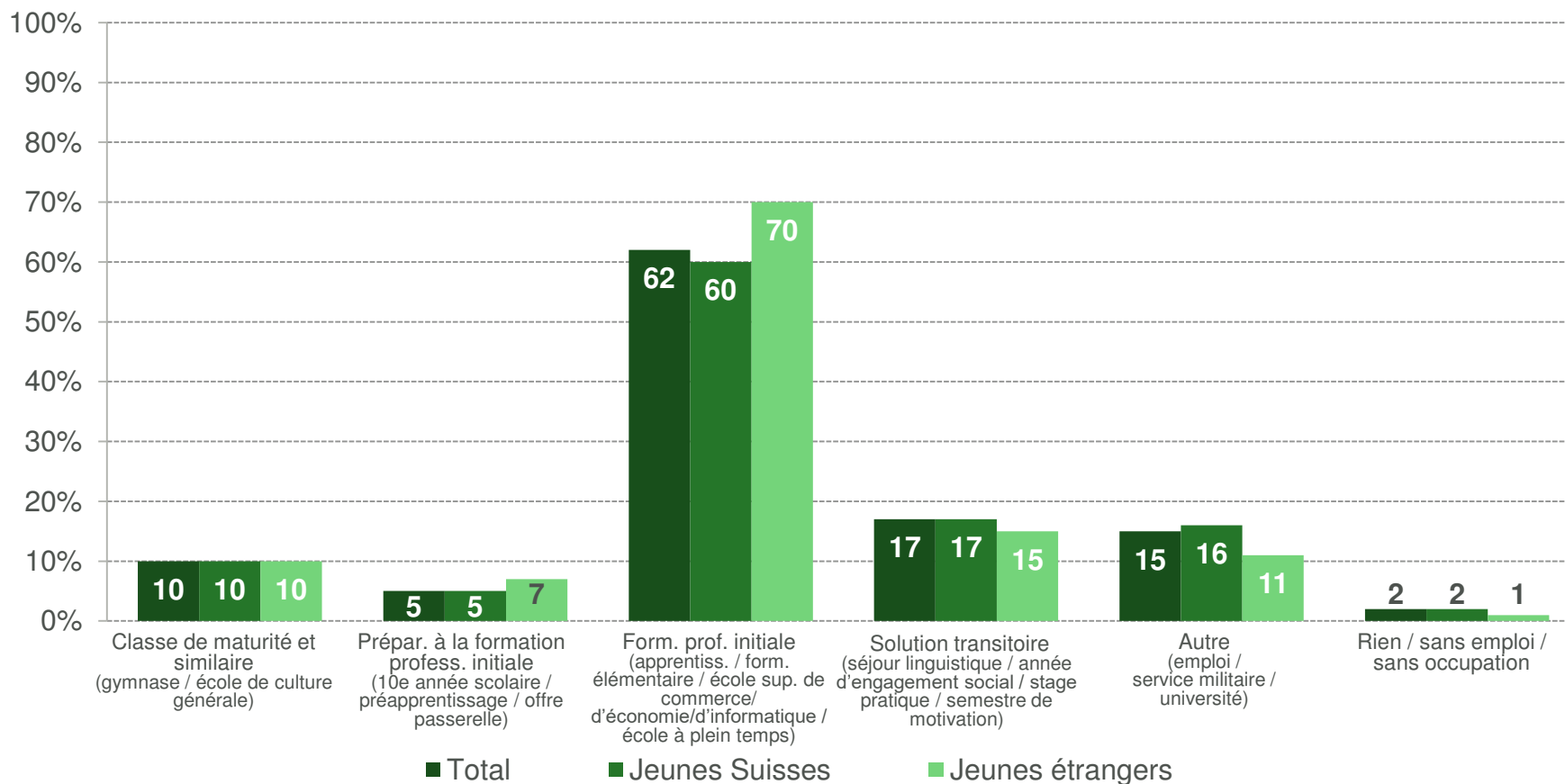
- Les jeunes femmes s'intéressent plus souvent que les jeunes hommes aux solutions transitoires sous forme de séjours linguistiques et / ou de stages pratiques, ou à une école de maturité, mais moins à une formation professionnelle initiale.



Les jeunes ont pu formuler jusqu'à 3 souhaits de formation.

# Intérêts des jeunes, selon la nationalité

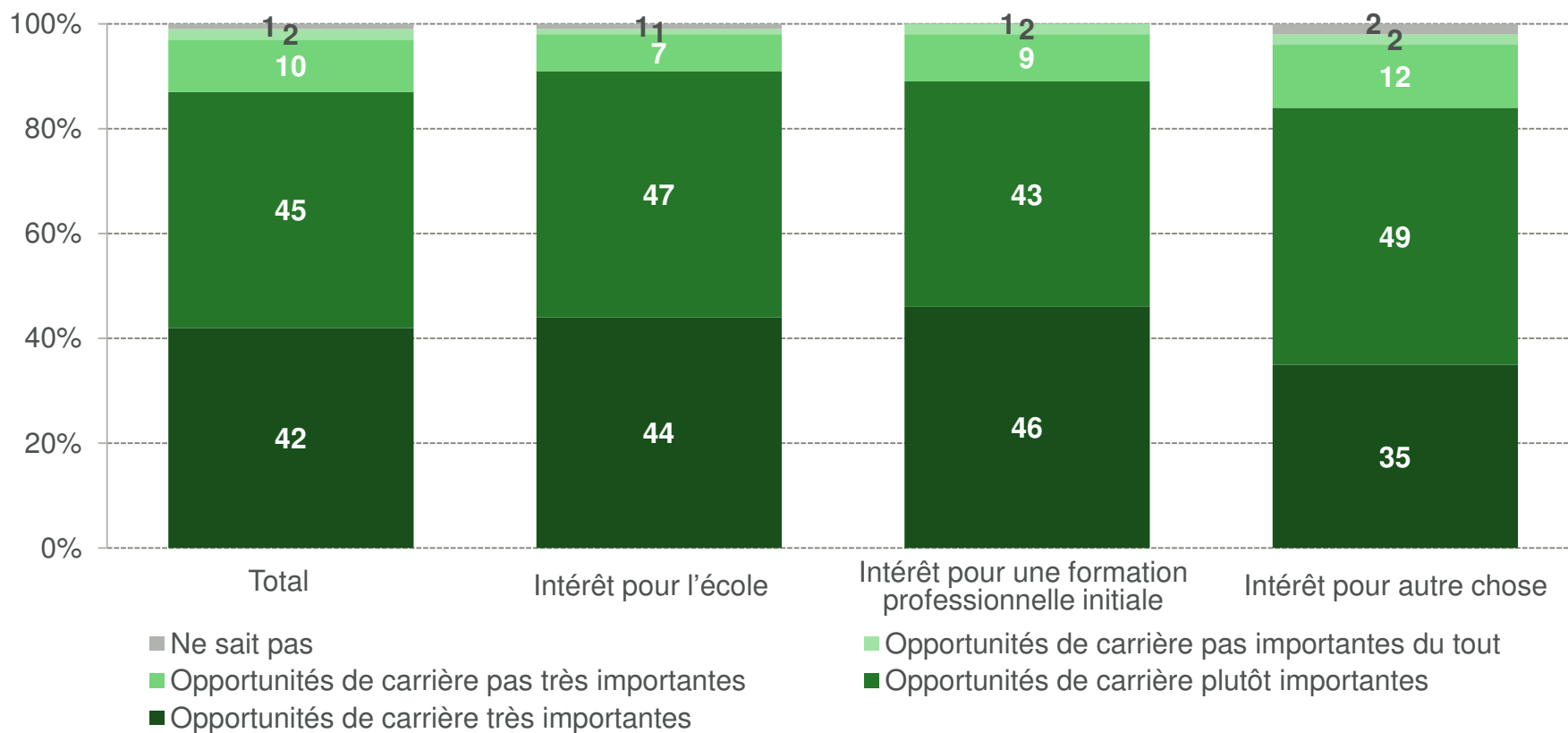
- › Les jeunes étrangers s'intéressent plus fréquemment que les jeunes Suisses à une formation professionnelle initiale.
- › Les jeunes Suisses aspirent plus souvent à des solutions transitoires et à d'autres solutions.



Les jeunes ont pu formuler jusqu'à 3 souhaits de formation.

# Importance des opportunités de carrière dans le choix de la formation

- › Les bonnes perspectives de carrière sont un élément plutôt important ou très important pour 87 % des jeunes confrontés au choix de la formation.
- › Il n'existe guère de différences dans l'évaluation de l'importance des opportunités de carrière parmi les jeunes ayant différents intérêts.



# Situation des accords chez les jeunes confrontés au choix d'une formation

Le 15 avril 2016, 61 % (2015: 64 %) de tous les jeunes confrontés au choix d'une formation disposent d'un accord pour la poursuite de leur formation. Après extrapolation, cela correspond à 76 500 (2015: 84 500) jeunes.

36 % des jeunes ont un accord pour une place d'apprentissage, 11 % pour une école et 13 % pour une autre solution.

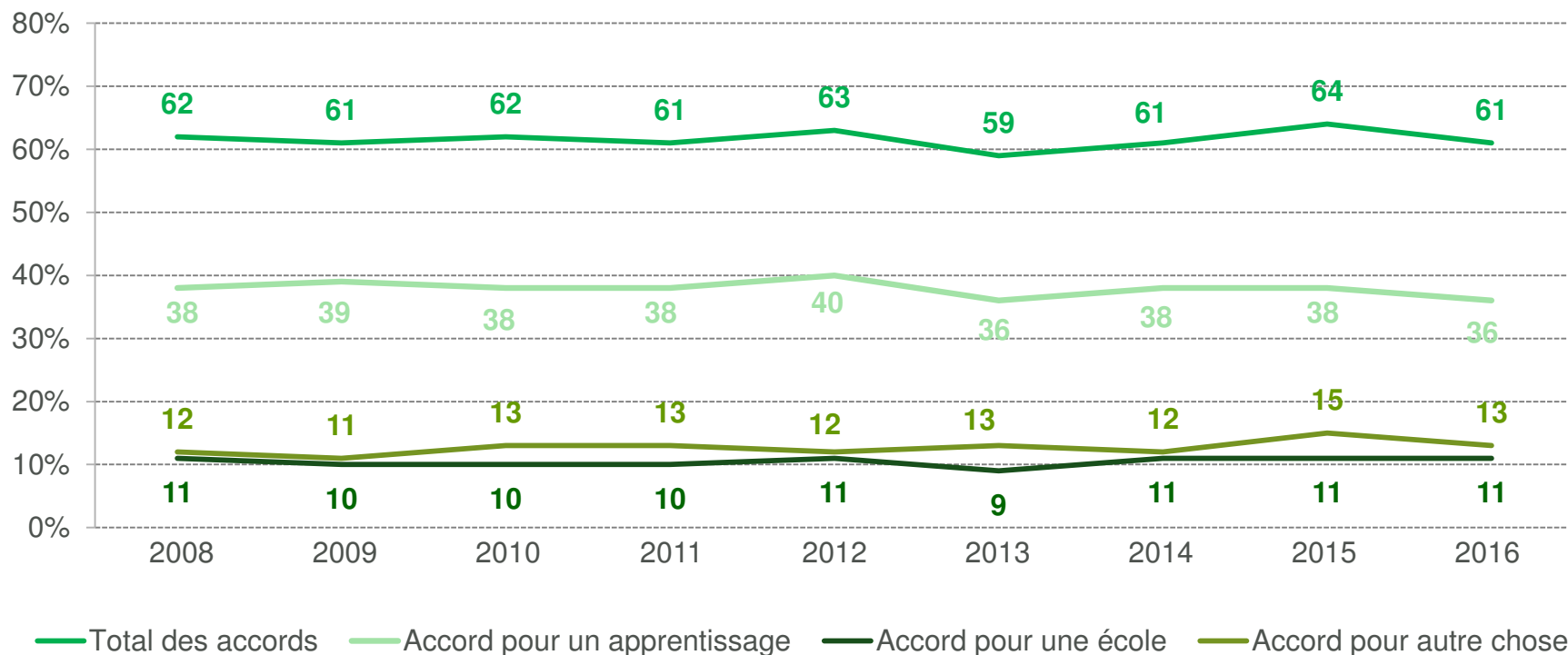
**Régions linguistiques:** Les jeunes de Suisse alémanique sont les plus nombreux à disposer d'un accord pour la poursuite de leur formation (71 %). Ils sont suivis des jeunes de Suisse romande (44 %) et des jeunes Tessinois (21 %).

**Sexe:** Les jeunes hommes et les jeunes femmes disposent, avec la même fréquence, d'un accord pour la poursuite de leur formation (61 % pour chaque groupe).

**Nationalité:** Les jeunes Suisses (63 %) sont plus nombreux à avoir déjà obtenu un accord que les jeunes étrangers (47 %).

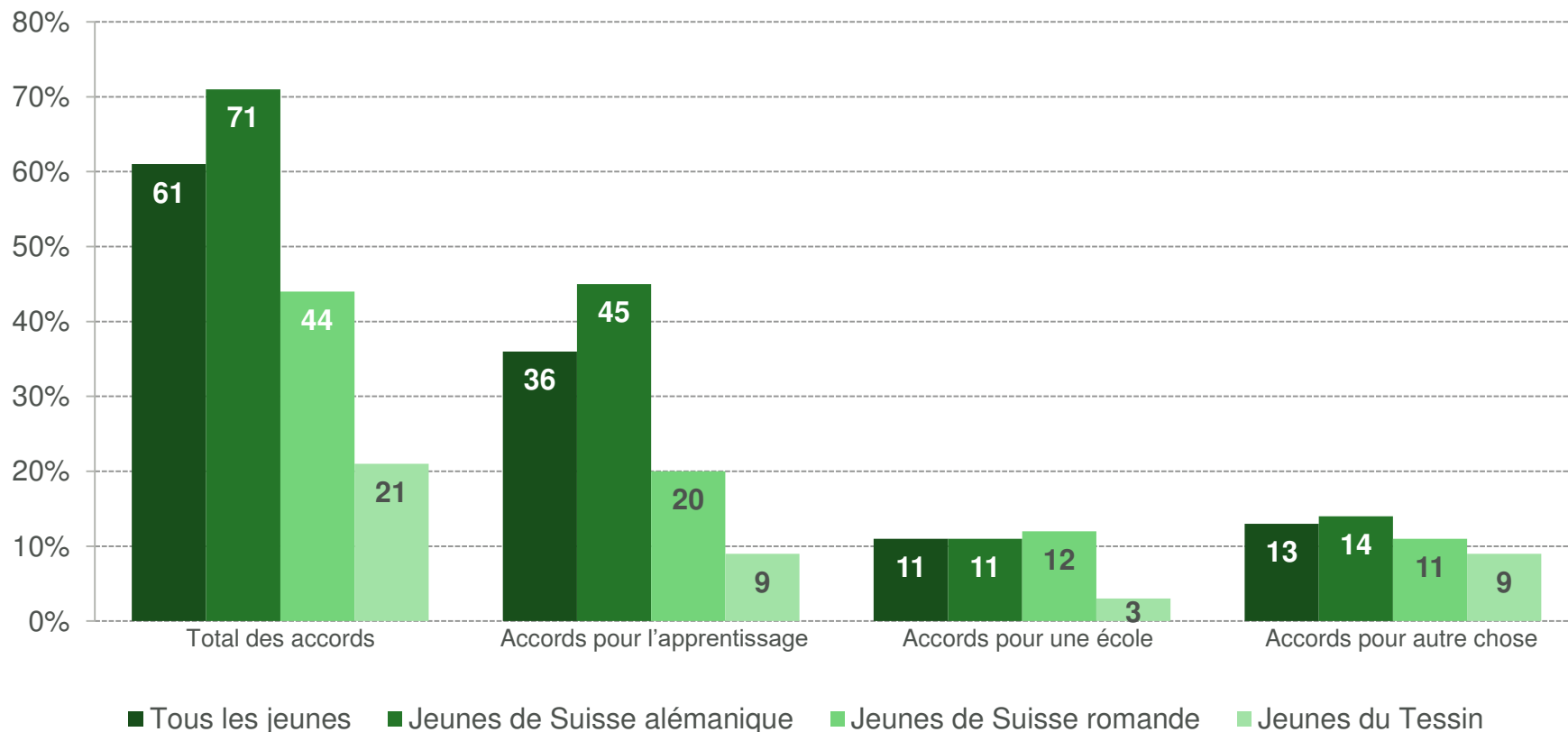
# Situation des accords le 15 avril 2016

- › Au jour de référence de l'enquête, 61 % de tous les jeunes confrontés au choix d'une formation disposent d'un accord pour la poursuite de leur formation. Cette proportion a diminué en comparaison de l'année précédente.



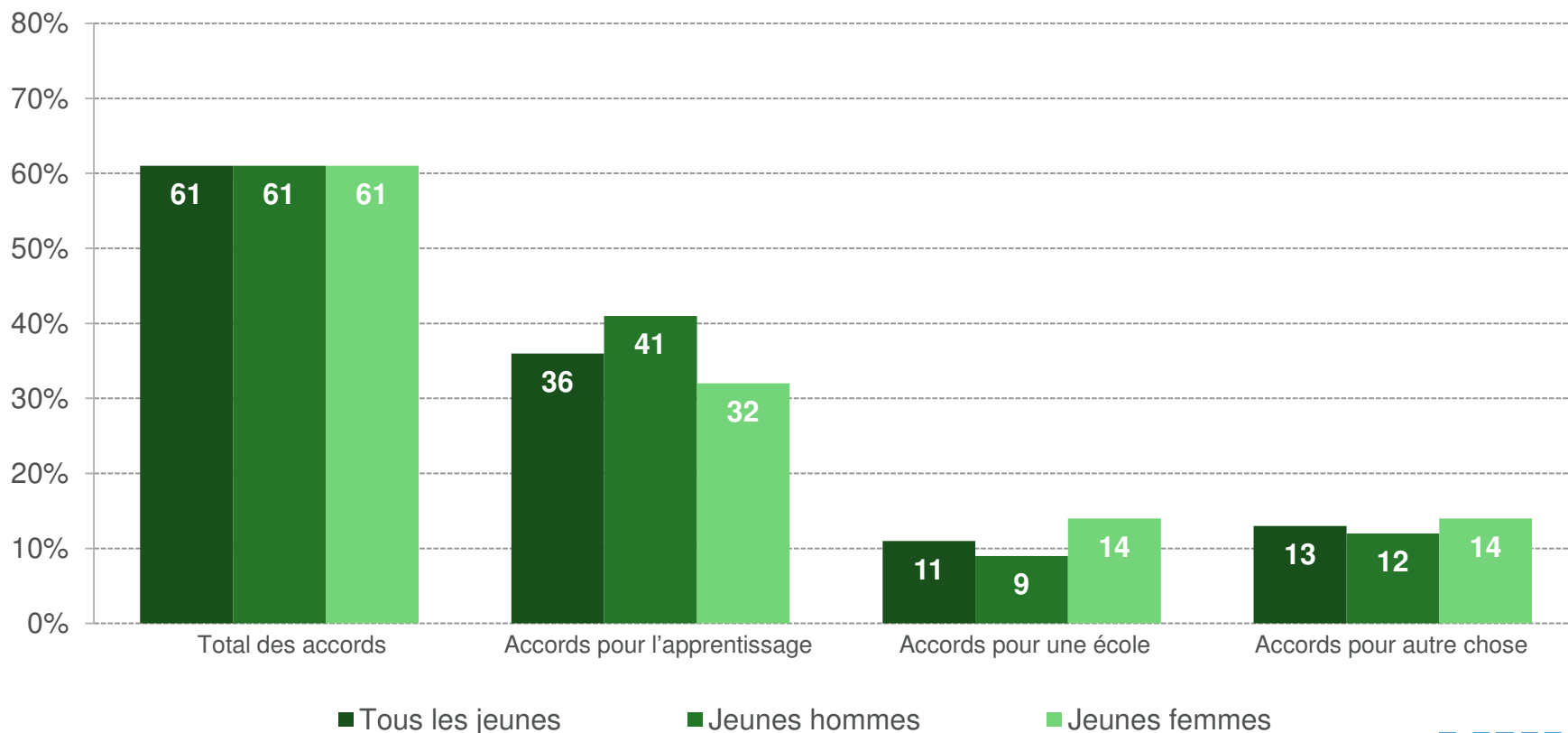
# Situation des accords le 15 avril 2016, selon les régions

- › La part des jeunes qui, le 15 avril, ont obtenu un accord pour la poursuite de leur formation, s'élève globalement à 71 % en Suisse alémanique. En Suisse romande, elle est de 44 % et au Tessin de 21 %.
- › Ces différences sensibles entre les régions sont dues à un début de recrutement plus tardif pour les places d'apprentissage dans la partie latine de la Suisse.



# Situation des accords le 15 avril 2016, selon le sexe

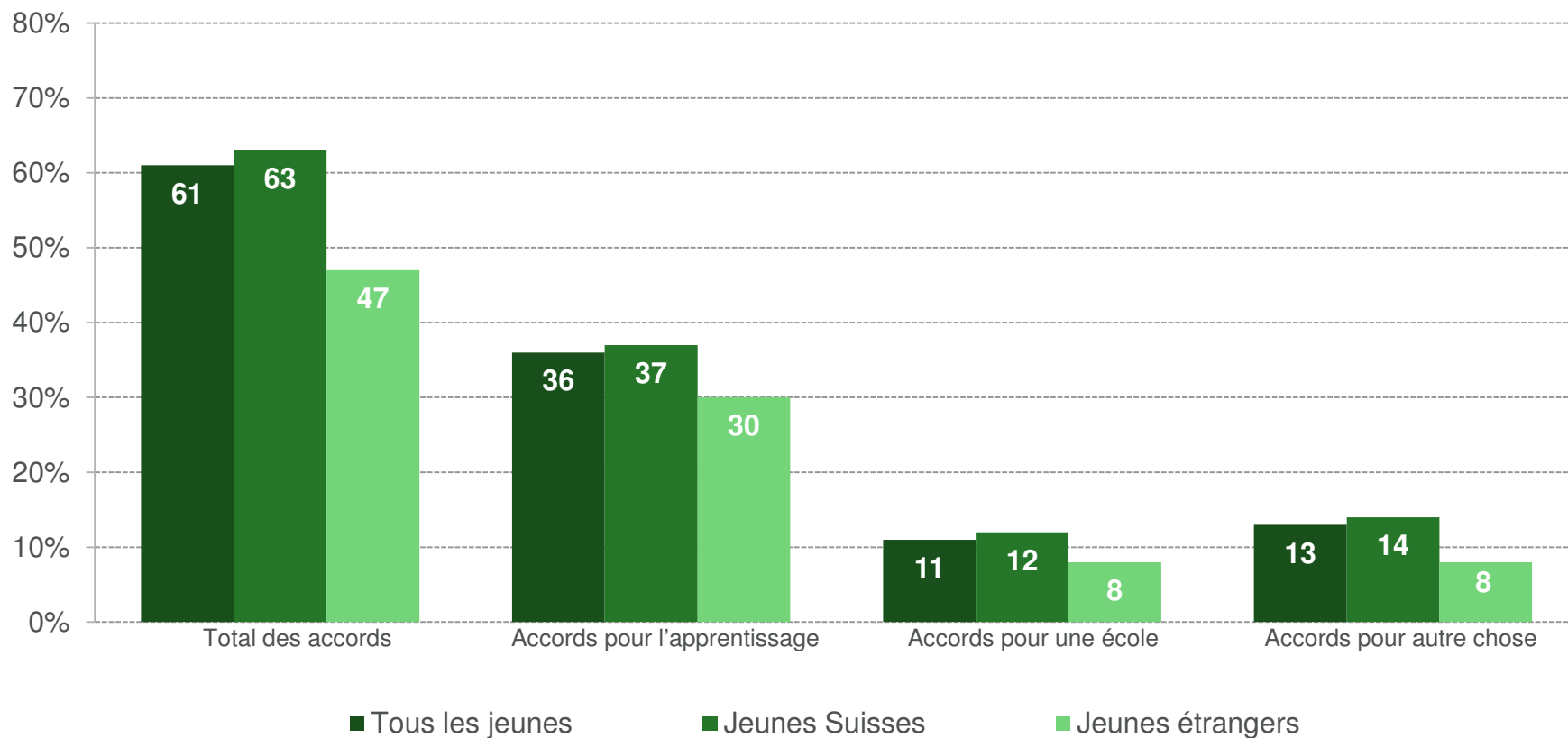
- › Les jeunes hommes et les jeunes femmes ont obtenu avec la même fréquence un accord pour la poursuite de leur formation.
- › Les jeunes hommes bénéficient plus souvent d'un accord pour une place d'apprentissage que les jeunes femmes.
- › Les jeunes femmes reçoivent plus souvent un accord pour continuer leur formation en école une école ou pour autre chose.





# Situation des accords le 15 avril 2016, selon la nationalité

- › 63 % des jeunes Suisses disposent d'un accord pour la poursuite de leur formation, 37 % pour une formation professionnelle initiale.
- › 47 % des jeunes étrangers disposent d'un accord pour la poursuite de leur formation, 30 % pour une formation professionnelle initiale.



# Jeunes confrontés au choix d'une formation et intéressés par l'apprentissage

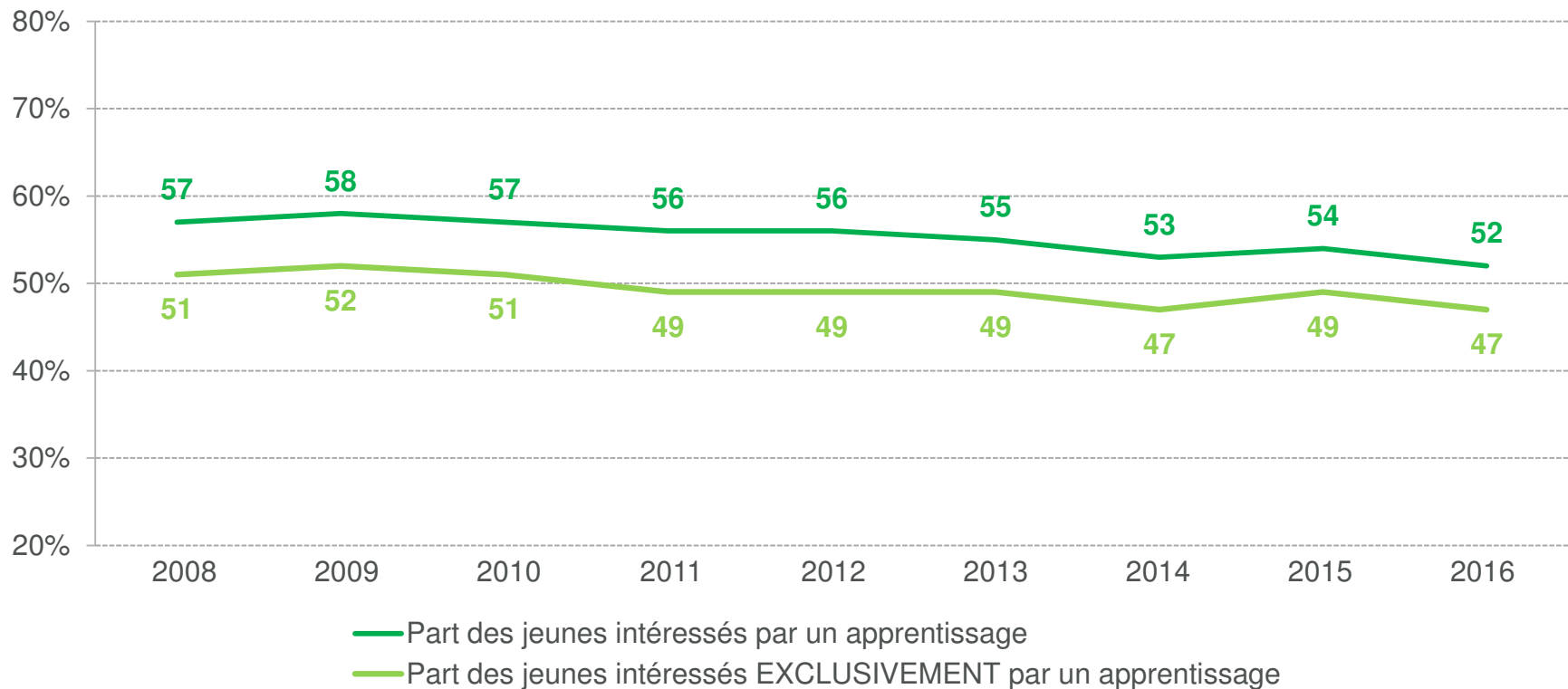
52 % (2015: 54 %) de tous les jeunes confrontés au choix d'une formation s'intéressent à une place d'apprentissage.\* Après extrapolation, cela représente 66 000 (2015: 71 500) jeunes. La plupart d'entre eux, soit 58 500 (2015: 64 500), s'intéressent exclusivement à une place d'apprentissage et ne prennent rien d'autre en considération.

**Régions linguistiques:** En Suisse romande et au Tessin, l'intérêt pour une place d'apprentissage est nettement plus faible qu'en Suisse alémanique.

\* La maturité professionnelle à plein temps a été saisie pour la première fois comme réponse séparée à partir d'avril 2014 et n'est donc plus incluse dans l'apprentissage. Jusqu'en 2013, la maturité professionnelle durant l'apprentissage (MP I) et après la fin de l'apprentissage (MP II) n'avait pas été différenciée mais saisie de manière générale avec l'apprentissage.

# Jeunes intéressés par une place d'apprentissage

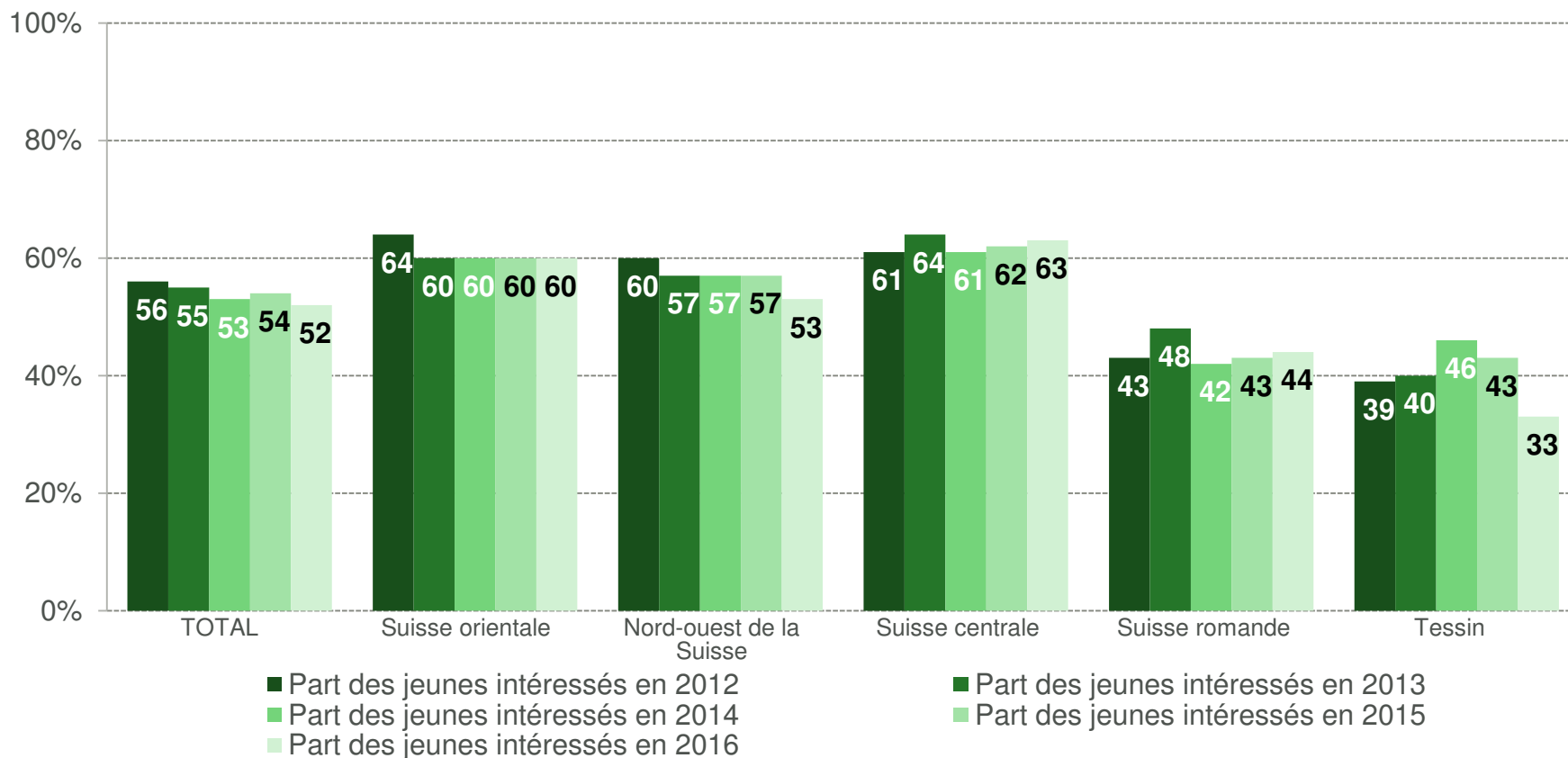
- › La part des jeunes intéressés par une place d'apprentissage\* se situe à 52 %.
- › La part des jeunes qui s'intéressent EXCLUSIVEMENT à une place d'apprentissage est de 47 %.



\* La maturité professionnelle à plein temps a été saisie pour la première fois comme réponse séparée à partir d'avril 2014 et n'est donc plus incluse dans l'apprentissage. Jusqu'en 2013, la maturité professionnelle durant l'apprentissage (MP I) et après la fin de l'apprentissage (MP II) n'avait pas été différenciée mais saisie de manière générale avec l'apprentissage.

# Jeunes intéressés par une place d'apprentissage, selon les régions

- › L'intérêt pour une place d'apprentissage\* diffère selon la région. En Suisse romande et au Tessin, où davantage de jeunes suivent une école de maturité, l'intérêt est moins élevé.



\* La maturité professionnelle à plein temps a été saisie pour la première fois comme réponse séparée à partir d'avril 2014 et n'est donc plus incluse dans l'apprentissage. Jusqu'en 2013, la maturité professionnelle durant l'apprentissage (MP I) et après la fin de l'apprentissage (MP II) n'avait pas été différenciée mais saisie de manière générale avec l'apprentissage.

# Demandes de places d'apprentissage le 15 avril 2016

Les 66 000 jeunes qui souhaitent une place d'apprentissage s'intéressent à différentes branches. Les plus prisées sont les branches «Bureau et information», «Santé et activités sociales», «Professions techniques» et «Vente».

La plupart des jeunes s'intéressent à une seule profession d'apprentissage.

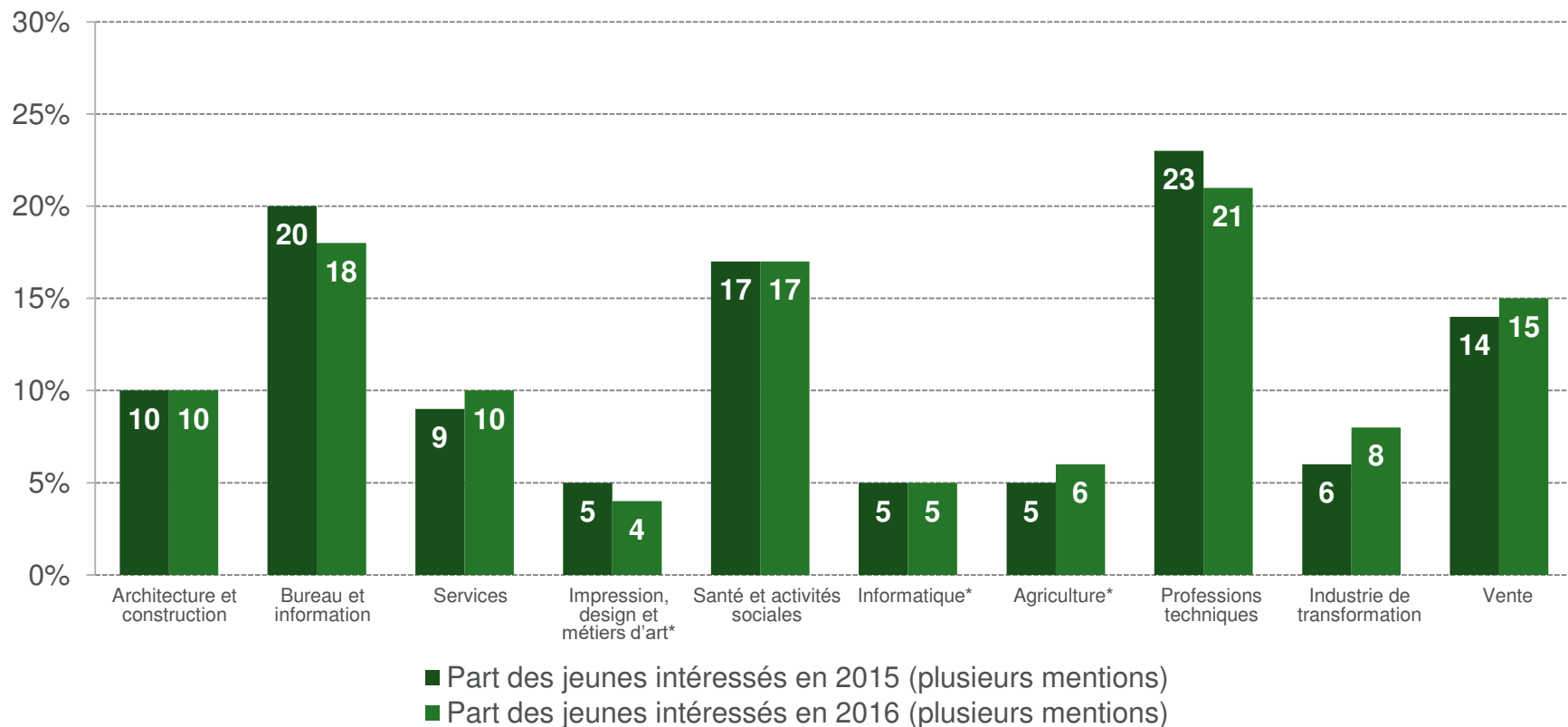
**Sexe:** Dans les branches «Architecture et construction», «Professions techniques» et «Informatique», les intéressés sont surtout de sexe masculin. Les jeunes femmes s'intéressent nettement plus aux places d'apprentissage dans les branches «Bureau et information», «Santé et activités sociales» et «Vente».

**Nationalité:** Comparativement aux jeunes Suisses, les jeunes étrangers s'intéressent davantage aux professions des branches «Vente», «Santé et activités sociales» et «Bureau et information».

5 % des jeunes souhaitant suivre un apprentissage s'intéressent à une profession d'apprentissage avec AFP, 28 % aimeraient effectuer la maturité professionnelle durant leur apprentissage.

# Intérêt pour une place d'apprentissage selon les branches

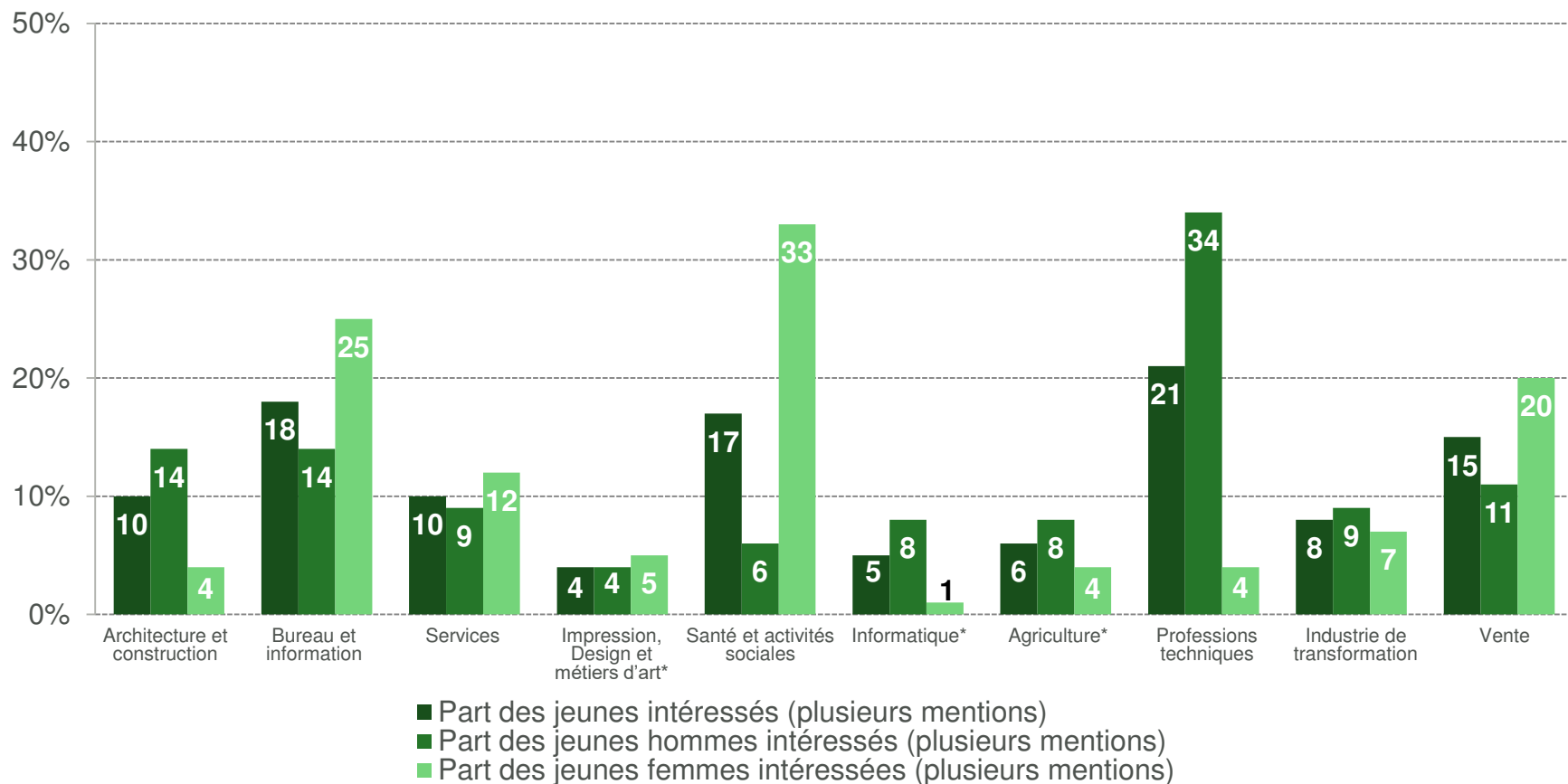
- › Parmi les professions souhaitées par les jeunes intéressés par une place d'apprentissage, on trouve au premier plan les «Professions techniques» ainsi que les professions dans les branches «Bureau et information», «Santé et activités sociales» et «Vente».



\* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art», «Informatique» et «Agriculture» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

# Intérêt pour une place d'apprentissage selon les branches et le sexe

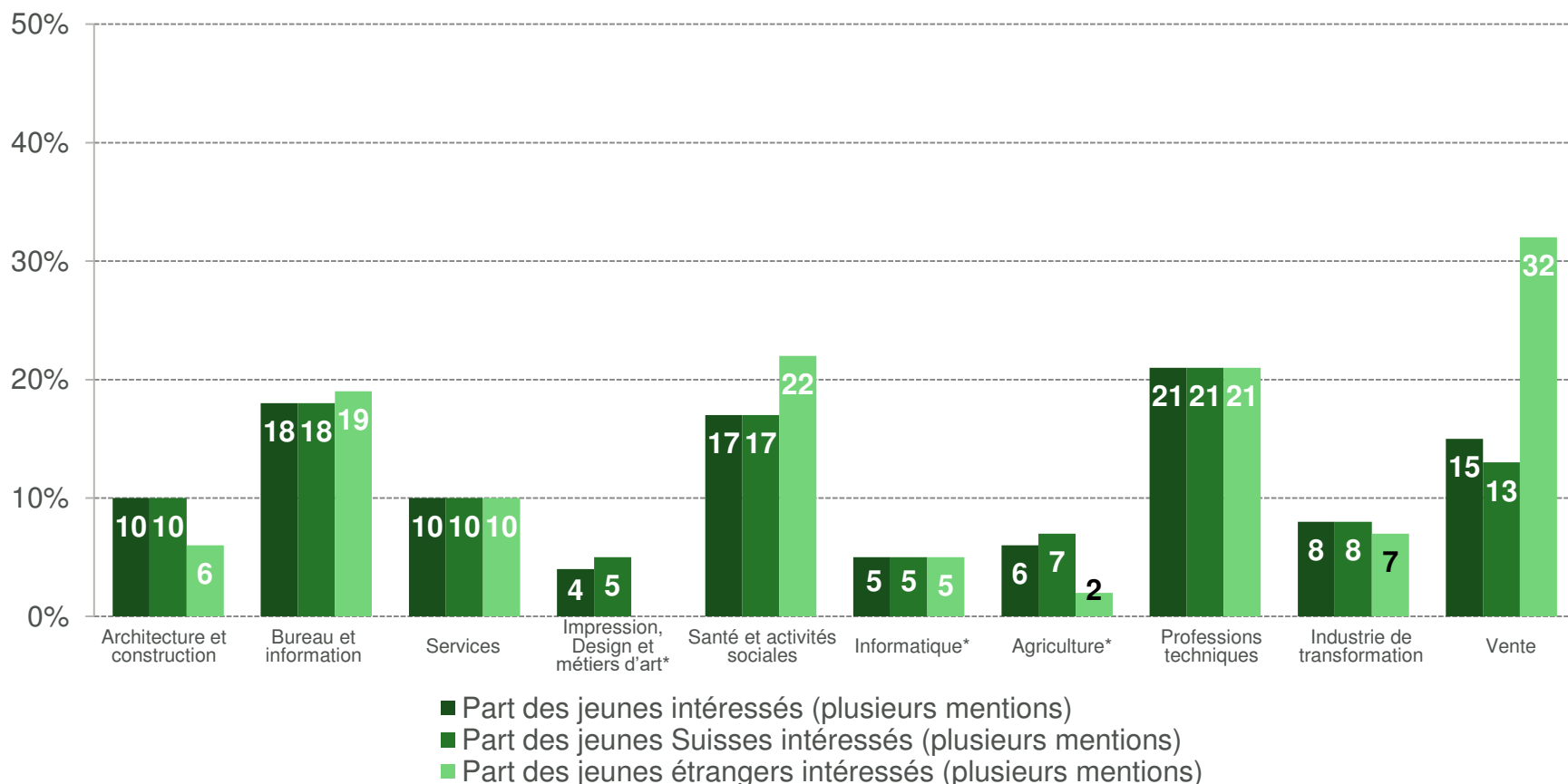
- › L'intérêt diverge nettement entre les jeunes femmes et les jeunes hommes. Les différences les plus importantes apparaissent dans les branches «Professions techniques» et «Santé et activités sociales».



\* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art», «Informatique» et «Agriculture» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

# Intérêt pour une place d'apprentissage selon les branches et la nationalité

- Comparativement aux jeunes Suisses intéressés par une place d'apprentissage, les jeunes étrangers s'intéressent davantage aux professions des branches «Vente», «Santé et activités sociales» et «Bureau et information».

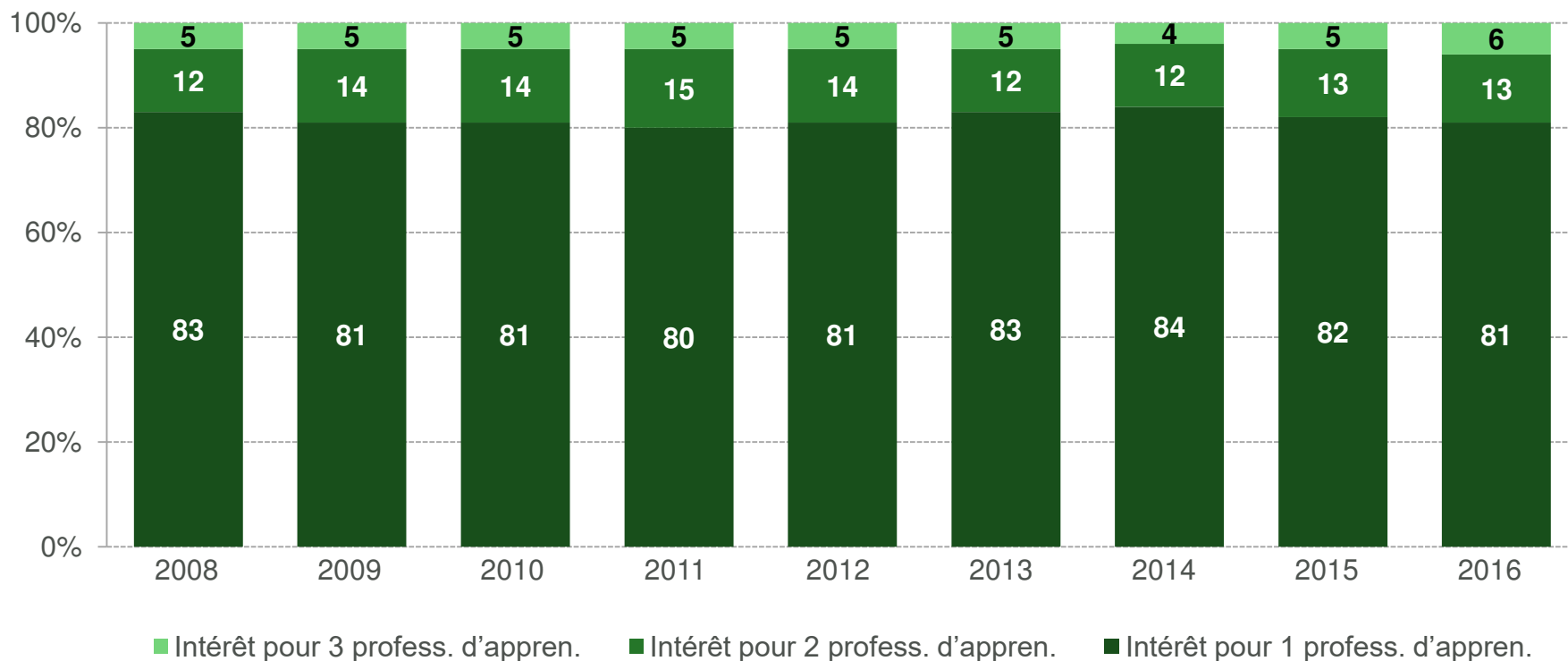


\* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art», «Informatique» et «Agriculture» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).



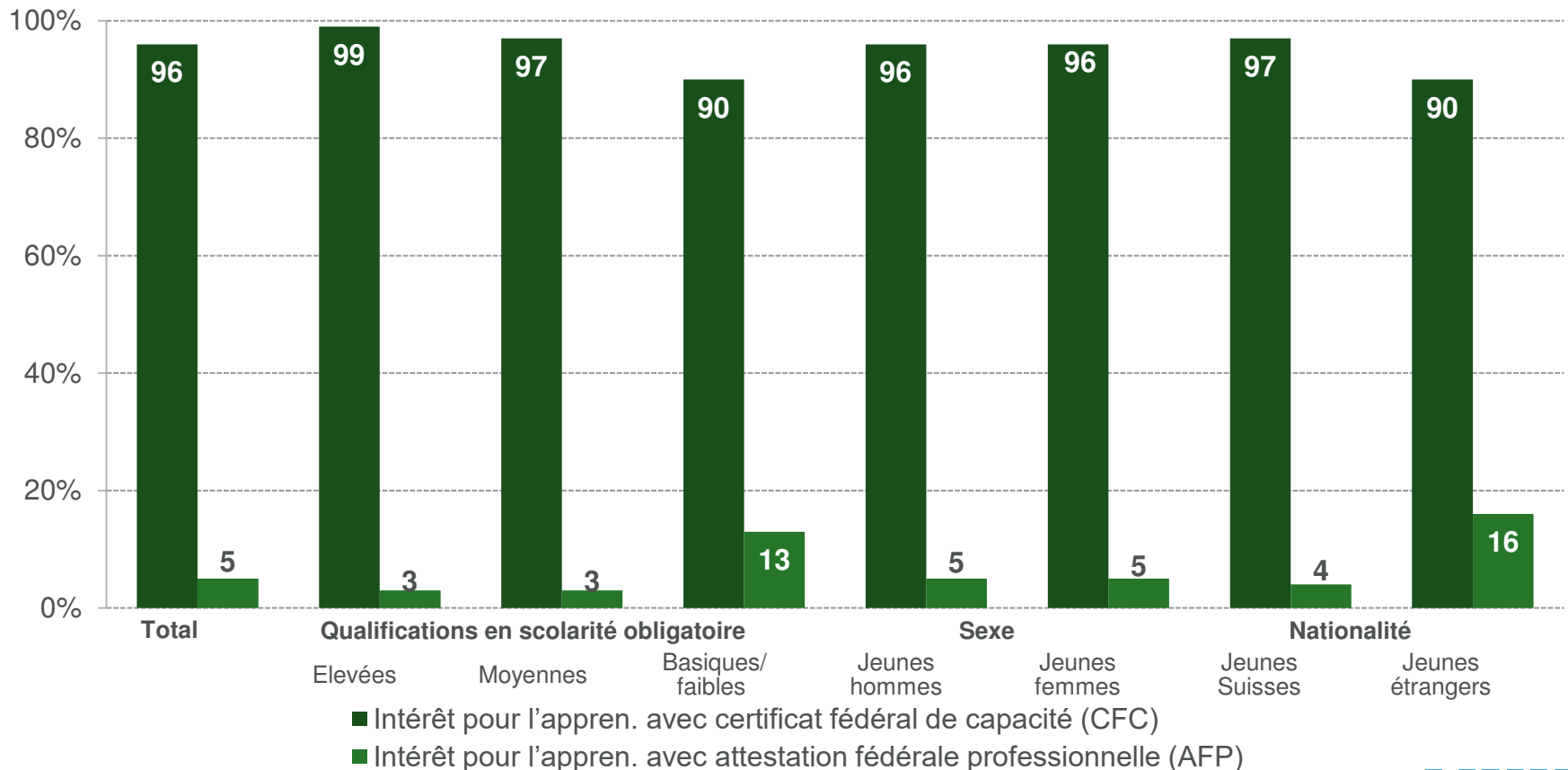
# Intérêt pour plusieurs formations professionnelles initiales

- En avril 2016, 81 % des jeunes interrogés qui s'intéressent à une place d'apprentissage, déclarent que leur choix ne porte que sur une seule profession.



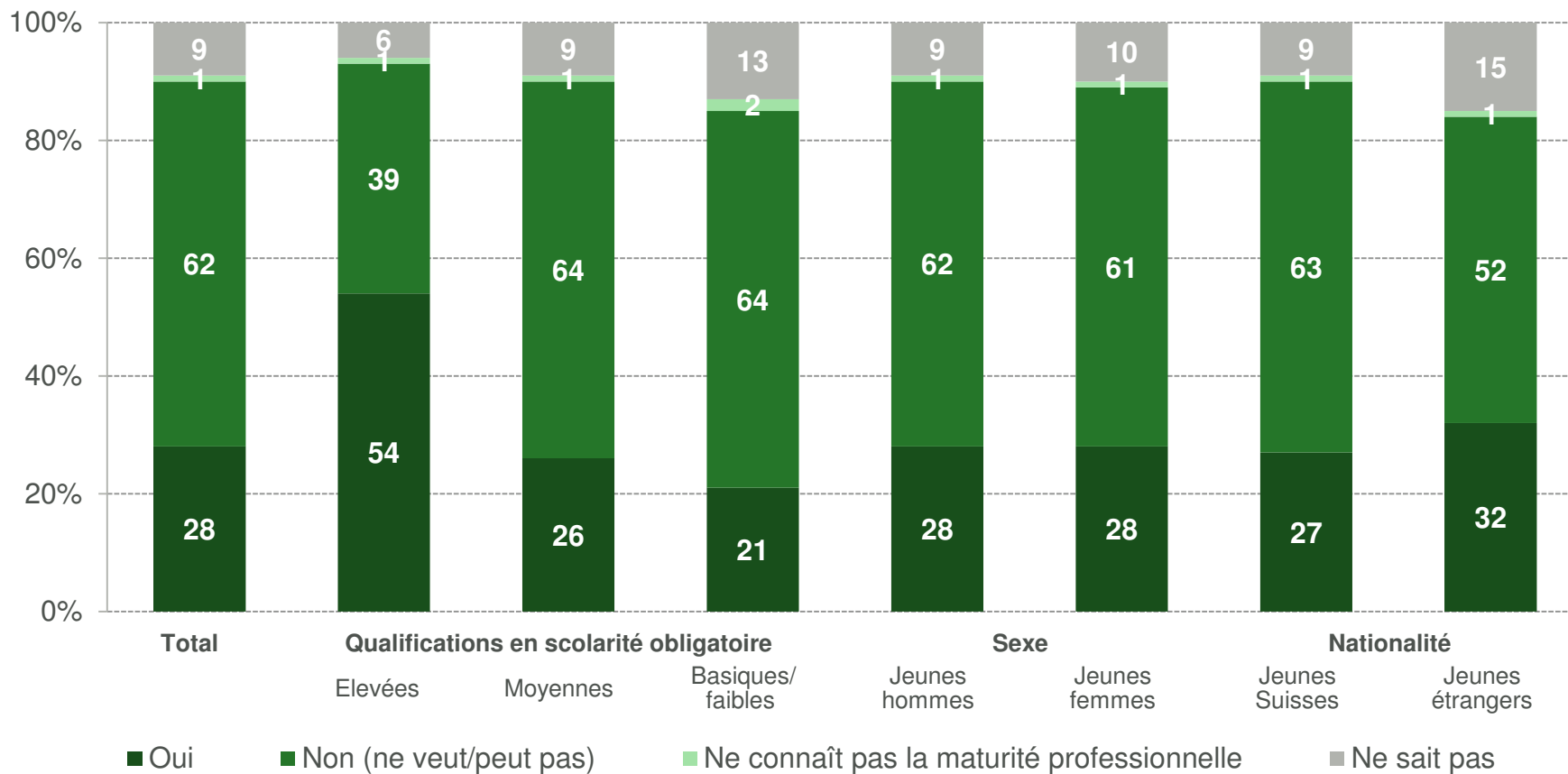
# Intérêt pour une place d'apprentissage avec CFC ou AFP

- › 5 % des jeunes s'intéressent à une formation professionnelle initiale sur deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).
- › Les jeunes avec des succès scolaires moins performants ainsi que les jeunes étrangers s'intéressent plutôt à ces places d'apprentissage.



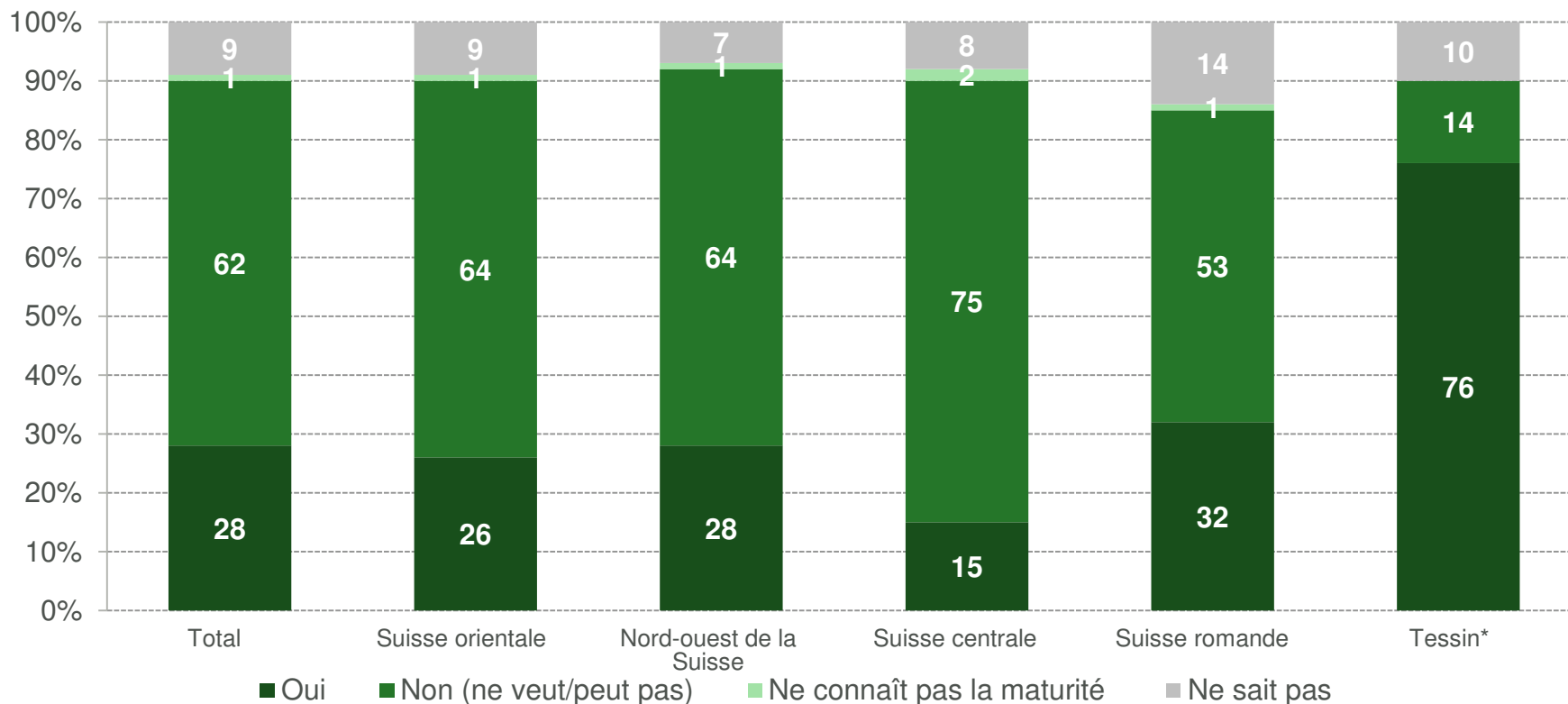
# Intention d'effectuer un apprentissage avec maturité professionnelle

- › 28 % des jeunes qui s'intéressent à un apprentissage avec CFC souhaitent effectuer une maturité professionnelle pendant leur apprentissage.
- › Plus la qualification en scolarité obligatoire est élevée, plus l'intérêt pour la maturité professionnelle est grand.



# Intention d'effectuer un apprentissage avec maturité professionnelle, selon les régions

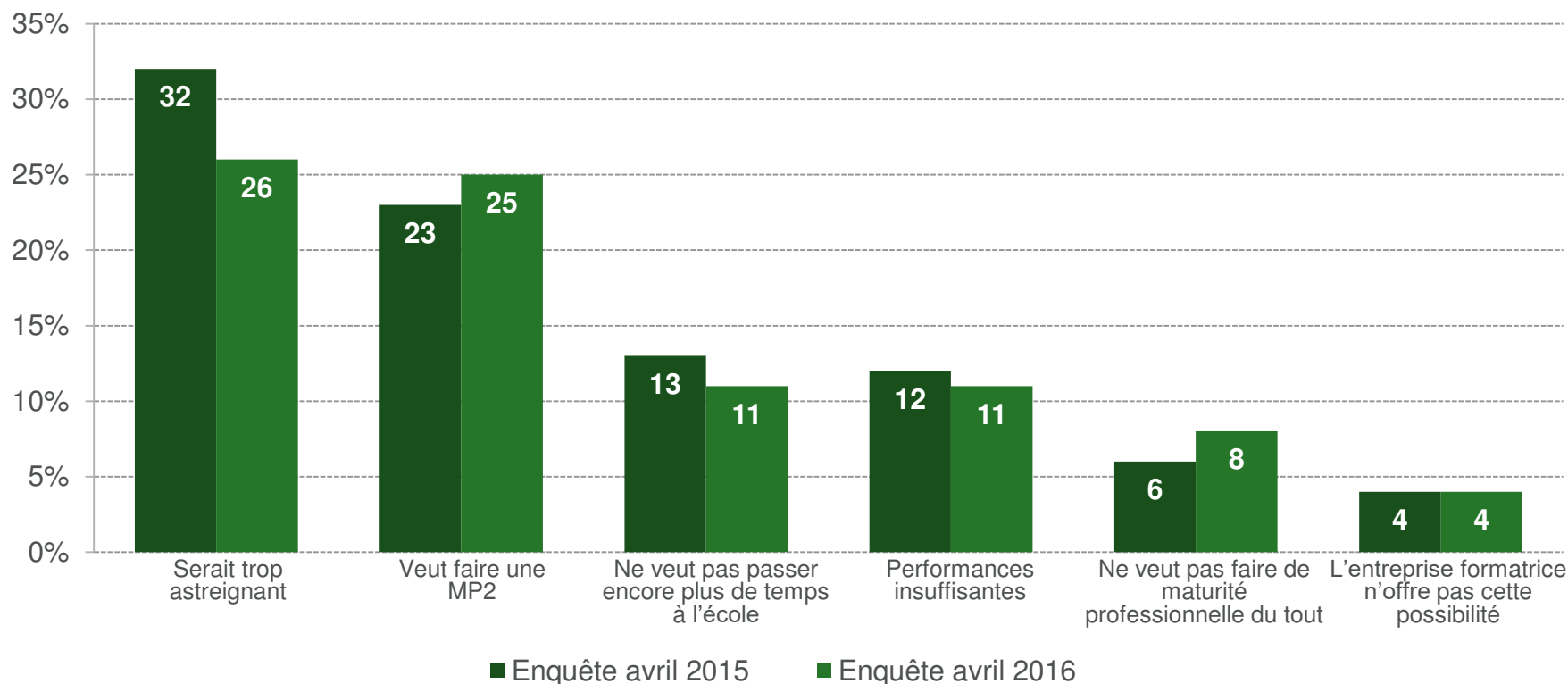
- › L'intérêt d'effectuer une maturité professionnelle en cours d'apprentissage est plus faible en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et surtout qu'au Tessin.



\* Les données du Tessin sont basées sur un petit échantillon (n < 90).

# Raisons contre le choix de l'apprentissage avec maturité professionnelle

- › Les jeunes qui se décident contre l'apprentissage avec maturité professionnelle motivent cela principalement par le fait que ce serait trop astreignant et qu'ils ne souhaitent passer la maturité professionnelle qu'après avoir terminé l'apprentissage (MP2).



# Déroulement des postulations aux places d'apprentissage

Au jour de référence, le 15 avril 2016, 92 % (2015: 92 %) des jeunes avaient postulé au moins une fois déjà pour une place d'apprentissage.

**Régions linguistiques:** Jusqu'au 15 avril, 88 % des jeunes en Suisse romande et 81 % au Tessin ainsi que 94 % en Suisse alémanique avaient déjà postulé au moins une fois.

**Sexe:** 93 % des jeunes femmes et 92 % des jeunes hommes avaient postulé au moins une fois déjà.

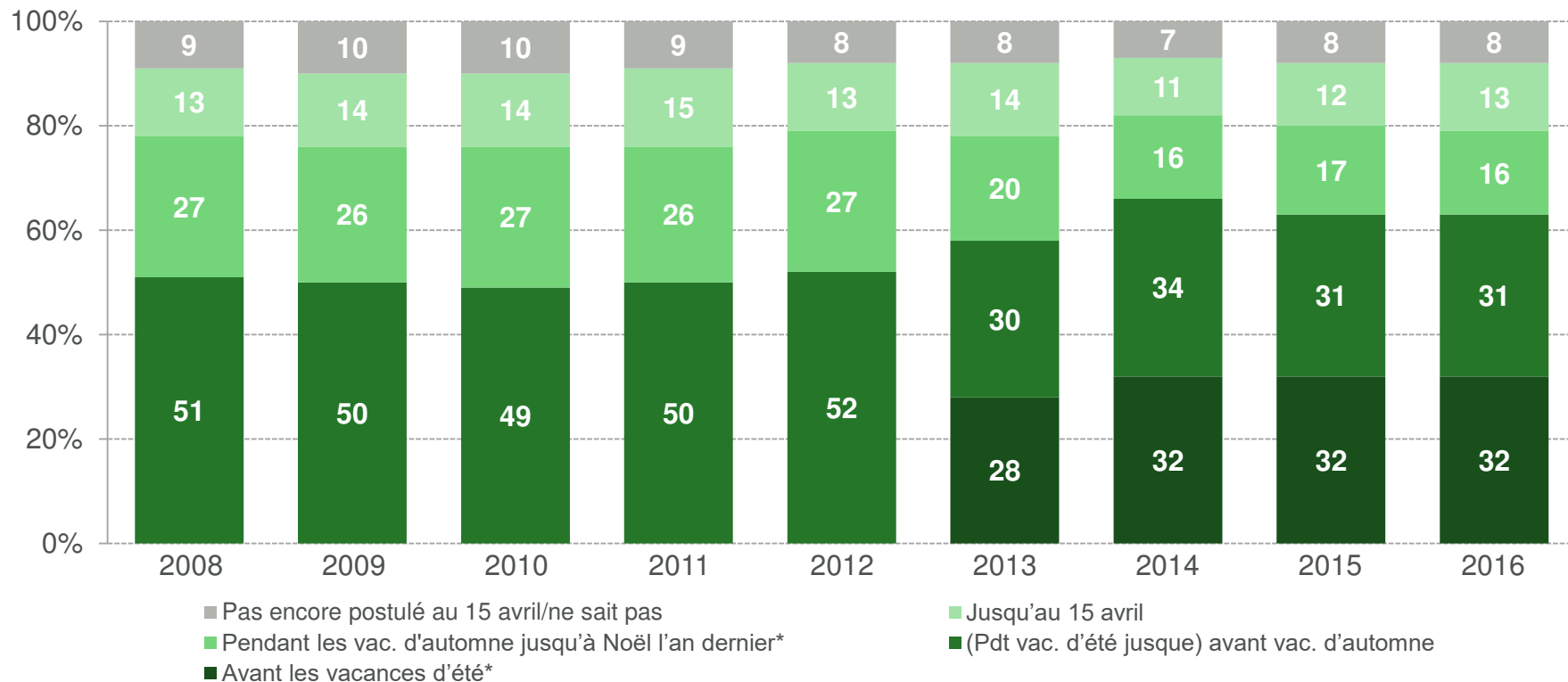
**Nationalité:** Jusqu'au 15 avril, 92 % des jeunes Suisses et 83 % des jeunes étrangers avaient déjà postulé une fois.

En moyenne, neuf postulations ont été adressées pour chaque profession d'apprentissage. Selon la profession souhaitée, les postulations peuvent être plus nombreuses. Les branches «Bureau et information» (15 postulations), «Ventes» (12 postulations) et «Santé et activités sociales» (10 postulations) obtiennent en moyenne les scores les plus élevés.

En moyenne, une postulation sur huit a été couronnée de succès. Dans les branches à forte demande, les postulations nécessaires sont plus nombreuses jusqu'à l'obtention d'un accord.

# Moment de la première postulation pour une place d'apprentissage

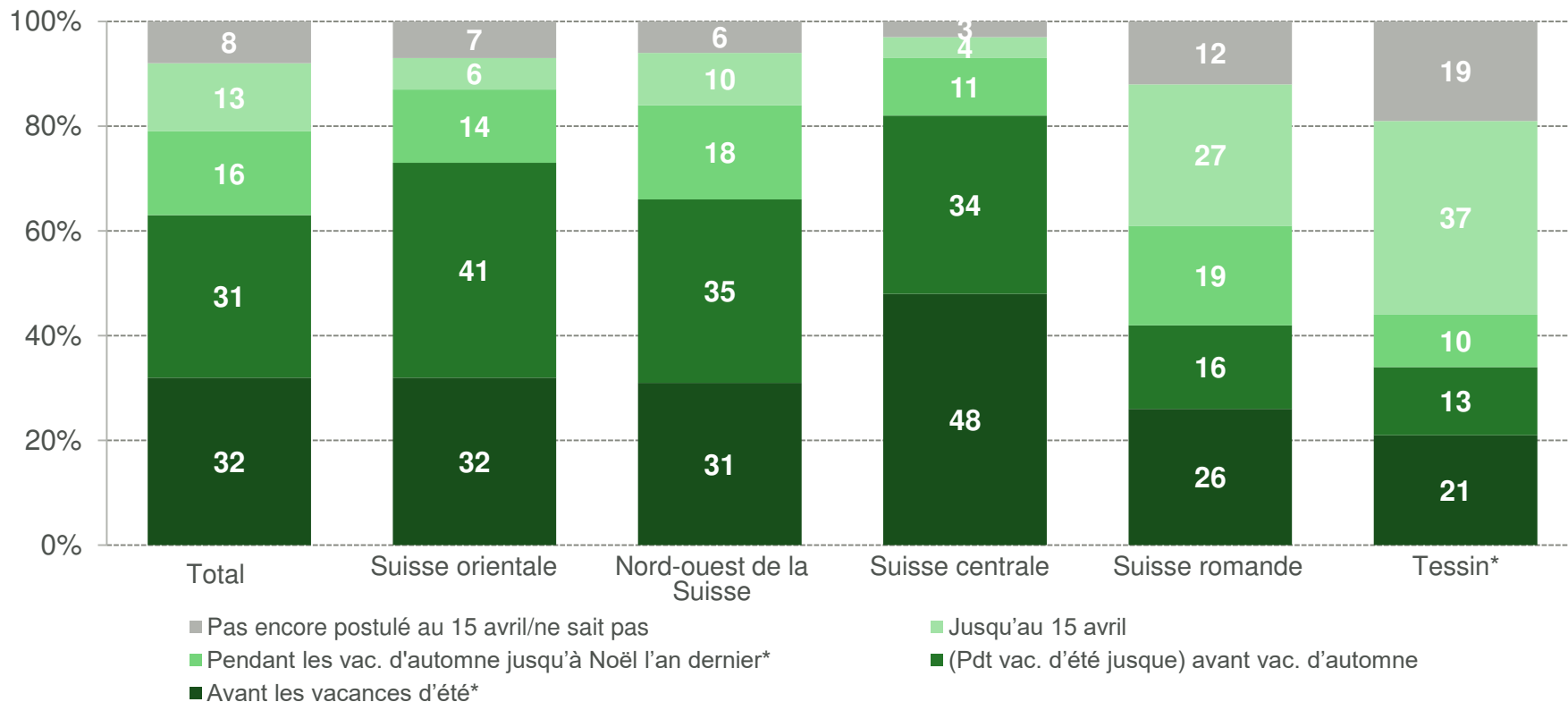
- 92 % des jeunes intéressés par une place d'apprentissage ont postulé pour une telle place jusqu'au jour de référence (15 avril).
- 63 % des jeunes ont déjà postulé pour la première fois avant les vacances d'automne de 2015. 32 % ont même postulé pour la première fois avant les vacances d'été de 2015.



\* La catégorie de réponse «avant les vacances d'été de l'an dernier» a été ajoutée en avril 2013. / Les catégories de réponses «pendant les vacances d'automne» et «après les vacances d'automne jusqu'à Noël» ont été regroupées en avril 2014.

# Moment de la 1<sup>re</sup> postulation pour une place d'apprentissage, selon les régions

- › En Suisse alémanique, la recherche de places d'apprentissage commence traditionnellement plus tôt qu'en Suisse romande et au Tessin.
- › Concrètement, 94 % des jeunes intéressés par une place d'apprentissage en Suisse alémanique, 88 % en Suisse romande et 81 % au Tessin, ont postulé jusqu'à la mi-avril 2016.

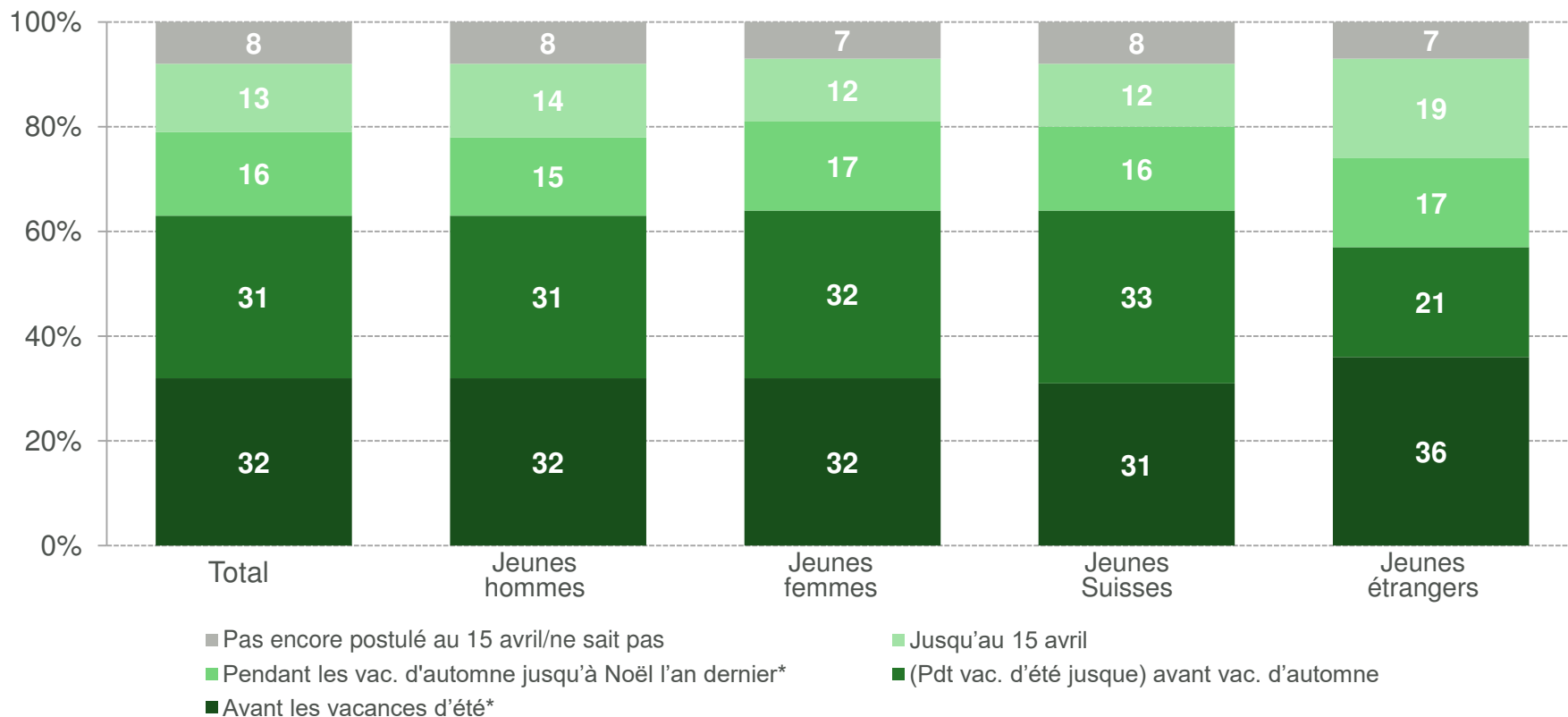


\* Les données du Tessin sont basées sur un petit échantillon (n < 90).



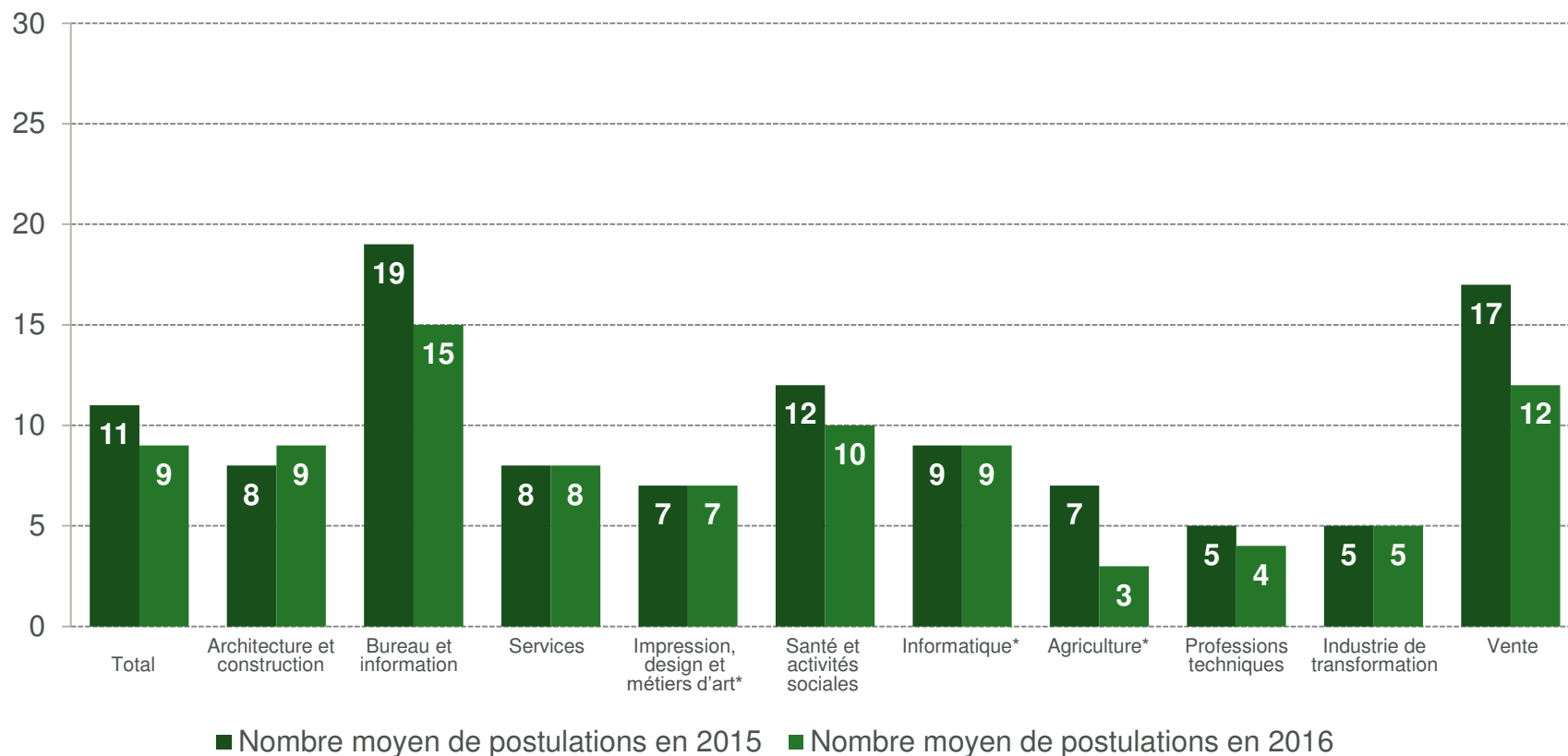
# Moment de la 1<sup>re</sup> postulation pour une place d'appren., selon le sexe et la nationalité

- › On n'observe guère de différences entre les jeunes femmes et les jeunes hommes: avec 93 % contre 92 %, les jeunes femmes ont postulé un peu plus souvent jusqu'à la mi-avril 2016.
- › 64 % des jeunes Suisses ont postulé au moins une fois par écrit pour une place d'apprentissage avant les vacances d'automne. Cette proportion est plus faible chez les jeunes étrangers avec 57 %.



# Nombre de postulations écrites par profession d'apprentissage

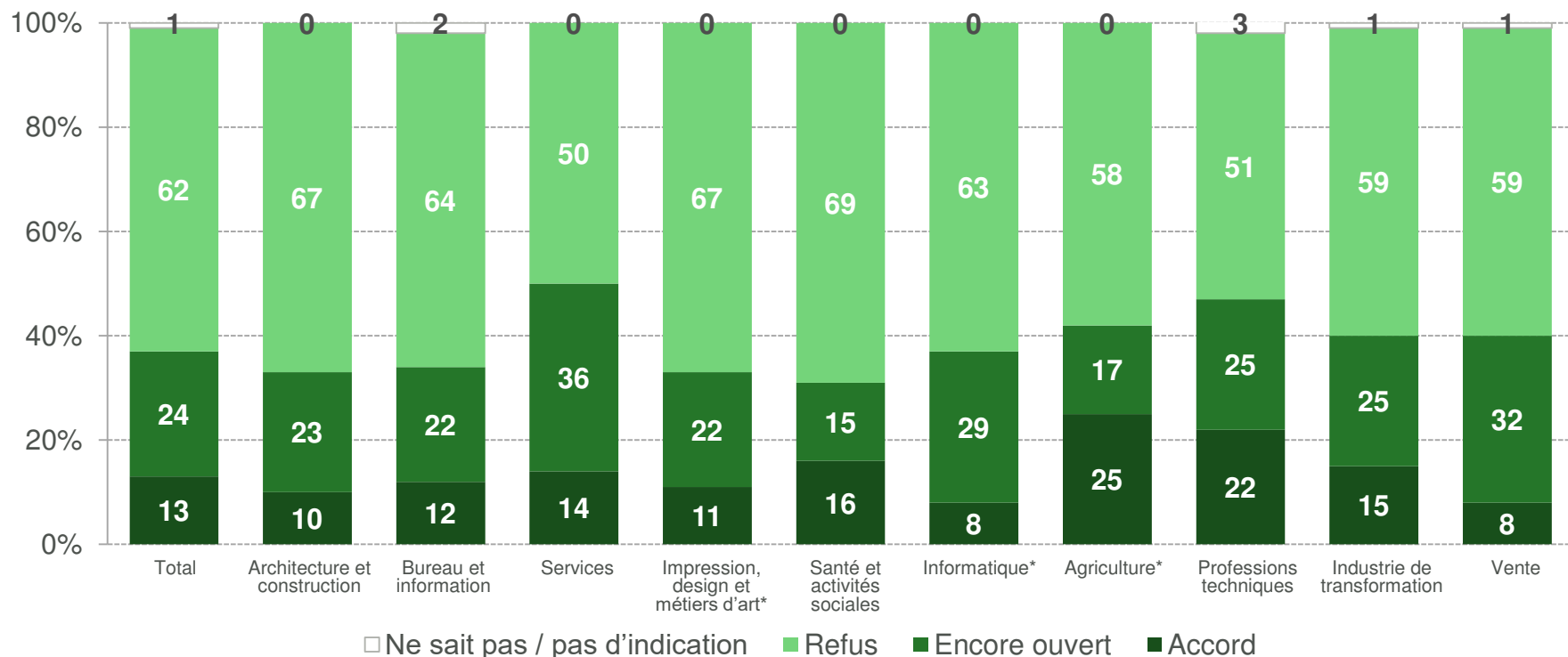
- › En moyenne, neuf postulations ont été rédigées par profession d'apprentissage en 2016 (2015: onze).
- › La majorité des postulations ont été rédigées par les jeunes s'intéressant à un apprentissage dans les branches «Bureau et information», «Santé et activités sociales» et «Vente».



\* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

# Etat des postulations selon les branches

- Jusqu'au jour de référence, le 15 avril 2016, en moyenne 13 % de toutes les postulations ont été couronnées de succès. 62 % des postulations se sont soldées par un refus.
- La majorité des accords a été obtenue dans les branches «Santé et activités sociales», «Agriculture», «Professions techniques» et «Industrie de transformation». La majorité des refus a été observée dans les branches « Architecture et construction», «Impression, design et métiers d'art» et «Santé et activités sociales».



\* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

# Situation des accords chez les jeunes intéressés par l'apprentissage

69 % (2015: 70 %) de tous les jeunes intéressés par une place d'apprentissage ont déjà obtenu un accord correspondant.

**Branche:** La plupart des accords ont été obtenus par les jeunes s'intéressant à une place d'apprentissage dans les branches «Agriculture» (80 %), «Bureau et information» (73 %), «Architecture et construction» (72 %) et «Professions techniques» (71 %). Les accords les moins nombreux se retrouvent dans le domaine «Vente» (49 %), «Impression, design et métiers d'art» (51 %) et «Informatique» (52%).

**Régions linguistiques:** En Suisse romande (46 %) et au Tessin (28 %), la proportion des jeunes ayant obtenu au 15 avril 2016 un accord pour une place d'apprentissage est nettement plus faible qu'en Suisse alémanique (78 %).

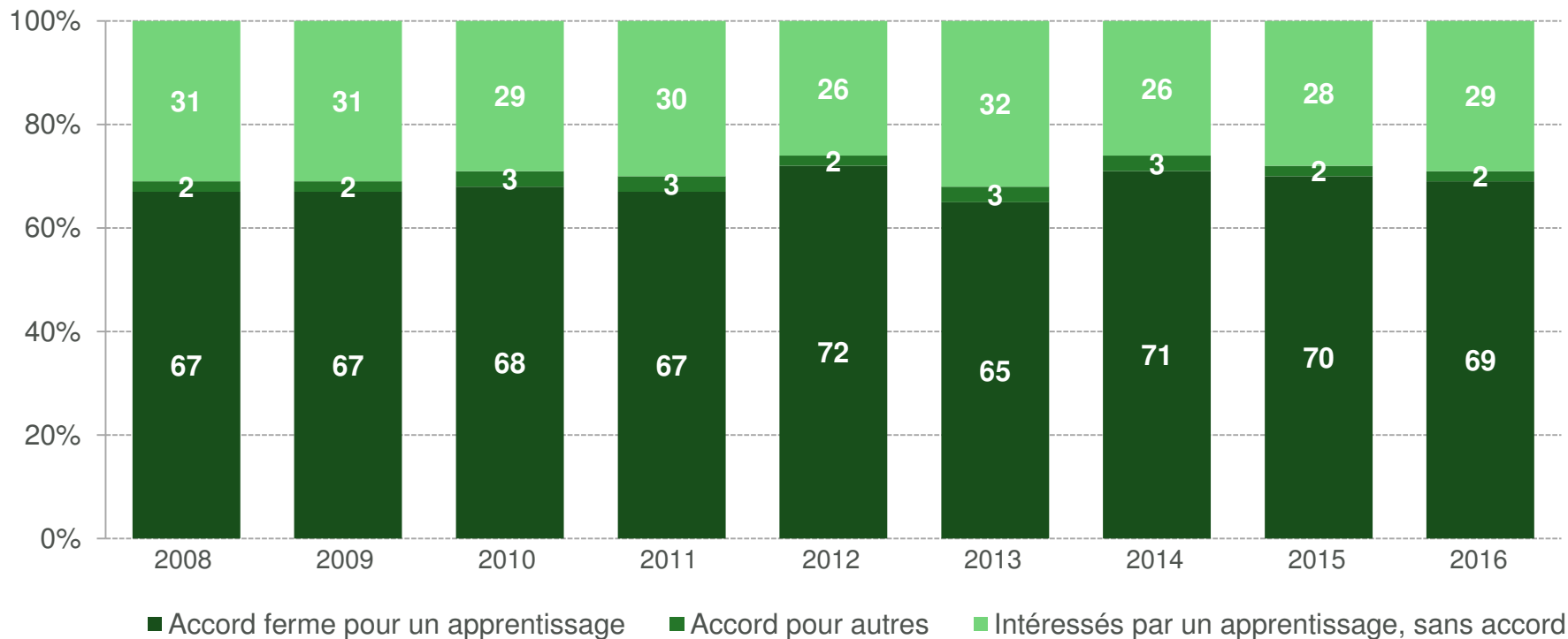
**Sexe:** 69 % des jeunes hommes et 70 % des jeunes femmes disposent d'un accord.

**Nationalité:** Alors que chez les jeunes Suisses qui s'intéressent à une place d'apprentissage, 72 % ont déjà obtenu un accord correspondant, cette proportion n'est que de 49 % chez les jeunes étrangers.

Les jeunes indiquent obtenir le meilleur soutien de la part de leurs parents et de leurs enseignants dans la recherche de places d'apprentissage.

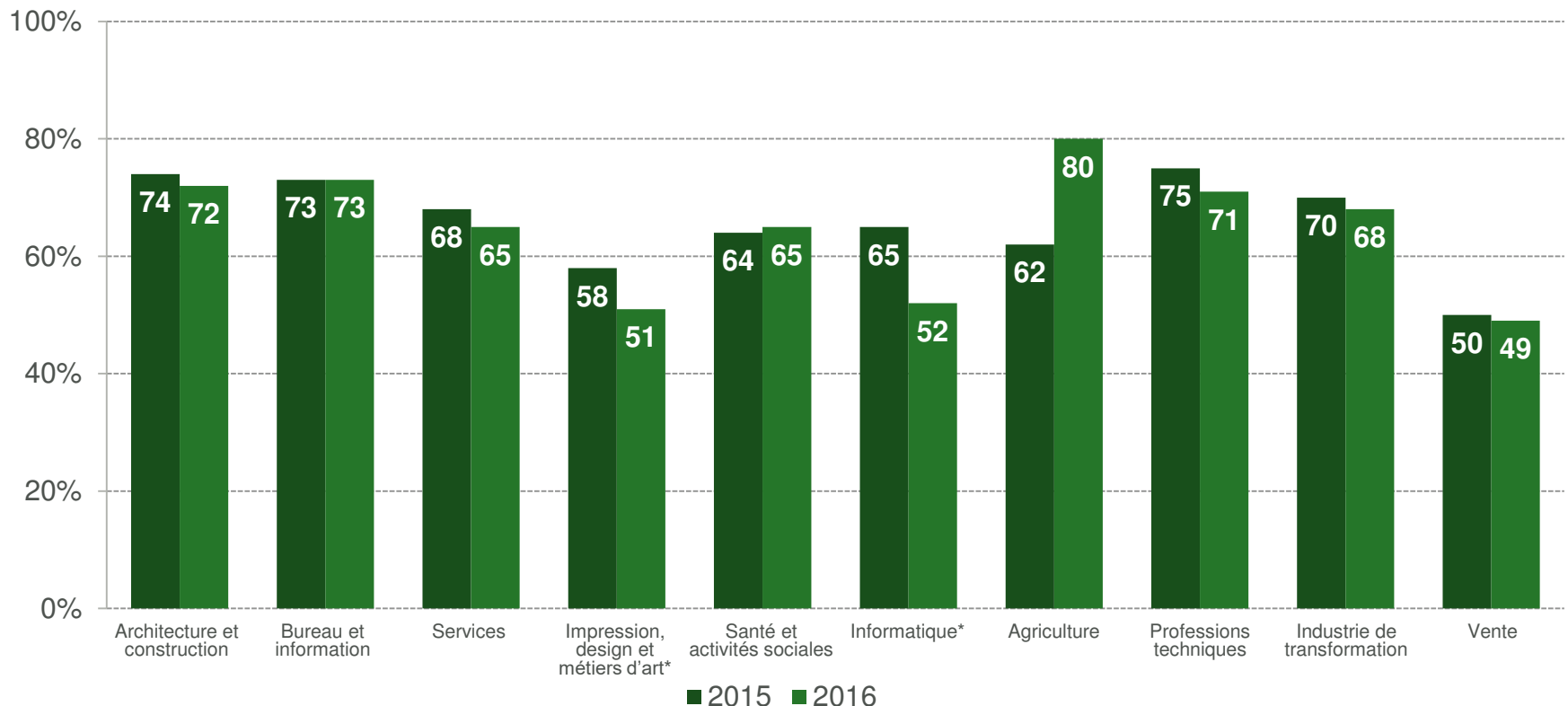
# Etat des accords chez les jeunes intéressés par un apprentissage

- › 69 % des jeunes intéressés par une place d'apprentissage bénéficient d'un accord. Par ailleurs, 2 % ont obtenu un accord pour une autre solution jusqu'au jour de référence 2016.
- › La part des jeunes intéressés par une place d'apprentissage et n'ayant encore obtenu aucun accord se monte à 29 % en 2016.



# Etat des accords chez les jeunes intéressés par l'apprentissage, selon les branches

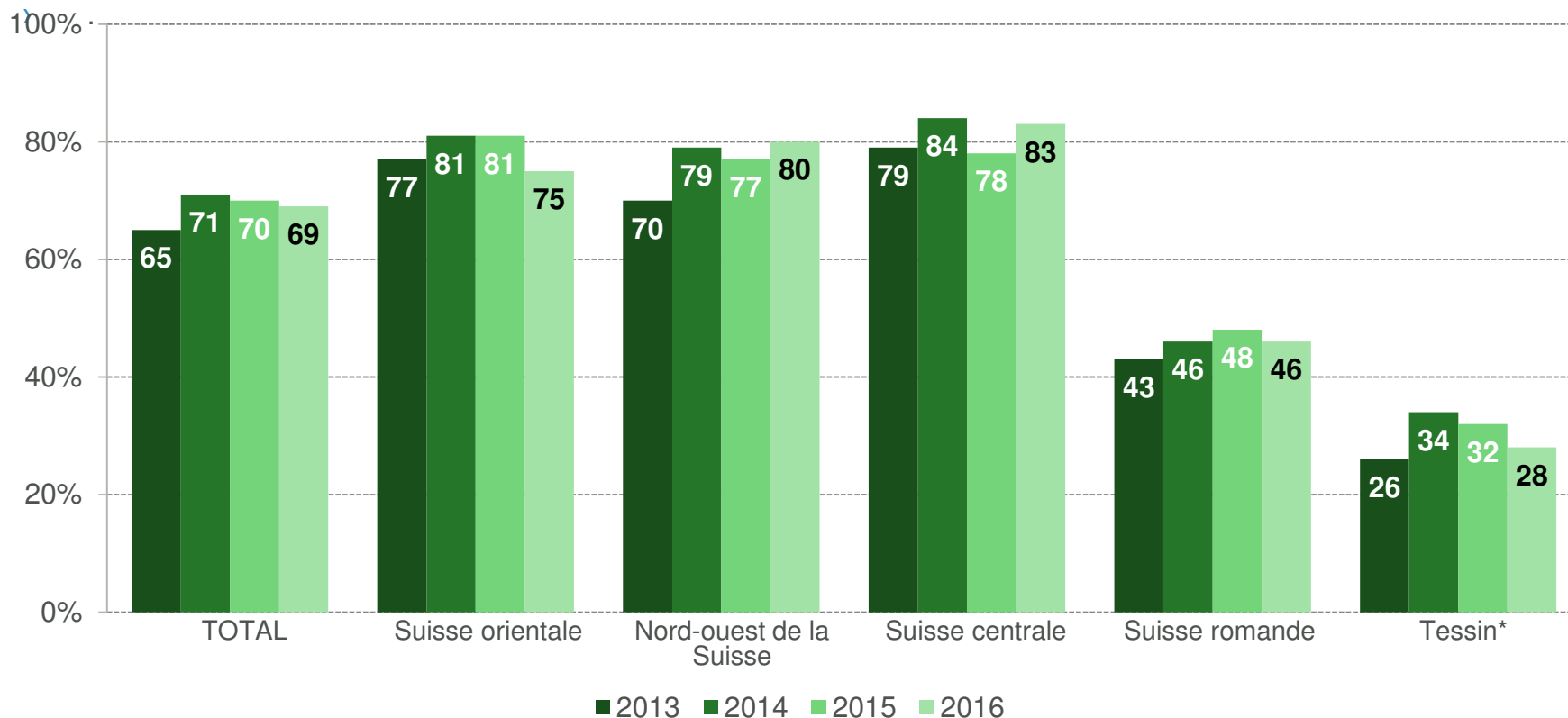
- › Proportionnellement, la plupart des accords ont été enregistrés par les jeunes s'intéressant à une place d'apprentissage dans les branches «Agriculture», «Bureau et information», «Architecture et construction», et «Professions techniques.
- › Les accords les moins nombreux ont été obtenus par les jeunes s'intéressant à une place d'apprentissage dans les branches «Vente», «Impression, design et métiers d'art» et «informatique».



\* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

# Etat des accords chez les jeunes intéressés par un apprentissage, selon les régions

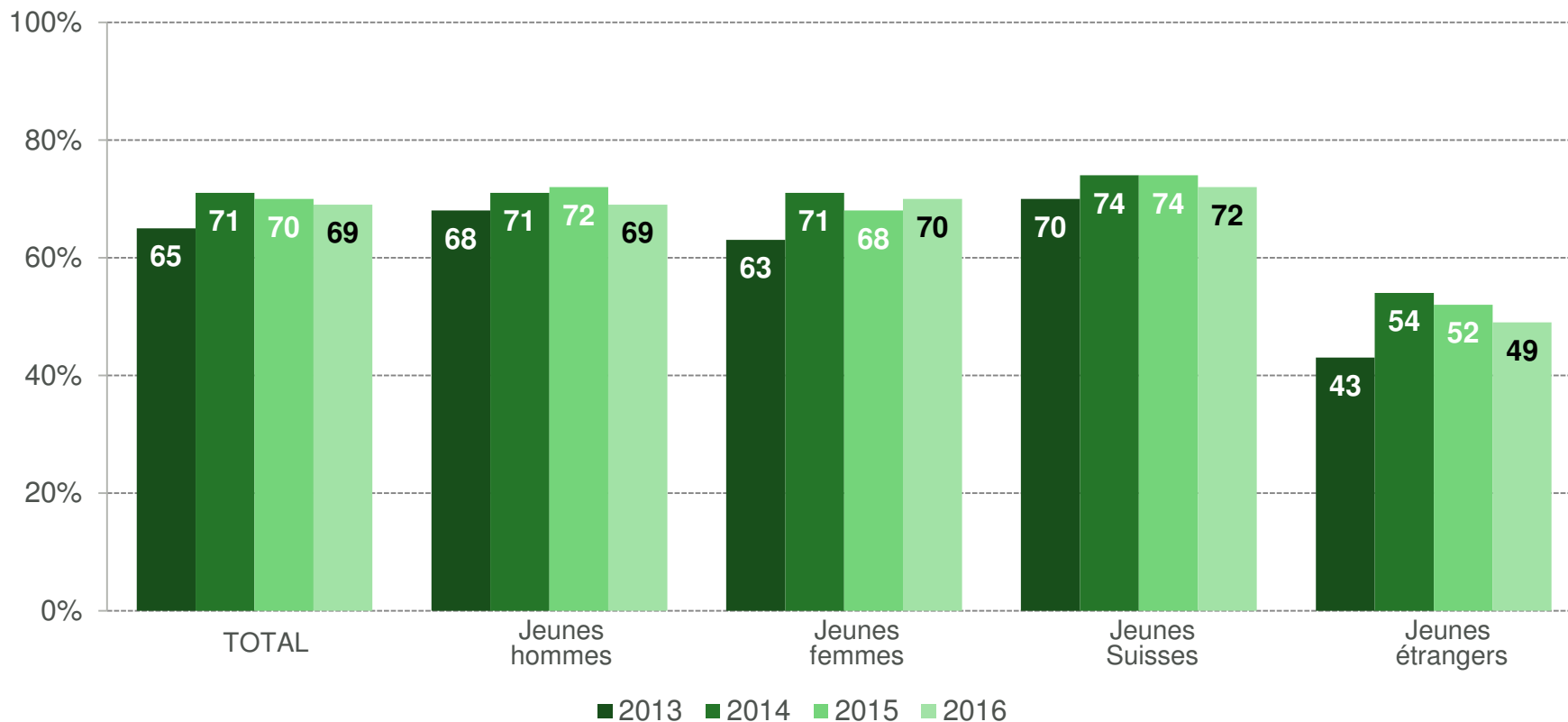
- › C'est en Suisse centrale que les jeunes intéressés disposent le plus souvent (83 %) d'un accord pour une place d'apprentissage.
- › En Suisse romande et surtout au Tessin, les jeunes intéressés par une place d'apprentissage ont obtenu nettement moins souvent un accord.



\* Les données du Tessin sont basées sur un petit échantillon (n < 90).

# Etat des accords chez les jeunes intéressés par un apprent., selon le sexe et la nationalité

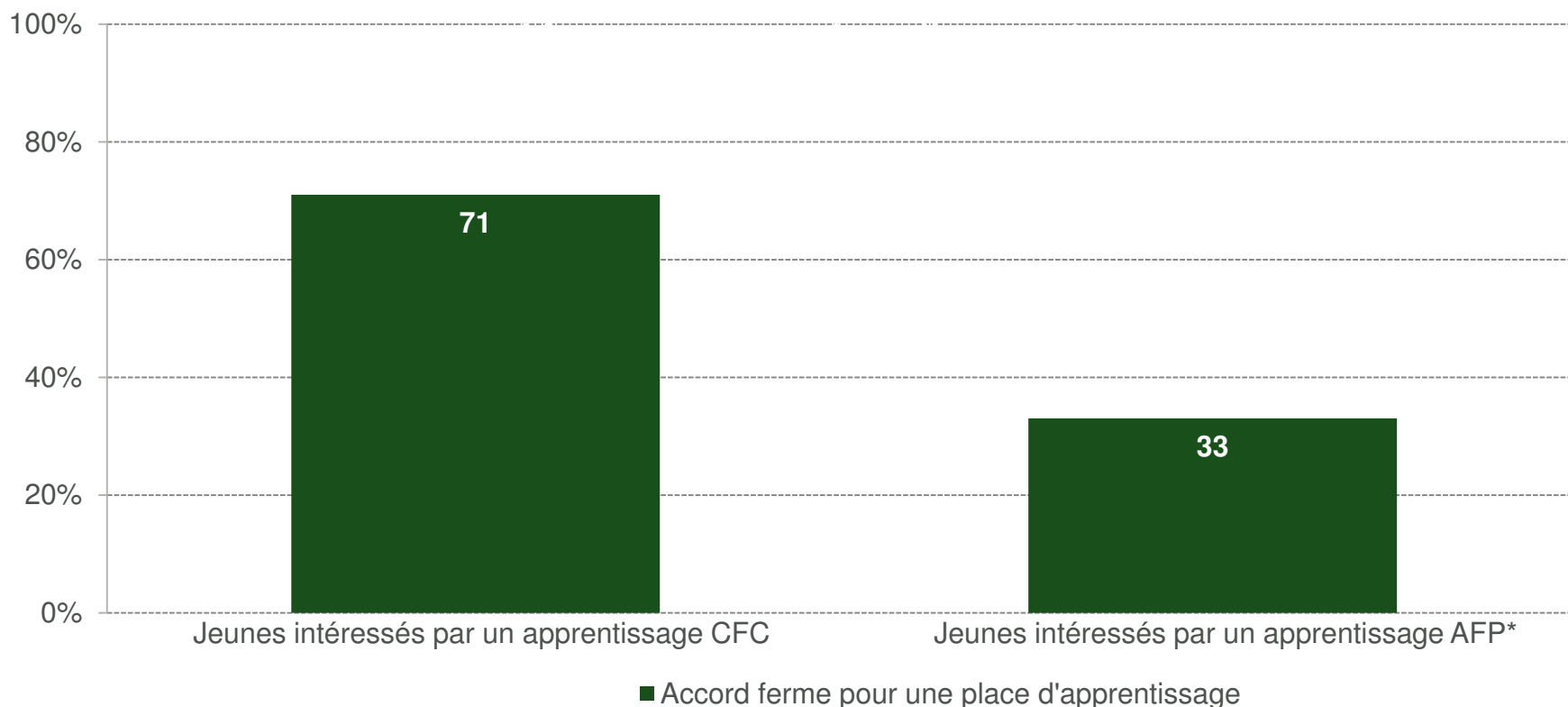
- › En avril 2016, la part des jeunes disposant d'un accord pour une place d'apprentissage se situe à 70 % pour les jeunes femmes et à 69 % pour les jeunes hommes.
- › Il existe des différences en rapport avec la nationalité: 72 % des jeunes Suisses bénéficient déjà d'un accord alors que c'est le cas pour tout juste la moitié des jeunes étrangers.





# Etat des accords chez les jeunes pour des places CFC et AFP

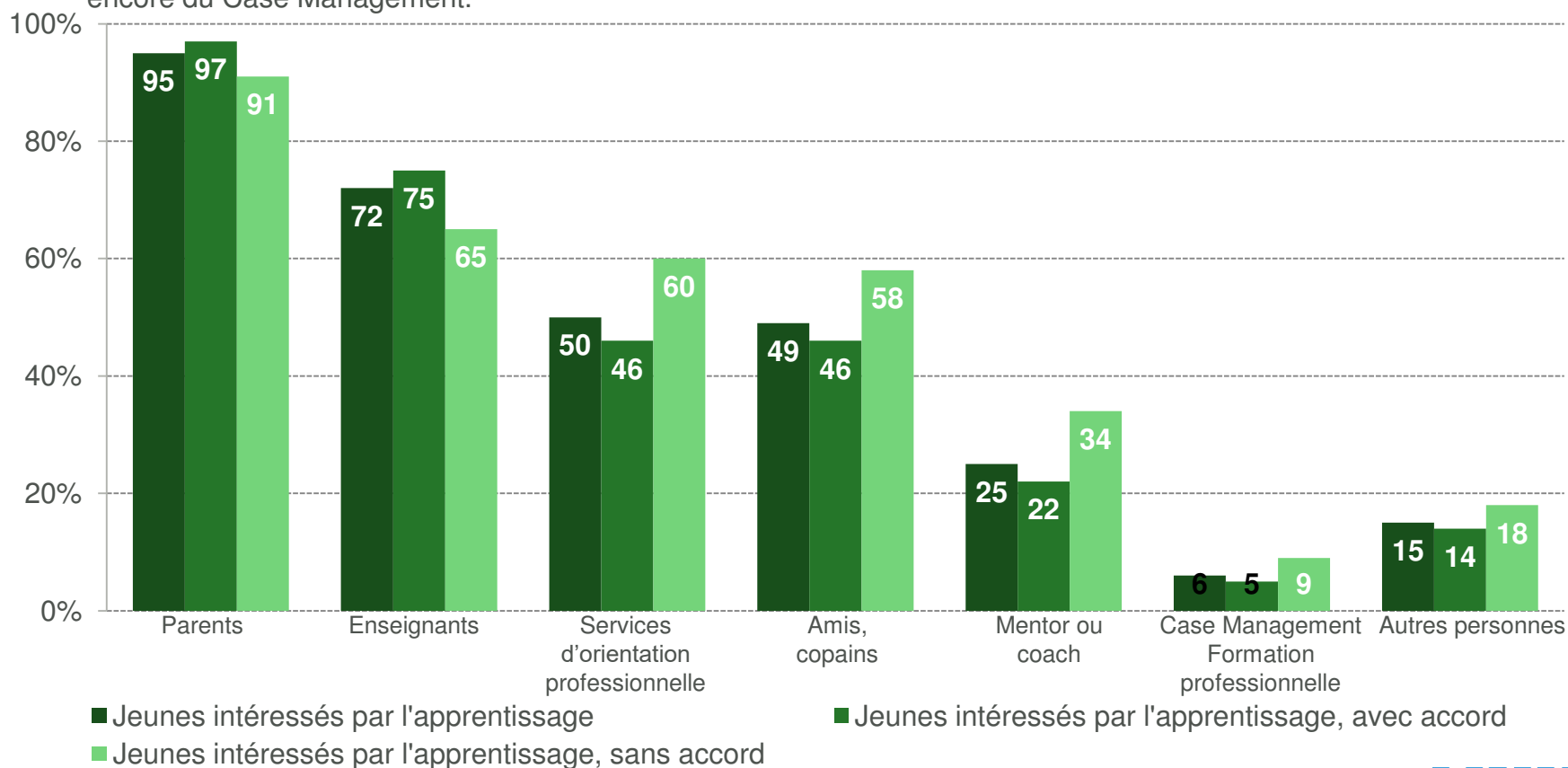
- › Alors que 71 % des jeunes intéressés par une place d'apprentissage avec CFC ont déjà obtenu un accord, seul un tiers des jeunes intéressés par une place avec AFP disposent déjà d'un accord.
- › Du fait des réponses multiples, les jeunes peuvent être intéressés aussi bien par un apprentissage avec CFC que par une formation avec AFP.



\* Les données des jeunes intéressés par une formation avec AFP se basent sur un petit échantillon (n < 90).

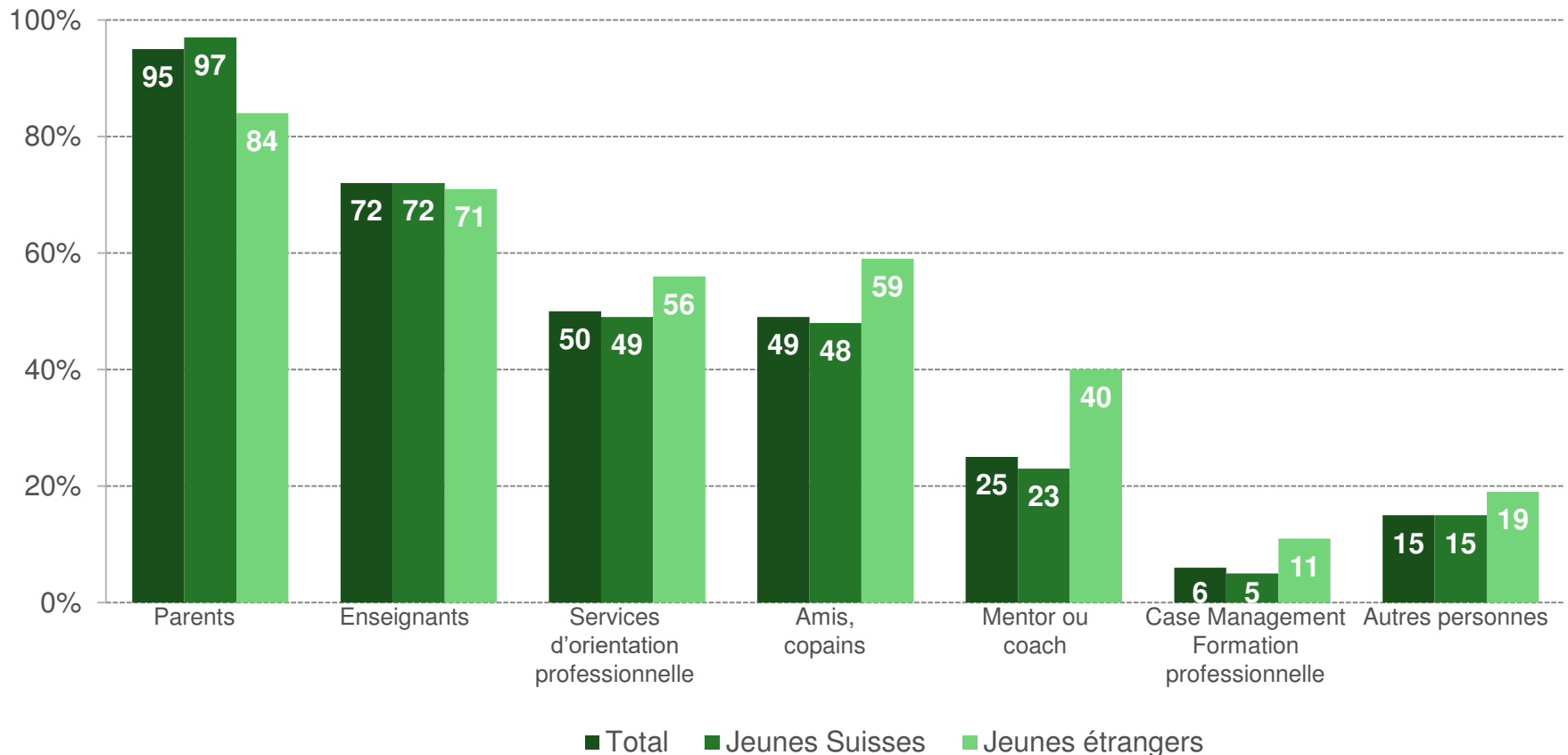
# Soutien dans la recherche de places d'apprentissage

- › Les jeunes indiquent obtenir le soutien le plus important dans la recherche d'une place d'apprentissage de la part de leurs parents et de leurs enseignants.
- › Les jeunes sans accord pour une place d'apprentissage trouvent plus souvent que les jeunes avec accord un soutien auprès des services d'orientation professionnelle, d'amis et de copains, d'un mentor ou d'un coach, ou encore du Case Management.



# Soutien dans la recherche de places d'apprentissage – selon la nationalité

- › En comparaison des jeunes Suisses, les jeunes étrangers indiquent obtenir moins de soutien de leurs parents dans la recherche de places d'apprentissage, mais davantage de la part des services d'orientation professionnelle, d'amis et de copains, d'un mentor ou d'un coach et du Case Management formation professionnelle.



# Annexe

# Description de l'étude:

## Baromètre des places d'apprentissage Avril 2016

**Enquête auprès des jeunes et des entreprises**

**Sur mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche  
et à l'innovation SEFRI**

**Luzern**

Spannortstrasse 7/9  
CH 6002 Luzern 2  
Tel 041 367 73 73  
luzern@link.ch

**Lausanne**

Rue de Bourg 11  
CH 1002 Lausanne  
Tel 021 317 55 55  
lausanne@link.ch

**Zürich**

Flurstrasse 30  
CH 8048 Zürich  
Tel 044 497 49 49  
zurich@link.ch

**Lugano**

Via Landriani 3  
CH 6900 Lugano  
Tel 091 913 87 87  
lugano@link.ch

**Bern**

Spitalackerstrasse 53  
CH 3013 Bern  
Tel 031 348 24 24  
bern@link.ch

**Impressum**

Baromètre des places d'apprentissage  
Avril 2016

Editeur:

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche  
et à l'innovation SEFRI  
Einsteinstrasse 2  
3003 Berne

Rédaction: LINK Institut

Spannortstrasse 7/9, 6002 Lucerne 2  
Susanne Graf

## Sommaire

<b>1.</b>	<b>SITUATION INITIALE ET DONNÉES DU PROBLÈME.....</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE.....</b>	<b>5</b>
<b>2.1</b>	<b>Concept de base.....</b>	<b>5</b>
<b>2.2</b>	<b>Enquête auprès des entreprises.....</b>	<b>5</b>
2.2.1	Population de base.....	5
2.2.2	Groupe cible.....	5
2.2.3	Procédé de sélection.....	5
2.2.4	Méthode d'investigation.....	6
2.2.5	Taille de l'échantillon et saturation.....	6
2.2.6	Pondération des données.....	7
2.2.7	Extrapolation nombre de places d'apprentissage offertes.....	7
<b>2.3</b>	<b>Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation.....</b>	<b>8</b>
2.3.1	Population de base.....	8
2.3.2	Groupe cible.....	8
2.3.3	Procédé de sélection.....	8
2.3.4	Méthode d'investigation.....	10
2.3.5	Taille de l'échantillon et saturation.....	11
2.3.6	Pondération des données.....	12
2.3.7	Extrapolation des jeunes placés face au choix d'une profession.....	12
<b>3.</b>	<b>RÉALISATION DES INTERVIEWS.....</b>	<b>13</b>
<b>4.</b>	<b>BASE DE DONNÉES DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES.....</b>	<b>14</b>
<b>5.</b>	<b>EVALUATION DES DONNÉES ET ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT.....</b>	<b>15</b>
	<b>ANNEXE A : FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES.....</b>	<b>16</b>
	<b>ANNEXE B : CONTENU DU QUESTIONNAIRE ENTREPRISES AVRIL 2016.....</b>	<b>21</b>
	<b>ANNEXE C : CONTENU DU QUESTIONNAIRE JEUNES AVRIL 2016.....</b>	<b>23</b>

## 1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, le secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de «Baromètre des places d'apprentissage».

Depuis le début, la réalisation de cette enquête a été confiée à l'Institut LINK. Cet institut a collaboré au design de l'étude appliquée aujourd'hui au Baromètre des places d'apprentissage, l'a testé et l'a constamment adapté à l'évolution des conditions. Au cours de cette collaboration, les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de ses infrastructures ont été constamment optimisées.

Actuellement, le design de l'enquête doit répondre en particulier aux exigences suivantes:

- Il présente des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché de l'apprentissage. Les résultats de l'échantillon sont extrapolés à la population de base définie.
- Les enquêtes sont exhaustives. La situation des entreprises offrant des places d'apprentissage et celle des demandeurs de ces places doivent être tirées au clair séparément et mises en parallèle lors de l'interprétation des résultats.
- Le système de recherche doit être conçu de manière souple. Chacune des catégories principales (les régions, les branches comme les thèmes) doivent pouvoir être mises en œuvre de façon modulaire.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et mis à disposition rapidement.
- Le système de recherche doit être évalué chaque année et optimisé constamment de façon à permettre des comparaisons précises.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec le SEFRI, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.



## 2. Déroulement de l'enquête

### 2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs en mesure de nous fournir au sujet du marché des places d'apprentissage les informations les plus importantes, le plus directement possible. Cela signifie que nous nous concentrons sur les personnes directement concernées du côté de l'offre et de la demande: les entreprises formatrices (employeurs) et les jeunes placés face au choix d'une formation.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une enquête en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premières informations sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés sur leur situation réelle en août lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle), jour de référence = 31 août.

### 2.2 Enquête auprès des entreprises

#### 2.2.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des entreprises comprend toutes les entreprises inscrites au Registre fédéral des entreprises et exploitations (RFE) de l'Office fédéral de la statistique et qui occupent au moins deux employés (à partir de 2015 : en équivalents plein temps). Jusqu'à 2009, les entreprises du secteur primaire en étaient exclues. A partir de 2010, les entreprises de tous les secteurs sont intégrées à la population de base.

#### 2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou pour la première fois). Les interviews sont réalisées avec les personnes qui s'occupent des apprentis au sein de l'entreprise.

#### 2.2.3 Procédé de sélection

La plupart des entreprises de Suisse occupent de 2 à 9 employés. Le nombre de celles qui comptent 100 employés ou plus est en revanche très réduit. Pour obtenir suffisamment de réponses des grandes entreprises également, l'échantillon des entreprises est disproportionnel par rapport à leur répartition effective. La même procédure est appliquée à la répartition des régions linguistiques. Pour la sélection de l'échantillon de départ, la population de base est par conséquent constituée en couches selon les critères suivants:

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100 et plus employés)

Cette répartition en couches disproportionnelles de l'échantillon permet d'obtenir suffisamment de réponses, tant pour les régions linguistiques que pour les classes de taille des entreprises.

La taille brute de cet échantillon atteint 7100 adresses. Comme le Registre fédéral des entreprises et exploitations ne permet pas la distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous avons écrit à toutes ces entreprises, qu'elles forment des apprentis ou non.

## 2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête est réalisée en principe par écrit. Depuis 2008, la possibilité est offerte en outre de remplir le questionnaire sur Internet. Les entreprises qui ne retournent pas ou ne remplissent pas online leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette tâche.

De plus, pendant toute la durée de l'étude, LINK a tenu à la disposition des entreprises une ligne de renseignements téléphoniques desservie pendant la journée. En outre, depuis 2006, une adresse e-mail pour chacune des langues nationales est mise en service, de façon que les entreprises auxquelles nous avons écrit puissent également se procurer des renseignements par e-mail.

## 2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 5823 entreprises de deux employés au moins sur les 7100 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2011 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

Le tableau suivant donne un aperçu des valeurs concrètes de saturation:

<b>Questionnaires expédiés</b>	<b>7'100</b>	<b>100%</b>
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses impossibles à tirer au clair	92	1.3%
- Echecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre biais)	18	0.3%
- Pas de réponse / non atteintes (y.c. problèmes de numéro de téléphone)	990	13.9%
- Refus par écrit	4	0.1%
- Refus par téléphone	154	2.2%
- Problèmes de langue	7	0.1%
- Autres échecs	12	0.2%
<b>Réponses au questionnaire, au total</b>	<b>5'823</b>	<b>82.0%</b>

<b>Réponses au questionnaire, au total</b>	<b>5'823</b>	<b>100%</b>
→ dont entreprises formatrices	2'011	34.5%
→ dont par écrit	721	→ 35.8%
→ dont par téléphone	329	→ 16.4%
→ dont online	961	→ 47.8%
→ dont entreprises non formatrices	3'812	53.7%
→ dont par écrit	2'150	→ 56.4%
→ dont par téléphone	1'139	→ 29.9%
→ dont en ligne	523	→ 13.7%

Le taux de couverture se situe avec un total de 82.0% des questionnaires envoyés à un niveau légèrement supérieur à celui de 2015 (80.6 %).

## 2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon (les grandes entreprises et celles de Suisse romande et du Tessin sont surreprésentées), qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide du dénombrement fourni par le Registre des entreprises et établissements (REE). Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants:

- Régions (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100 et plus employés)
- Répartition NOGA (depuis 2010 selon la norme NOGA 2008<sup>1</sup> avec 48 classes).

## 2.2.7 Extrapolation nombre de places d'apprentissage offertes

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente selon l'Office fédéral de la statistique<sup>2</sup> et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

Le facteur d'extrapolation H est calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Entrées en formation professionnelle initiale l'année précédente selon l'OFS}}{\text{Nombre de places d'apprentissage attribuées l'année précédente selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année.

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

Concrètement, cela signifie pour 2016:

- Nombre de places attribuées en 2015 selon l'enquête 2016                      2133 places
- Entrées en formation professionnelle initiale 2015 selon l'OFS                      77 475 entrées
- $H_{2015} = 77\,475 / 2\,133 = 36.3$
- Nombre de places offertes en 2016 =  $36.3 * 2171$                       ~ 79 000 places.

<sup>1</sup> La NOGA 2008 (Nomenclature Générale des Activités économiques) est une systématique statistique des branches économiques. Elle permet de classer les unités statistiques entreprises et établissements en fonction de leur activité économique et de les regrouper en des ensembles cohérents.

<sup>2</sup> Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année en cours proviennent de la publication « Statistique de la formation professionnelle initiale » de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations non réglementées par la Loi sur la formation professionnelle (sans les formations de courte durée), formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, formations certifiées et stages. Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle, correspondent à un nombre corrigé (sans les interruptions au cours de la 1<sup>re</sup> année, les prolongations de durée, les poursuites d'enseignement à partir de la 2<sup>e</sup> année de formation, les contrats de stages).

## 2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation

### 2.3.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des jeunes comprend toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant au moins être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

### 2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une formation. En principe, font partie de notre groupe cible tous les jeunes qui...

- se trouvent actuellement en 9e année de scolarité
- interrompent ou terminent cet été une école de culture générale
- interrompent cet été une formation professionnelle initiale
- commencent cet été une nouvelle formation (par exemple formation professionnelle initiale / école) ou une année de transition.

### 2.3.3 Procédé de sélection

Dans une première étape, dans le cadre de l'Omnibus CATI de LINK<sup>3</sup> tous les ménages sont interrogés quant à leur composition pour ce qui concerne les différentes catégories d'âges. L'Institut LINK dispose ainsi chaque année d'une nouvelle base d'adresses brute d'environ 60 000 ménages, dans lesquels les personnes interrogées ont donné leur accord pour une nouvelle interview. Pour chacun de ces ménages, nous savons s'il comporte ou non des personnes âgées de 10 à 19 ans.

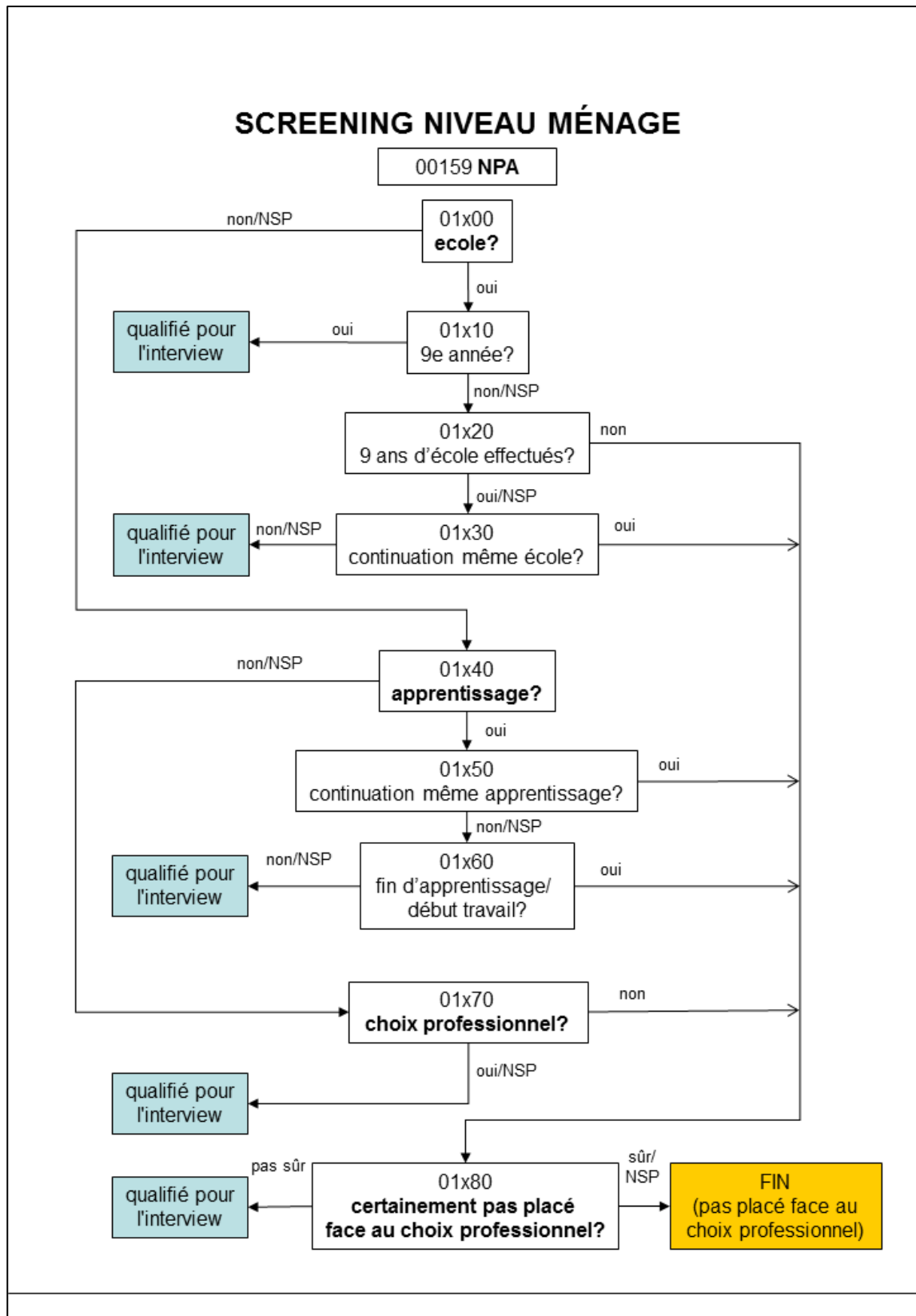
Dans cet échantillon de base de ménages abritant des personnes âgées de 10 à 19 ans<sup>4</sup>, tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans ont été enregistrés lors d'un premier contact téléphonique. Ensuite, il a été déterminé pour chaque jeune personne si elle faisait effectivement partie de notre groupe cible.

---

<sup>3</sup> L'Omnibus CATI (**C**omputer **A**ssisted **T**elephone **I**nterviewing) de LINK comporte chaque semaine 1200 interviews téléphoniques de personnes âgées de 15 à 74 ans, réalisées dans toute la Suisse.

<sup>4</sup> Comme cette interview remonte à un an au moins, le recrutement intègre également les ménages qui abritent des personnes âgées de 14 à 20 ans.

Cette condition est tirée au clair de manière détaillée à l'aide d'une interview de recrutement complète au niveau des ménages:



Pour éviter dans la mesure du possible de perdre des personnes cibles lors du recrutement au niveau des ménages, une question de contrôle supplémentaire a été posée pour la première fois en 2010 à toutes celles qui ne se sont pas qualifiées par l'une des questions clés: «Êtes-vous sûr que X ne se trouvera pas confronté au choix d'une profession cet automne?» Si la réponse à cette question a été «Non, certainement pas», la personne cible correspondante est réputée qualifiée pour l'interview principale. Par ménage, nous avons pu recruter jusqu'à trois personnes cibles.

Au sein de ce groupe de personnes cibles en principe recrutées peuvent surgir au cours de l'interview des raisons pour lesquelles certains jeunes ne font cependant pas partie de ce groupe cible:

- Poursuite de la scolarité obligatoire
- Formation professionnelle initiale terminée et début du travail et/ou service militaire (travail et/ou service militaire seulement)
- Gymnasiens/ennes: jeunes pour lesquels seule la voie purement gymnasiale entre en considération (actuellement scolarité obligatoire, gymnase à partir du mois d'août)
- Étudiants/es: jeunes pour lesquels seules des études supérieures entrent en considération dès août.

Pour la première vague de l'enquête, les deux derniers groupes cités des gymnasiens/ennes et des étudiants/es ne font pas partie du groupe cible clé; ils seront cependant intégrés à nouveau à la population de base pour la seconde vague de l'enquête en août. Ils répondent donc lors de la première vague de l'enquête à une brève interview (situation actuelle, intérêts et statistique seulement).

#### 2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK à Lucerne, à Lausanne et à Lugano. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut LINK à l'aide des programmes TIP (Telephone Interviewing Program) et CASO (Computer Assisted Sample Organizer).

Tous les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées divers jours de la semaine et à diverses heures de la journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été fixés. Pour les jeunes qui séjournent hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), une interview proxy avec un membre de leur parenté a été tentée. La part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées se situe à 8 %.

### 2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente un aperçu du nombre des adresses utilisées prises dans l'Omnibus CATI de LINK jusqu'à obtention du nombre d'interviews exigées avec des jeunes du groupe cible clé:

<b>Total des adresses activés de ménages avec jeunes mises à disposition (selon l'Omnibus CATI)</b>	<b>27 065</b>	<b>100%</b>
- Adresses résiduelles (pool / rendez-vous)	7'842	29.0%
<b>Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)</b>	<b>19 223</b>	<b>71.0%</b>
<b>Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)</b>	<b>19 223</b>	<b>100%</b>
- Echs sur adresses en raison de critères de recrutement (pas/plus de jeune dans le ménage)	2'930	15.2%
- Refus	1'710	8.9%
- Autres échecs (problèmes de numéro de téléphone / impossibles à atteindre / problèmes de langue)	1'505	7.8%
<b>Total des ménages avec jeunes recrutés</b>	<b>13 078</b>	<b>68.0%</b>

<b>Total des jeunes de 14 à 20 ans recrutés<sup>5</sup></b>	<b>11 222</b>	<b>100 %</b>
- Non appartenance au groupe cible clé	7512	66.9 %
<b>Total des interviews réalisées avec des jeunes</b>	<b>3710</b>	<b>33.1 %</b>
<b>Total des interviews réalisées avec des jeunes</b>	<b>3710</b>	<b>100 %</b>
- Brèves interviews de gymnasiens/ennes et étudiants/es	876	23.6 %
<b>Total des interviews complètes réalisées avec des jeunes face au choix d'une formation</b>	<b>2834</b>	<b>76.4 %</b>

<sup>5</sup> Plusieurs jeunes peuvent être recrutés par ménage.

### 2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes qui ne peuvent pas participer / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de la population de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre:

- Cantons (26 classes)
- Age (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexe.

### 2.3.7 Extrapolation des jeunes placés face au choix d'une profession

L'extrapolation des jeunes se base sur le nombre estimé de jeunes en fin de scolarité en 2016, selon l'Office fédéral de la statistique.<sup>6</sup> Les écoliers/ères actuellement en 9e année se répartissent entre les jeunes qui se trouvent face au choix d'une formation (interviews complètes) et les gymnasiens/ennes recrutés (brèves interviews).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Nombre estimé des jeunes en 9}^{\text{e}} \text{ année scolaire}}{\text{Nombre des jeunes en 9}^{\text{e}} \text{ année scolaire selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une profession selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une formation:

$$\text{Nombre des jeunes face au choix d'une formation} = H * \text{nombre pondéré de jeunes face au choix d'une formation selon l'enquête}$$

Concrètement pour 2016:

- Nombre estimé des jeunes en 9e année scolaire 2015/2016 : 77 494
- Nombre de jeunes en 9e année scolaire selon l'enquête: 1741
- $H_{2015} = 77\,494 / 1741 = 44.5$
- Nombre de personnes face au choix d'une formation en 2016 =  $44.5 * 2815 \sim 125\,500$

<sup>6</sup> L'évaluation est basée sur le nombre des jeunes quittant l'école en 2016, tiré de la publication «Scénarios 2014-2023 pour le niveau secondaire II», de l'Office fédéral de la statistique.



### 3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec le SEFRI ont été optimisés en 2006 et 2010. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite plus haut en détail. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux annexes A et B de la présente description de l'enquête.

Le calendrier de réalisation de la première enquête de 2016 a été le suivant:

- Expédition des questionnaires aux entreprises: 30 mars 2016
- Rappels téléphoniques aux entreprises: 21 avril au 06 mai 2016
- Délai final de réception des questionnaires des entreprises: 09 mai 2015
- Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes: 31 mars au 30 avril 2015

Du côté de notre mandant (SEFRI), cette étude a été coordonnée par Stefanie Bosshard. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant: Samuel Wetz et Susanne Graf (responsable du projet), André Pauli (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Theres Jakob (programmation en ligne), Elisabeth Wymann (direction de terrain, CATI Lucerne), Christine Grosjean (direction de terrain, CATI Lausanne), Petra Sibbern (direction de terrain, CATI Lugano), Anne-Marie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Thomas Bauer (évaluation des données).

## 4. Base de données des formations professionnelles initiales

Pour les enquêtes de 2006, la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a subi une refonte intégrale. Complétée depuis lors chaque année, cette base de données<sup>7</sup> compte 243 entrées en 2016. L'année 2008 a vu l'introduction de la répartition des professions entre les branches d'activité selon l'ISCED, telle qu'elle est utilisée également par l'Office fédéral de la statistique. L'affectation de chacune des professions aux différentes branches figure au complet à l'annexe A de la présente description de l'étude.

En 2013, la profession "intervenant spécialisé / intervenante spécialisée" a été nouvellement attribuée à la branche "Santé et activités sociales", et non pas, comme auparavant, à la branche des "Services".

---

<sup>7</sup> La liste complète des professions d'apprentissage par branches se trouve dans l'annexe A de la présente description d'étude.

## 5. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels).<sup>8</sup> Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des résultats de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95 %, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons :

- pour 2500 interviews max. +/- 2 %,
- pour 1000 interviews max. +/- 3.2 %,
- pour 500 interviews max. +/- 4.5 %
- et pour 100 interviews max. +/- 10 %.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport détaillé de résultats et d'un condensé de ce rapport. Le rapport condensé et le rapport détaillé des résultats du Baromètre de l'apprentissage peuvent également être consultés sur la page internet du SEFRI.

---

<sup>8</sup> La subdivision des deux sous-groupes Jeunes Suisses et Jeunes étrangers se base sur la nationalité indiquée.

## Annexe A : formations professionnelles initiales

Dans les résultats, les formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) proposées au choix des candidats sont réparties depuis 2008 en dix branches selon l'ISCED<sup>9</sup>. Le tableau suivant montre les professions réunies dans ces différentes branches. Pour des raisons de simplification, les professions y figurent à la forme masculine seulement.

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
<b>ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION</b>	AGENT D'ENTRETIEN EN ASSAINISSEMENT AFP
	AIDE POLYBATISSEUR AFP
	AIDE-CARRELEUR AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET DE CHAPES AFP
	AIDE-MAÇON AFP
	AIDE-MONTEUR FRIGORISTE AFP
	AIDE-PEINTRE AFP
	AIDE-PLATRIER AFP
	ASSISTANT-CONSTRUCTEUR DE VOIES FERRÉES AFP
	CALORIFUGEUR-TOLIER CFC
	CARRELEUR CFC
	CHARPENTIER CFC
	CONSTRUCTEUR DELEMENTS EN BETON PREFABRIQUES CFC
	CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS CFC
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES CFC
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES CFC
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERREES CFC
	DESSINATEUR CFC
	FERBLANTIER CFC
	GEOMATICIEN CFC
	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	MAÇON CFC
	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	MARBRIER DU BATIMENT CFC
	MONTEUR FRIGORISTE CFC
	OPERATEUR DE SCIAGE D'EDIFICE CFC
	PAVEUR CFC
	PEINTRE EN BATIMENTS CFC
	PLATRIER
	PLATRIER CONSTRUCTEUR À SEC CFC
	PLATRIER-PEINTRE
	POÉLIER-FUMISTE CFC
	POLYBATISSEUR CFC
	POSEUR DE PIERRE AFP
	POSEUR DE REVETEMENTS DE SOLS
	POSEUR DE SOL – PARQUET CFC
	PROJETEUR FRIGORISTE CFC
	TAILLEUR DE PIERRE CFC
TECHNOLOGUE EN ASSAINISSEMENT CFC	

<sup>9</sup> ISCED: International Standard Classification of Education

<b>BRANCHE</b>	<b>FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES</b>
<b>SERVICES</b>	AGENT DE PROPRETÉ AFP
	AGENT DE PROPRETÉ CFC
	AGENT D'EXPLOITATION CFC
	AGENT DE TRANSPORTS PUBLICS CFC
	AGENT EN PRODUITS TEXTILES AFP
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC
	COIFFEUR AFP
	COIFFEUR CFC
	CONDUCTEUR DE CAMION
	CONDUCTEUR DE VÉHICULES LOURDS CFC
	CONDUCTEUR DE VÉHICULES LÉGERS AFP
	CUISINIER CFC
	EMPLOYÉ D'EXPLOIRATION AFP
	EMPLOYÉ DE REMONTEES MECANIKES AFP
	EMPLOYÉ EN CUISINE AFP
	EMPLOYÉ EN HOTELLERIE AFP
	EMPLOYÉ EN INTENDANCE AFP
	EMPLOYÉ EN RESTAURATION AFP
	ESTHETICIEN CFC
	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	MATELOT DE LA NAVIGATION INTÉRIEUR CFC
	MÉCATRONICIEN DE REMONTÉES MÉCANIKES CFC
	NETTOYEUR DE TEXTILES CFC
	RAMONEUR CFC
	RECYCLEUR CFC
	SPECIALISTE EN HOTELLERIE CFC
SPECIALISTE EN RESTAURATION CFC	
SPÉCIALISTE EN RESTAURATION DE SYSTÈME CFC	
<b>SANTÉ ET ACTIVITÉS SOCIALES</b>	AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT AFP
	ASSISTANT DENTAIRE CFC
	ASSISTANT EN MEDECINE VETERINAIRE CFC
	ASSISTANT EN PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ CFC
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CFC
	ASSISTANT MEDICALE CFC
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIVE CFC
	CUISINIER EN DIETETIQUE CFC
	OPTICIEN CFC
	ORTHOPÉDISTE CFC
TECHNICIEN POUR DENTISTE CFC	
<b>BUREAU ET INFORMATION</b>	AGENT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE CFC
	AGENT RELATION CLIENT CFC
	ASSISTANT DE BUREAU AFP
	EMPLOYÉ DE COMMERCE CFC FORMATION INITIALE DE BASE
	EMPLOYÉ DE COMMERCE CFC FORMATION INITIALE ÉLARGIE
<b>INFORMATIQUE</b>	AIDE EN INFORMATIQUE AFP
	INFORMATICIEN CFC

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
<b>VENTE</b>	ASSISTANT DU COMMERCE DE DETAIL AFP
	ASSISTANT/E EN PHARMACIE CFC
	DROGUISTE CFC
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DETAIL CFC
	LIBRAIRE CFC
	LOGISTICIEN AFP
	LOGISTICIEN CFC
<b>PROFESSIONS TECHNIQUES</b>	AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX
	AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP
	AIDE-MOULEUR AFP
	ARMURIER CFC
	ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP
	ASSISTANT EN TRAITEMENT DE SURFACE AFP
	ASSISTANT VERNISSEUR AFP
	AUTOMATICIEN CFC
	CARROSSIER-PEINTRE CFC
	CARROSSIER-TOLIER CFC
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS CFC
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION CFC
	CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC
	COUTELIER CFC
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR INDUSTRIEL CFC
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR METAL CFC
	ELECTRICIEN DE MONTAGE CFC
	ELECTRICIEN DE RESEAU CFC
	ELECTRONICIEN CFC
	ELECTRONICIEN EN MULTIMÉDIA CFC
	ELECTROPLASTE CFC
	HORLOGÈRE DE PRODUCTION CFC
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONEL DE L'INDUSTRIE
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONEL DU RHABILLAGE
	HORLOGÈRE CFC
	HORLOGER-PARCTICIEN
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC
	INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC
	LABORANT CFC
	LABORANT EN PHYSIQUE CFC
	LABORISTE
	MARÉCHAL-FERRANT CFC
	MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC
	MÉCANICIEN EN CYCLES CFC
	MÉCANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
	MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES CFC
	MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES DE PETITE CYLINDRÉE ET CYCLES CFC
	MÉCANICIEN D'APPAREILS A MOTEUR CFC
MÉCANICIEN EN MACHINES AGRICOLES CFC	
MÉCANICIEN EN MACHINES DE CHANTIER CFC	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
<b>PROFESSIONS TECHNIQUES (SUITE)</b>	MECANICIEN-BOITIER
	MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
	MICROMECHANICIEN CFC
	MONTEUR AUTOMATICIEN CFC
	MOULEUR CFC
	MOULEUR DE FONDERIE CFC
	OPÉRATEUR DE MACHINES AUTOMATISÉES CFC
	OPÉRATEUR EN HORLOGERIE AFP
	OPTICIEN EN INSTRUMENTS CFC
	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	POLISSEUR AFP
	POLYMÉCANICIEN CFC
	PRACTICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	PRATICIEN EN MÉCANIQUE AFP
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT CHAUFFAGE CFC
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT SANITAIRE CFAC
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT VENTILATION CFC
	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	SERRURIER SUR VEHICULES CFC
	TECHNISCÉNISTE CFC
	TECHNOLOGUE DE FONDERIE CFC
	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC
	TÉLÉMATICIEN CFC
TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER CFC	
<b>IMPRESSION, DESIGN ET MÉTIERES D'ART</b>	ASSISTANT EN MÉDIAS IMPRIMÉS AFP
	BIJOUTIER CFC
	CONCEPTEUR EN MULTIMEDIA
	COUTURIER D'INTÉRIEUR AFP
	CRÉATEUR DE TISSU CFC
	DECORATEUR D'INTERIEURS
	FACTEUR D'INSTURMENTS DE MUSIQUE CFC
	FLEURISTE AFP
	FLEURISTE CFC
	FONDEUR D'ETAIN (ZH)
	GRAPHISTE CFC
	GRAVEUR CFC
	INTERACTIVE MEDIA DESIGNER CFC
	LUTHIER
	MÉDIAMATICIEN CFC
	OPERATEUR DE MEDIAS IMPRIMES CFC
	PEINTRE EN DÉCORS DE THÉÂTRE CFC
	PEINTRE VERRIER CFC
	PHOTOGRAPHE CFC
	POLYDESIGNER 3D CFC
	POLYGRAPH CFC
	REALISATEURE PUBLICITAIRE CFC
	SCULPTEUR SUR BOIS CFC
	SCULPTEUR SUR PIERRE CFC
	SPECIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC
	TECHNOLOGUE EN IMPRESSION CFC
	VANNIER CRÉATEUR CFC

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
<b>INDUSTRIES DE TRANSFORMATION</b>	AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTH. CFC
	AIDE-MENUISIER AFP
	ARTISAN DU BOIS CFC
	ARTISAN DU CUIR ET DU TEXTILE CFC
	ASSISTANT SPECIALISE DANS LA VIANDE AFB
	BOTTIER-ORTHOPÉDISTE CFC
	BOUCHER-CHARCUTIER CFC
	BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR AFP
	BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR CFC
	CÉRAMISTE CFC
	CÉRAMISTE INDUSTRIEL CFC
	CHARRON
	CONFECTIONNEUR AFP
	CORDONNIER CFC
	COURTEPOINTIER CFC
	CREATEUR DE VETEMENTS CFC
	DOREUR-ENCADREUR CFC
	EMPLOYE EN INDUSTRIE LAITIERE AFP
	FLEXOGRAPHE CFC
	GAINIER
	GARNISSEUR DE MEUBLES CFC
	MARBRIER CFC
	MENUISIER/EBENISTE CFC
	MEUNIER CFC
	PAPETIER CFC
	PRACTICIEN EN DENREES ALIMENTAIRES AFP
	PRATICIEN DES MATIÈRES SYNTHÉTIQUES AFP
	PRATICIEN SUR BOIS AFP
	RÉPARATEUR DE CHAUSSURES AFP
	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	TECHNOLOGE EN EMBALLAGE CFC
	TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES CFC
	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIERE CFC
TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC	
TONNELIER CFC	
VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC	
VITRIER CFC	
<b>AGRICULTURE</b>	AGRICULTEUR CFC
	AGROPRATICIEN AFP
	ARBORICULTEUR CFC
	AVICULTEUR CFC
	CAVISTE CFC
	FORESTIER-BUCHERON CFC
	GARDIEN D'ANIMAUX CFC
	GARDIEN DE CHEVAL AFP
	HORTICULTEUR AFP
	HORTICULTEUR CFC
	MARAÎCHER CFC
	PRATICIEN FORESTIER AFP
	PROFESSIONNEL DU CHEVAL CFC
VITICULTEUR CFC	
<b>AUTRES PROFESSIONS</b>	AUTRE METIER
	DANSEUR INTERPRÈTE CFC



## Annexe B : contenu du questionnaire entreprises avril 2016

### Interview par écrit / en ligne

- Q0 :** Formations professionnelles initiales offertes
- Q1 :** Combien d'apprentis votre entreprise forme-t-elle au total (de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année) en ce moment ?
- Q2 :** La décision concernant le nombre des places d'apprentissage offertes par votre entreprise avec début en 2016 a-t-elle déjà été définitivement prise ?
- Oui, définitivement
  - Non, pas encore définitivement
- Q3 :** Combien de places d'apprentissage avec début en 2016 votre entreprise offrira-t-elle probablement ?
- Q4 :** Combien de ces places (cf. question 3) ont-elles déjà été attribuées au jour de référence – 15 avril 2016 – ou promises définitivement à quelqu'un ?
- Q5 :** Combien de demandes et de postulations avez-vous reçues à ce jour pour les places d'apprentissage avec début en 2015 indiquées à la question 3 ?
- Q6 :** Concernant la situation des places d'apprentissage de l'année dernière : en 2015, combien de places votre entreprise a-t-elle pu occuper par des apprentis ?
- Q7 :** Combien de places d'apprentissage (avec début en 2015) sont-elles demeurées vacantes en 2015 dans votre entreprise ?
- Q8 :** Depuis l'an dernier, l'offre de places d'apprentissage a-t-elle changé dans votre entreprise ?
- Oui, nous offrons davantage de places d'apprentissage
  - Oui, nous offrons moins de places d'apprentissage
  - Non, nous offrons autant de places d'apprentissage

### Si davantage de places sont offertes:

- Q8.1 :** Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez davantage de places d'apprentissage aujourd'hui ? (Plusieurs réponses possibles)
- Situation économique actuelle
  - Restructuration de l'entreprise (fusion, nouveaux départements dans l'entreprise)
  - Forte demande de places d'apprentissage
  - Souci d'assurer la relève dans la profession
  - Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
  - Autre, à savoir (noter svp)

Si moins de places sont offertes:

**Q8.2 :** Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez moins de places d'apprentissage aujourd'hui ? (Plusieurs réponses possibles)

- Situation économique actuelle
- Restructuration de l'entreprise (fusion, moins de départements dans l'entreprise)
- Demande faible / inexistante de places d'apprentissage
- Pas de candidats/tes qualifiés/ées sortant des écoles
- Il existe suffisamment de main-d'œuvre non qualifiée
- Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
- Manque de formateurs/trices d'apprentis
- Autre, à savoir (noter svp)

**Q9 :** Offrez-vous la possibilité à vos apprentis de faire une maturité professionnelle pendant leur apprentissage ?

- Oui
- Non

Si pas offert:

**Q9.1:** La formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale (AFP) a été introduite suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la formation professionnelle en 2004. L'offre de places d'apprentissage a-t-elle changé dans votre entreprise en raison de l'introduction de l'AFP?

- Oui, son introduction a été pour nous une raison de proposer plus de places d'apprentissage.
- Oui, son introduction a été pour nous une raison de proposer moins de places d'apprentissage.
- Non, son introduction n'a pas eu d'influence sur notre offre de places d'apprentissage.

**Q10 :** Combien d'employés votre entreprise occupe-t-elle (conversion en postes à plein temps) ?

**Q11 :** Qui est-ce qui décide à l'intérieur de votre entreprise du nombre de places d'apprentissage offertes ?

- Moi-même, mon propre service
- Un niveau supérieur, un bureau centralisé de l'entreprise

**Q12 :** Quelle est votre fonction dans l'entreprise ?

- Propriétaire, associé/e, directeur/directrice
- Chef/cheffe du personnel, assistant/e au service du personnel
- Responsable de département
- Autre, à savoir:

## Annexe C : contenu du questionnaire jeunes avril 2016

### Interview téléphonique

<03000>

Puis-je vous demander tout d'abord ce que vous faites actuellement: fréquentez-vous encore l'école, vivez-vous une année de transition ou faites-vous autre chose ?

<04000>

Parlons maintenant de la situation de cet été, et donc dès la fin de l'année scolaire 2014/2015: que faites-vous cet été, ou qu'aimeriez-vous faire ensuite? Si vous ne vous êtes pas encore décidé ou si vous vous intéressez à différentes choses, citez-moi s'il vous plaît les deux ou trois choses les plus importantes qui entrent en considération pour vous.

### Liste des catégories pour les questions 03000 (situation actuelle) et 04000 (intérêt):

Scolarité obligatoire jusqu'à la 9e année°:

---

- <01> Gymnase, collège cantonal, collège de district, école de maturité (exigences élevées)
- <02> Ecole secondaire (exigences moyennes)
- <03> Collège, école supérieure, classe d'orientation (exigences de base)
- <04> Petite classe, école spéciale, atelier école (enseignement particulier)
- <05> Ecole privée sans sélection
- <06> Autre école obligatoire (ENQ: NOTER!)

Ecoles de maturité et similaires°:

---

- <10> Gymnase / collège cantonal / gymnase commercial
- <11> Ecoles de culture générale (maturité spécialisée, sans pratique professionnelle)
- <12> Autre école de maturité (ENQ: NOTER!)

Préparation à la formation professionnelle initiale :

---

- <20> Solutions transitoires : 10e année scolaire, année d'orientation prof., classe atelier, école préparatoire professionnelle, cours préparatoire
- <22> Préapprentissage
- <23> Autre préparation scolaire à la formation prof. initiale (NOTER!)
- <24> Autre préparation à la formation prof. initiale (ENQ: NOTER!)

Formation professionnelle initiale<sup>10</sup>

---

- <30> Apprentissage (de 2 ans avec AFP ou de 3-4 ans avec CFC) (maturité professionnelle en cours d'apprentissage incl.)
- <35> Maturité professionnelle à plein temps (MP 2) / maturité professionnelle en cours d'emploi APRÈS la fin de l'apprentissage
- <31> Stage, formation professionnelle élémentaire
- <32> Ecole de culture générale et de commerce/d'économie/de santé
- <34> Ecole d'informatique
- <36> Offre de formation scolaire à plein temps (école de commerce privée, école des métiers)
- <37> Autre formation professionnelle initiale en école (ENQ: NOTER!)
- <38> Autre formation professionnelle initiale (ENQ: NOTER!)

Solutions transitoires :

---

- <40> Séjour linguistique: année en Suisse alémanique (au pair), Juvesco, séjour aux USA, etc.
- <41> Année d'engagement social
- <42> Stage pratique
- <43> Semestre de motivation
- <44> Année d'enseignement ménager
- <45> Autre solution transit. (NOTER)

Autre :

---

- <50> Emploi, poste de travail
- <51> Service militaire (ER) / service civil
- <52> Université / haute école / haute école spécialisée
- <61> Ecole supérieure / cours préparatoire à l'examen prof. sup. / examen prof.
- <62> Passerelle
- <53> Autre (ENQ: NOTER)
- <54> Rien / sans emploi

<05000>

Parmi ces activités, laquelle a-t-elle pour vous la première priorité, c'est-à-dire que préféreriez-vous faire ? Et quelle activité vient au deuxième rang de vos préférences ?

Intéressé par apprentissage

<06000>

A quelles (professions d'apprentissage/stages/préapprentissage) vous intéressez-vous ?

---

<sup>10</sup> La maturité professionnelle à plein temps a été saisie pour la première fois comme réponse séparée à partir d'avril 2014. Jusqu'en 2013, la maturité professionnelle durant l'apprentissage (MP I) et après la fin de l'apprentissage (MP II) n'a pas été différenciée et saisie de manière générale avec l'apprentissage.

Intéressé par apprentissage

<07000>

J'ai maintenant quelques questions sur votre place d'apprentissage. Veuillez répondre à ces questions selon la situation valable le 15 avril.

Avez-vous déjà postulé pour une place d'apprentissage de (profession d'apprentissage), ou pas ?  
Vous pouvez me dire :

- Postulé et contrat d'apprentissage déjà signé
- Postulé et obtenu un accord verbal définitif
- Postulé, mais pas encore reçu d'accord / pas encore reçu de décision positive
- Pas encore postulé du tout
- Postulé mais refusé l'accord, resp. je fais maintenant autre chose

Intéressé par école

<08000>

Venons-en maintenant aux écoles que vous m'avez mentionnées. Veuillez répondre à ces questions selon la situation valable le 15 avril. Vous êtes-vous déjà inscrit à (école), ou pas ?

- Inscrit et passé l'examen d'admission, respectivement été admis par cette école
- Inscrit, mais pas encore reçu d'accord / pas encore reçu de décision positive
- Pas encore inscrit
- Inscrit mais refusé l'accord, resp. je fais maintenant autre chose

Intéressé par autre

<09000>

Venons-en maintenant à vos autres intérêts. Veuillez répondre à ces questions selon la situation valable le 15 avril.

Vous êtes-vous déjà inscrit à (autre intérêt), ou pas ?

- Déjà un accord
- Inscrit ou postulé, mais pas encore reçu de décision positive
- Rien entrepris encore
- Inscrit mais refusé l'accord, resp. je fais maintenant autre chose

A déjà un accord pour apprentissage

<10001>

Vous avez déjà un accord pour une place d'apprentissage de (profession d'apprentissage). Que pensez-vous : est-ce certain pour vous déjà maintenant que vous ferez votre apprentissage à cet endroit ? Vous pouvez me dire...

- Je ferai certainement mon apprentissage à cet endroit
- Je postule encore ailleurs / je m'inscris encore ailleurs, respectivement j'attends encore une autre décision avant de me décider définitivement
- Ne sait pas / ne peut pas le dire pour le moment

A déjà un accord pour école

<13001>

Vous avez déjà un accord pour (*école*). Que pensez-vous: est-ce certain pour vous déjà maintenant que vous fréquenterez cette école? Vous pouvez me dire...

- Je fréquenterai certainement cette école, à cet endroit
- Je postule encore ailleurs / je m'inscris encore ailleurs, respectivement j'attends encore une autre décision avant de me décider définitivement
- Ne sait pas / ne peut pas le dire pour le moment

A déjà un accord pour autre

<14001>

Vous avez déjà un accord pour (*autre intérêt*). Que pensez-vous: est-ce certain pour vous déjà maintenant que c'est ce que vous ferez? Vous pouvez me dire...

- Je le ferai certainement à cet endroit
- Je postule encore ailleurs / je m'inscris encore ailleurs, respectivement j'attends encore une autre décision avant de me décider définitivement
- Ne sait pas / ne peut pas le dire pour le moment

Intéressé par place d'apprentissage

<14500>

On peut bien sûr obtenir le soutien ou l'aide de différentes personnes pour la recherche d'une place d'apprentissage. Je vous cite maintenant différentes personnes. Dites-moi s'il vous plaît si ces personnes vous soutiennent ou vous ont soutenu dans votre recherche d'une place d'apprentissage.

- Vos parents
- Vos enseignants
- Vos amis et collègues
- Un mentor ou un coach
- Le case management formation professionnelle / (nom selon canton)
- Autres personnes
- Orientation professionnelle (orientation professionnelle, universitaire et de carrière)
- Aucun soutien obtenu
- Ne sait pas / pas de réponse

Intéressé par place d'apprentissage

<20000>

Laquelle des professions d'apprentissage auxquelles vous vous intéressez a-t-elle pour vous la première priorité, c'est-à-dire quelle profession préféreriez-vous exercer?

Et laquelle vient-elle au second rang de vos préférences?

Intéressé par place d'apprentissage CFC<20500><sup>11</sup>

Avez-vous l'intention de faire une maturité professionnelle en même temps que votre apprentissage°?

- Oui
- Non
- ne connaît pas la maturité professionnelle
- ne sait pas/pas de réponse

Ne veut pas faire une maturité professionnelle en même temps que l'apprentissage

&lt;20510&gt;

Pourquoi non°?

- Ce serait trop difficile
- Ne souhaite pas davantage d'école
- L'entreprise d'apprentissage ne le propose pas
- Ne veut pas du tout faire une maturité professionnelle
- Veut faire une maturité professionnelle après la fin de l'apprentissage (MP 2)
- Les résultats sont insuffisants (notes, examen)
- Autres réponses
- ne sait pas/ pas de réponse

Intéressé par place d'apprentissage AFP

&lt;21000&gt;

Vous vous intéressez entre autres à la/aux profession/s suivante/s: (*formation atteste*).

Il s'agit ici d'une/de formation/s professionnelle/s initiale/s en deux ans pour laquelle/lesquelles vous obtenez une attestation fédérale de formation professionnelle. Comparativement à l'apprentissage dit "normal", cette formation ne dure que deux ans et ses exigences sont un peu moins élevées.

Je vous cite maintenant quelques affirmations sur ces formations avec attestations. Dites-moi je vous prie, pour chacune de ces affirmations, si pour vous elle

- s'applique tout à fait
- s'applique assez bien
- s'applique plutôt mal
- ne s'applique pas du tout.
  - Je m'intéresse à une formation avec attestation parce qu'elle ne dure pas aussi longtemps.
  - Je m'intéresse à une formation avec attestation parce qu'elle est orientée plutôt sur la pratique.
  - Je m'intéresse à une formation avec attestation parce qu'elle ne nécessite pas d'aussi bonnes notes scolaires.

---

<sup>11</sup> Les questions 20500 et 20510 relatives à la maturité professionnelle durant l'apprentissage ont été posées pour la première fois en 2014.

Intéressé par place d'apprentissage

<25000>

Et quand avez-vous pour la première fois postulé par écrit pour une place d'apprentissage ?

- Avant les vacances d'été l'année dernière
- Pendant les vacances d'été jusqu'à avant les vacances d'automne l'année dernière
- Pendant les vacances d'automne jusqu'à Noël l'année dernière
- Entre Noël et la mi-février
- Après la mi-février
- N'a pas encore postulé
- Ne sait pas / pas de réponse

Intéressé par place d'apprentissage

<25100>

Vous avez déjà répondu à différentes questions sur les professions d'apprentissage. J'aimerais néanmoins maintenant savoir une fois encore très précisément combien de postulations écrites vous avez rédigées jusqu'au 15 avril pour chaque profession d'apprentissage.

- XXX postulations

Intéressé par place d'apprentissage

<25400>

Si vous répartissez maintenant les (nombre de postulations) postulations pour la profession de (profession d'apprentissage). Pour combien d'entre elles avez-vous obtenu un refus, pour combien un accord et combien sont encore ouvertes ? Si nécessaire, veuillez s'il vous plaît estimer ces nombres.

- RRR = Refus
- AAA = Accord
- OOO = Encore ouverte

Tous

<25400>

De bonnes perspectives professionnelles sont-elles un critère important dans le choix de votre formation ?

- Très important
- Plutôt important
- Pas si important
- Pas du tout important
- Ne sait pas/pas de réponse